

Arrêté du 10 mars 1997 portant création du diplôme de technicien des métiers du spectacle, options Techniques de l'habillement et Machiniste constructeur

NOR : MENL9700598A

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de l'enseignement technique ;

Vu le code du travail, et notamment ses livres I^{er} et IX ;

Vu la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle dans le cadre de l'éducation permanente ;

Vu la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 d'orientation sur l'enseignement technologique ;

Vu la loi n° 75-620 du 11 juillet 1975 modifiée relative à l'éducation ;

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi de programme n° 85-1371 du 23 décembre 1985 relative à l'enseignement technologique et professionnel ;

Vu la loi n° 88-20 du 6 janvier 1988 sur les enseignements artistiques ;

Vu la loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet 1989 modifiée sur l'éducation ;

Vu la loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation des acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale ;

Vu la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle ;

Vu le décret n° 72-607 du 4 juillet 1972 modifié relatif aux commissions professionnelles consultatives ;

Vu le décret n° 76-1304 du 28 décembre 1976 modifié relatif à l'organisation des formations dans les lycées ;

Vu le décret n° 85-924 du 30 août 1985 sur les établissements publics locaux d'enseignement, et en particulier ses articles 2 et 16 ;

Vu le décret n° 93-489 du 26 mars 1993 relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes technologiques et professionnels ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative compétente en date du 27 mars 1996,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Il est créé au plan national un diplôme de technicien des métiers du spectacle à deux options :

Techniques de l'habillement ;

Machiniste constructeur.

Ce diplôme est classé au niveau IV de la nomenclature des niveaux de formation.

Art. 2. - Le référentiel caractéristique des compétences professionnelles, technologiques et générales requises pour l'obtention de chacune des deux options du diplôme de technicien des métiers du spectacle est défini en annexe I du présent arrêté.

Art. 3. - L'organisation des enseignements et les horaires de formation sont fixés à l'annexe II du présent arrêté.

La formation se déroule durant seize semaines au minimum en milieu professionnel. Elle doit faire l'objet obligatoirement d'une convention entre le chef de l'entreprise accueillant les élèves et le chef de l'établissement scolaire où ces derniers sont scolarisés.

La convention doit notamment :

1^o Affirmer le statut scolaire des élèves suivant la formation en milieu professionnel ;

2^o Affirmer la responsabilité pédagogique de l'établissement scolaire ;

3^o Fixer les modalités de couverture en matière d'accidents du travail et de responsabilité civile ;

4^o Préciser les objectifs et les modalités de formation (durée, calendrier, contenu) ;

5^o Fixer les conditions d'intervention des professeurs ;

6^o Fixer les modalités de la participation des professionnels à la formation des élèves.

Art. 4. - Les contrôles des capacités, connaissances et savoir-faire sont effectués soit sous la forme du contrôle continu, soit sous la forme d'épreuves ponctuelles.

Passent obligatoirement sous la forme d'épreuves ponctuelles les candidats issus d'établissements privés hors contrat.

L'organisation des contrôles relève, pour le contrôle continu, de la compétence du chef d'établissement et de l'équipe pédagogique assurant la formation.

Art. 5. - La liste des unités et des épreuves de l'examen, leur durée et leur coefficient sont fixés à l'annexe III du présent arrêté.

La définition des épreuves figure en annexe IV du présent arrêté.

Lorsque l'évaluation est réalisée sous forme d'épreuves ponctuelles, le diplôme de technicien des métiers du spectacle, options Techniques de l'habillement et Machiniste constructeur, est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves de l'examen affectées de leur coefficient.

Lorsque l'évaluation est réalisée sous forme de contrôle continu, le diplôme de technicien des métiers du spectacle, options Techniques de l'habillement et Machiniste constructeur, est délivré aux candidats qui ont obtenu chaque unité prévue par le règlement d'examen.

Art. 6. - Le candidat conserve, sur sa demande, pour les cinq sessions consécutives à l'examen, le bénéfice des unités ou des

épreuves auxquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

Le candidat ayant échoué à l'une des options du diplôme de technicien des métiers du spectacle, mais qui est bénéficiaire des épreuves E 4, E 5 et E 7 ou des unités U 41, U 42, U 51 et U 71, reporte à sa demande le bénéfice de ces épreuves ou de ces unités lorsqu'il se présente à l'autre option.

Art. 7. - Le candidat titulaire de l'une des deux options du diplôme de technicien des métiers du spectacle qui se présente à l'autre option lors d'une session ultérieure est dispensé, à sa demande, des unités U 41 (français), U 42 (histoire-géographie), U 51 (langue vivante) et U 71 (éducation physique et sportive) et de la formation correspondante.

Le candidat titulaire du baccalauréat général, technologique ou professionnel ou du brevet des métiers d'art ou du diplôme d'accès aux études universitaires est dispensé, à sa demande, des unités U 41 (français), U 42 (histoire-géographie), U 51 (langue vivante) et U 71 (éducation physique et sportive) et de la formation correspondante.

Art. 8. - Une session annuelle d'examen est organisée à l'initiative du recteur dans le cadre d'une académie ou d'un groupement d'académies.

Art. 9. - Le diplôme de technicien des métiers du spectacle, options Techniques de l'habillement et Machiniste constructeur, est délivré par le recteur après délibération du jury.

Le jury, nommé par le recteur, est présidé par celui-ci ou son représentant. Le président du jury peut être assisté ou suppléé par un président adjoint choisi par le recteur parmi les membres de la profession considérée et qui peut être un conseiller de l'enseignement technologique.

Il est composé :

De professeurs appartenant à l'enseignement public ou privé et, s'il y a lieu, de professeurs exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage, parmi lesquels au moins un membre de l'équipe pédagogique assurant la formation ;

Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée, employeurs et salariés.

Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.

Art. 10. - La première session d'examen organisée en vue de la délivrance du diplôme de technicien des métiers du spectacle, options Techniques de l'habillement et Machiniste constructeur, aura lieu en 1998.

Art. 11. - L'arrêté du 16 juillet 1991 portant création du brevet des métiers du spectacle, option Techniques de l'habillement, est abrogé à l'issue de la session de 1997.

Art. 12. - Le directeur des lycées et collèges est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 mars 1997.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des lycées et collèges,

A. BOISSINOT

Nota. - Le présent arrêté et ses annexes II et III seront publiés au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale du 10 avril 1997, vendu au prix de 14 F, disponible au Centre national de documentation pédagogique, 13, rue du Four, 75006 Paris, ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

L'arrêté et ses annexes seront diffusés par les centres précités.

DIPLOME DE TECHNICIEN des METIERS du SPECTACLE : Option « techniques de l'habillement »

ANALYSE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

1/ Appellation du diplôme

L'activité du titulaire du Diplôme de technicien des Métiers du Spectacle, option «Techniques de l'habillement» s'exerce dans le domaine du spectacle vivant, c'est à dire dans toutes les situations (loges, plateau, extérieur...)

2/ Champs d'activité

Contexte professionnel

Les entreprises concernées relèvent de secteurs d'activités diversifiés. Les éléments de variabilité sont d'origines diverses :

- domaine privé, domaine public
- lieux scéniques permanents, tournées, événementiels (défilés, concerts...)
- petites entreprises, grandes entreprises (qui induit parfois des spécialisations ou des organisations du travail différentes)
- prise en charge de l'ensemble des costumes (habillement, maintenance, stockage)

Les techniques d'habillement restent traditionnelles néanmoins, ces métiers connaissent une évolution, tant des techniques de gestion informatisées que des matériels de maintenances (systèmes mécaniques automatisés, informatisés, audio-vidéo...)

Les conditions de travail sont spécifiques : horaires décalés, travail en fin de semaine (en liaison avec la programmation des spectacles). L'exercice de l'activité occasionne parfois des déplacements longs à l'étranger. Enfin les conditions et règlement de sécurité sont à prendre en compte dans tous les actes de la vie professionnelle (présence du public, produits spécifiques).

Délimitation et pondération des activités

Le professionnel assure la mise en place, la maintenance et le stockage éventuel des costumes et accessoires entre différentes scènes ou différents spectacles. Il peut dans certains cas participer à la réalisation d'un costume et/ou des finitions. De par l'organisation, le travail en équipe est important, de même les comportements et compétences de type relationnel sont indispensables avec l'artiste, le directeur technique... Les qualités associées à ces emplois sont, l'esprit d'initiative et d'organisation ainsi qu'une grande sensibilité artistique.

Les compétences développées doivent permettre une mobilité facile vers les métiers du spectacle (permanent ou intermittent) soit la poursuite d'études vers un diplôme des métiers des arts du spectacle.



Françoise LEDAY
Chef du Service Habillement

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME : Diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillage

FONCTION : Assister l'habillage et le deshabillage de l'artiste

SOUS-FONCTION :

TACHES :

- Installer les éléments du vêtement et les accessoires
- Tenir compte: de la structure du costume, de l'aspect historique, de l'aspect relationnel
- Vérifier la conformité du costume dans l'état défini par le créateur.
- Enlever et stocker tous les éléments du costume et accessoires en vue des opérations ultérieures.

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- * **Données**
 - données artistiques, fonctionnelles, techniques
 - consignes orales et/ou écrites
 - caractéristiques du lieu
- * **Moyens-Procédés**
 - manuels et mécaniques
- * **Relation - Communication**
 - artiste
 - gens de plateau
- * **Site - Environnement**
 - loge
 - lieu scénique
- * **Matière d'oeuvre**
 - costumes
 - accessoires
 - petit matériel de maintenance

RESULTATS ATTENDUS :

- Respect des inventions du créateur
- Respect du temps imparti
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME : diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillement

FONCTION : Assurer les essayages

SOUS-FONCTION :

TACHES :

- Mettre en place le vêtement
- Apprécier la conformité
- Repérer les modifications à apporter en fonction :
du décorateur, du personnage, de l'artiste
du style

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- * **Données** :
 - données artistiques, fonctionnelles, techniques
 - consignes orales et/ou écrites du créateur, du décorateur...
- * **Moyens - Procédés** :
 - manuels
- * **Relation - Communication** :
 - artiste
 - décorateur, créateur
- * **Site - Environnement** :
 - loge ou atelier
- * **Matière d'oeuvre** :
 - costumes
 - accessoires
 - petit matériel de couture

RESULTATS ATTENDUS :

- Conformité et exploitation du costume dans l'état défini par le créateur
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME : Diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillement

FONCTION : Assurer la maintenance

SOUS-FONCTION : Couture

TACHES :

- Protéger des parties fragiles
- Démonter et remonter les divers éléments décoratifs
- Rénover
- Remettre en état
- Réaliser des pièces de costume et exécuter les retouches

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- * **Données :**
 - artistiques, fonctionnelles et techniques
 - consignes orales et/ou écrites
- * **Moyens - Procédés :**
 - manuels et mécaniques
 - matériels et machines d'atelier et portatifs
- * **Relation - Communication :**
 - autres techniciens
- * **Site - Environnement :**
 - atelier
- * **Matière d'oeuvre :**
 - costumes et accessoires
 - matériaux textiles divers
 - ornementations diverses
 - mercerie

RESULTATS ATTENDUS :

- Conformité et exploitabilité du costume
- Respect du temps, des délais, du devis
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME :diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillement

FONCTION : Assurer la maintenance

SOUS-FONCTION : Entretien

TACHES :

- Trier les costumes
- Prébrosser
- Nettoyer à sec ou laver (entièrement ou partiellement)
- Détacher, recolorer, empeser, repasser

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- * **Données :**
 - code entretien
 - mode d'emploi des matériels
 - connaissance des matières d'oeuvre
- * **Moyens - Procédés :**
 - manuels et mécaniques (machine à laver, fer, presse...)
 - produits spécifiques
- * **Relation - Communication :**
 - autres techniciens, régisseur, chef habilleur...
- * **Site - Environnement :**
 - atelier ou sans traitant pour traitements spéciaux
- * **Matière d'oeuvre :**
 - costumes et accessoires

RESULTATS ATTENDUS :

- Costume propre dans le respect de l'état défini par le créateur
- Respect des délais, du devis
- Bonne utilisation des matériels
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME :diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillage

FONCTION : Assurer une organisation

SOUS-FONCTION :

TACHES :

- Réceptionner les costumes, mettre en place les costumes et les éléments
- Analyser en vue d'identifier les éléments et les accessoires en fonction de leur destination
- Etablir une conduite
- Effectuer les changements et raccords
- Gérer le matériel, préparer les expéditions, stocker
- Etablir une estimation du coût

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- * **Données :**
 - artistiques, fonctionnelles et techniques
 - consignes orales et/ou écrites
 - caractéristiques du lieu
- * **Moyens - Procédés :**
 - manuels
 - matériel informatique
- * **Relation - Communication :**
 - directeur technique, décorateur, assistant, metteur en scène, autres techniciens, régisseur, responsable du lieu scénique
 - fournisseur et sous traitant, transporteur.
- * **Site - Environnement :**
 - loge et tous lieux scéniques, atelier, magasin...
- * **Matière d'oeuvre :**
 - costumes et accessoires
 - emballages divers

RESULTATS ATTENDUS :

- Organisation rationnelle et fonctionnelle
- Respect des délais et du temps imparti
- Respect des intentions du décorateur
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME :diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillage

FONCTION : COMMUNICATION / RELATION

SOUS-FONCTION :

TACHES :

- répartir les tâches entre différents techniciens et avec l'équipe d'accueil
- établir les relations avec l'artiste
- répéter avec l'équipe artistique
- participer aux réunions de règle

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- * **Données** :
 - composition de l'équipe, fonctions, organigramme
- * **Moyens - Procédés** :
 - oral, écrit
 - informatique, téléphone, fax, vidéo, audio...
- * **Relation - Communication** :
 - techniciens, metteur en scène, régisseur, artistes, chef machiniste, assistants, responsable des lieux scéniques, gens de plateau, décorateur, directeur technique, fournisseurs...
- * **Site - Environnement** :
 - tous sites, lieux scéniques, ateliers, régies
- * **Matière d'oeuvre** :
 - informations orales et écrites

RESULTATS ATTENDUS :

- Compréhension et exploitabilité du message émis
- Ecoute attentive
- Pertinence des informations émises
- Pertinence des informations « stockées »

DIPLOME DE TECHNICIEN
DES METIERS DU SPECTACLE
OPTION : " TECHNIQUES DE L'HABILLAGE "

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

ANNEXE I

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DES SPECTACLES
« Option Techniques de l'habillement »

Référentiel des activités professionnelles

Champ d'intervention

Fonctions et tâches principales

Habillage et déshabillage

Installer les éléments du vêtement
Tenir compte de la structure du costume
Vérifier la conformité du costume
Enlever et stocker tous les éléments du costume

Assurer les essayages

Mettre en place le vêtement
Apprécier la conformité
Repérer les modifications à apporter

Assurer la maintenance « Couture »

Protéger les parties fragiles
Démonter et remonter les divers éléments
Rénover
Remettre en état
Réaliser des pièces de costume et exécuter les retouches

Assurer la maintenance « Entretien »

Trier les costumes
Prébrosser
Nettoyer à sec ou laver
Détacher, recolorer, empeser, repasser

**Référentiel de certification
du domaine professionnel**

Compétence globale

Capacités et compétences terminales

C1 S'INFORMER et TRAITER les informations

C1.1 Identifier la situation, les besoins, les informations
C1.2 Décoder et analyser les données
C1.3 Effectuer les choix technologiques
C1.4 Etablir les données de gestion

C2 ORGANISER ET GERER

C2.1 Etablir le processus de réalisation
C2.2 Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation
C2.3 Organiser son poste de travail

C3 REALISER

C3.1 Vérifier les moyens et approvisionnements
C3.2 Mettre en oeuvre les activités liées à l'habillement
C3.3 Mettre en oeuvre les activités liées au conditionnement
C3.4 Effectuer l'habillement, les changements rapides
C3.5 Assurer la maintenance couture de l'ensemble de costumes et accessoires
C3.6 Procéder à des essayages de contrôle
C3.7 Effectuer les retouches
C3.8 Assurer la maintenance entretien
C3.9 Maîtriser l'utilisation de tous les matériels
C3.10 Assurer la maintenance « finition » en entretien
C3.11 Effectuer des modifications de teintes
C3.12 Assurer la gestion d'un stock de costumes

SOMMAIRE

C1 S'INFORMER et TRAITER les informations

- C1.1 Identifier la situation, les besoins, les informations
- C1.2 Décoder et analyser les données
- C1.3 Effectuer les choix technologiques
- C1.4 Etablir les données de gestion

C2 ORGANISER ET GERER

- C2.1 Etablir le processus de réalisation
- C2.2 Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation
- C2.3 Organiser son poste de travail

C3 REALISER

- C3.1 Vérifier les moyens et approvisionnements
- C3.2 Mettre en oeuvre les activités liées à l'habillage
- C3.3 Mettre en oeuvre les activités liées au conditionnement
- C3.4 Effectuer l'habillage, les changements rapides
- C3.5 Assurer la maintenance couture de l'ensemble des costumes et accessoires
- C3.6 Procéder à des essayages de contrôle
- C3.7 Effectuer les retouches
- C3.8 Assurer la maintenance entretien
- C3.9 Maitriser l'utilisation de tous les matériels
- C3.10 Assurer la maintenance « finition » en entretien
- C3.11 Effectuer des modifications de teintes
- C3.12 Assurer la gestion d'un stock de costumes

C 4 CONTROLER

- C4.1 Contrôler en toutes situations

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »

CAPACITE C1 : S'INFORMER ET TRAITER LES INFORMATIONS

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C11 Identifier la situation, les besoins et les informations nécessaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les lieux, le type de spectacle, et les costumes. - Analyser et interpréter les données orales et /ou écrites, graphiques nécessaires. - Relever et vérifier les informations initiales. - Compiéter les données initiales. <p>C12 Décoder et analyser les données.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire et interpréter en français et/ou en langues vivantes étrangères : <ul style="list-style-type: none"> - Les orientations du metteur en scène. - Le « parti » du créateur de costumes. - Les données d'estimation, descriptif, devis... - Les prescriptions techniques et/ou esthétiques - Identifier et analyser les différents éléments composant le costume. - Identifier et préciser : <ul style="list-style-type: none"> - Les structures de base - Les types, modèles et styles - Les tailles et mesures - Le temps d'habillage - Les matériaux et matériels - Les assemblages - Les caractéristiques esthétiques - Identifier et préciser : <ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes et les conditions de fonctionnement. - Les contraintes et les conditions de transport. - Les contraintes de changement - Les contraintes et les conditions de sécurité. 	<p>Visite des lieux : expositions, musées, théâtres...</p> <p>Vision du spectacle et des costumes ou de leurs reproductions, vidéo, photo... Texte, dossier de presse... Données orales, écrites et graphiques du costumier, du décorateur, du directeur technique.</p> <p>Photos, échantillons, maquette.</p> <p>Fichiers informatiques, CDROM, MULTIMEDIA, INTERNET....</p> <p>Textes, manuscrits, documents sur la conduite scénographique. (changements, accessoires).</p>	<p>Précision de l'information.</p> <p>Connaissance du vocabulaire professionnel et artistique.</p> <p>Connaissance du déroulement du spectacle. Exploitabilité de l'information.</p> <p>Précision de l'information. Exploitabilité de l'information. Conformité aux objectifs : - techniques - esthétiques</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »

CAPACITE C1 : S'INFORMER ET TRAITER LES INFORMATIONS

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C13 Effectuer les choix technologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Inventorier</i> les caractéristiques relatives : <ul style="list-style-type: none"> - Aux matériaux. - Aux matériels. - A la qualité définie par le créateur. - Aux effets demandés. - <i>Comparer</i> les matériaux, formes, couleurs, matières. - <i>Prendre en compte</i> la santé, la sécurité et l'environnement du personnel y compris sur le plan psychologique. - <i>Choisir et/ou proposer</i> : <ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux, les composants - Les solutions technologiques - Les solutions de fonctionnement des costumes. - Les matériels. - <i>Justifier</i> les choix et/ou propositions. <p>C14 Etablir les données de gestion.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etablir</i> les descriptifs. - <i>Etablir</i> les nomenclatures, les feuilles de débit de matière. 	<p>Fiches techniques des matériaux. Fiches techniques des matériels. Fiches d'état des costumes, contraintes. Données orales et/ou écrites, du créateur de costumes, du directeur technique. Maquettes. Echantillons.</p> <p>Contraintes quantitatives et qualitatives. Procédures spécifiques d'habillement, de maintenance couture et entretien.</p> <p>Destination des costumes. Données de définition.</p> <p>Catalogues, prix, tarifs Stock magasin.</p>	<p>Exactitude du ou des inventaire(s).</p> <p>Performances quantifiées et caractérisées.</p> <p>Evaluation et précision des conditions de mise en oeuvre et d'usage lors du spectacle.</p> <p>Choix pertinent, solutions proposées formalisées technologiquement et justifiées économiquement, esthétiquement, pratiquement (faisabilité).</p> <p>Justesse des informations (temps, coûts). Exploitabilité optimum.</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »

CAPACITE C2 : ORGANISER ET GERER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performan
	<p>C21 Etablir le processus de réalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Identifier</i> la chronologie : <ul style="list-style-type: none"> - Des étapes d'habillage, - Des changements simples, rapides, complexes et raccords. - <i>Identifier</i> et décider des tâches et /ou interventions des secteurs associés (couture, entretien). - <i>Identifier</i> les moyens à mettre en oeuvre pour : <ul style="list-style-type: none"> - Le classement et l'installation : - Des costumes et accessoires. - Des matériels et outillages nécessaires. - Le conditionnement lors du transport. - Le stockage. - La conduite. 	<ul style="list-style-type: none"> Estimatifs. Planning. Conduite. Photos . Fiches de référence. Audiovisuel. Plans. 	<ul style="list-style-type: none"> Logique du processus. Respect des temps. Pertinence des moyens proposés Pertinence des solutions proposées Faisabilité du processus par rapport aux moyens existants.

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLAGE »

CAPACITE C2 : ORGANISER ET GERER

C	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C22 Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Constituer</i> un dossier d'information historique et/ou contemporaine. - <i>Etablir</i> le planning. - <i>Etablir</i> la conduite. - <i>Proposer</i> le déroulement du ou des différents changements. - <i>Elaborer</i> les documents de suivi de maintenance, de liaison. - <i>Gérer</i> les approvisionnements. - <i>Estimer</i> le temps d'exécution. - <i>Présenter</i> une estimation chiffrée de la matière d'oeuvre. - <i>Prospecter</i> et choisir les articles à acquérir dans les limites d'un budget donné. 	<p>Documentation historique. Plans. Estimatifs. Planning. Conduite. Photos. Fiches de référence. Matériel informatique, logiciel de DAO et de gestion.</p> <p>Coordonnées postales.</p> <p>Documents commerciaux.</p>	<p>Logique du processus. Respect des normes et des codes. Respect des temps. Pertinence des moyens proposés. Pertinence des solutions proposées. Faisabilité du processus par rapport aux moyens existants. Stock minimum. Disponibilité de l'approvisionnement</p> <p>Respect du budget donné.</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLAGE »

CAPACITE C2 : ORGANISER ET GERER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de perform
	<p>C23 Organiser ses postes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Recenser</i> : <ul style="list-style-type: none"> - Les moyens humains - Les matériels - Les outillages - <i>Planifier</i> les opérations, les temps - <i>Disposer</i> logiquement et ergonomiquement : <ul style="list-style-type: none"> - Les matières d'oeuvre - Les moyens de réalisation - Les matériels. - <i>Organiser</i> son poste en fonction des éléments de costumes, accessoires et de l'environnement (avant, pendant après). 	<p>Inventaire des moyens, des locaux Inventaire des approvisionnements Inventaire des personnes disponibles Délais, coûts.</p>	<p>Disposition rationnelle et ergonomique. Adéquation poste/objectifs Respect des règles de sécurité d'hygiène. Respect de l'environnement. Prise en compte des contraintes de l'avant, pendant et l'après spectacle. Respect des moyens mis à disposition.</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLAGE »

CAPACITE C3 : REALISER

Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
<p>C31 Vérifier les moyens et approvisionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Contrôler</i> les livraisons. - <i>Inventorier, marquer, classer</i> les costumes et accessoires arrivant et déposés. - <i>Effectuer</i> la mise à jour des fichiers. - <i>Organiser</i> le rangement des stocks. - <i>Proposer</i> des solutions de conditionnements. - <i>Constituer</i> un dossier de passage en douane. - <i>Rédiger</i> les documents de liaison. 	<p>Bon de livraison Fiche d'inventaire Fiches de stock manuelles ou informatisées. Besoins déterminés, caractéristiques et destination.</p> <p>Réglementation internationale.</p>	<p>Efficacité et exactitude du contrôle. Exploitabilité du marquage. Mise à jour effective et exploitable. Organisation rationnelle.</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLAGÉ »

CAPACITE C3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C32 Mettre en oeuvre les activités liées à l'habillage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loges et tous lieux scéniques : <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer, en continu, de l'état et du fonctionnement des costumes et accessoires. a/ - <i>A l'habillage</i> : <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les lieux d'intervention. - Positionner les matériels et outillages. - Préparer les costumes et accessoires. b/ - <i>Aux changements et raccords</i> c/ - <i>Aux conditionnements</i> <p>C33 Mettre en oeuvre les activités liées au conditionnement : - Pour stockage , - Pour transport.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Plier, rembourrer, caler et /ou accrocher, protéger....</i> - <i>Traiter contre les parasites.</i> 	<p>Matériel de couture divers. Conduite.</p> <p>Matériels : cintres, portants, malles, paniers, cartons, penderies, papiers, cordages... Structure et normalisation internationales. Règlements internationaux d'expédition.</p> <p>Produits spécifiques.</p>	<p>Matériel adapté à la structure du lieu, aux contraintes de mise en scène et de sécurité. Exploitabilité des dispositions.</p> <p>Respect des techniques professionnelles. Optimisation volumétrique du conditionnement.</p>

CAPACITE C3 : REALISER

Savoir-faire - (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
<p>C34 Effectuer l'habillage, les changements rapides et/ou complexes et/ou les raccords.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Habiller</i> ou deshabiller en assistant l'artiste. - <i>Mettre en place</i> le ou les éléments et accessoires du ou des costumes. - <i>Déceler</i> une anomalie et prendre la décision qui s'impose. - <i>Prendre</i> en compte l'aspect relationnel 	<p>Structures de base du vêtement. Techniques de fermetures. Techniques de mise en place.</p> <p>Conduite.</p> <p>Costumes et accessoires.</p> <p>Directives du metteur en scène et/ou du créateur de costumes.</p> <p>Techniques audiovisuelles.</p>	<p>Respect des techniques de l'habillage.</p> <p>Respect de l'ordre chronologique.</p> <p>Appréciation de la conformité.</p> <p>Exactitude et précision dans le temps imparti.</p> <p>Gestion de l'imprévu.</p> <p>Analyse du comportement : Respect du silence, de l'à-propos.</p>
<p>C35 Assurer la maintenance « couture » de l'ensemble des costumes et accessoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rénover</i> et/ou <i>remplacer</i> et/ou <i>transformer</i> et/ou - <i>Réaliser</i> une partie de vêtement, un élément décoratif, un accessoire par référence à un élément existant ou ayant existé. - <i>Acquérir</i> des éléments par référence à des instructions. - <i>Maîtriser</i> différents procédés techniques : <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de coupes. - Techniques de relevé et de reproduction. - Techniques de construction. - Procédés de fabrication. - Procédés de finitions. - <i>Maîtriser</i> l'utilisation des différents matériaux. - <i>Sélectionner</i> les matériaux conciliables entre eux, et nécessaires à l'exécution. 	<p>Différentes solutions technologiques de réalisation. Eléments de référence.</p> <p>Photos.</p> <p>Documents historiques, CDROM ...</p> <p>Echantillons.</p> <p>Fiches techniques.</p> <p>Fiches d'analyses.</p> <p>Normes et règles de sécurité.</p>	<p>Respect délais, coûts.</p> <p>Choix conforme et adapté aux problèmes à résoudre.</p>

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLAGÉ »

CAPACITE C3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C36 Procéder à des essayages de contrôle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre</i> en place le vêtement. - <i>Apprécier</i> la conformité. - <i>Repérer</i> les modifications à apporter au costume, sans le transformer, selon qu'il s'agisse d'un usage momentané ou durable et en fonction des instructions : <ul style="list-style-type: none"> - Du créateur - Du style - Du personnage - De l'artiste. - <i>Prendre</i> la décision qui s'impose. - <i>Transcrire</i> les retouches. <p>C37 Effectuer les retouches.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Exécuter</i> les retouches : <ul style="list-style-type: none"> - Remise à la longueur. - Remise à la taille. - <i>Vérifier</i> la conformité du résultat. 	<p>Techniques d'habililage. Techniques d'essayages. Typologie du vêtement, de l'histoire du costume et des styles.</p> <p>Contextes sociologiques.</p> <p>Techniques de gestion, comptabilité et budget.</p> <p>Modes de transcription et de communication spécifiques.</p> <p>Techniques professionnelles et procédés d'exécution.</p> <p>Techniques professionnelles d'évaluation.</p>	<p>Respect du temps imparti..</p> <p>Respect des instructions .</p> <p>Respect de la conformité.</p> <p>Respect de la conformité et de la qualité.</p> <p>Respect du temps imparti.</p> <p>Respect du budget.</p> <p>Respect du délai.</p>

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »

CAPACITE C3 : REALISER

C	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C38 Assurer la maintenance « entretien » de l'ensemble des costumes et accessoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer et marquer les éléments. - Identifier et découdre ou protéger les parties de costumes présentant des particularités. - Effectuer le triage par rapport : <ul style="list-style-type: none"> - Aux critères technologiques : <ul style="list-style-type: none"> - Couleurs - Matières textiles - Nature des salissures - A la capacité des machines - Au délai de livraison - Effectuer un type d'entretien adapté : <ul style="list-style-type: none"> - Prébrosser et /ou détacher - Nettoyer à sec et/ou, - Laver en machine ou à la main - Nettoyer et/ou détacher partiellement : <ul style="list-style-type: none"> en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - Du type de costume. - Des techniques de réalisation. - De sa destination : musée, spectacle, stock... - De son état : neuf, usagé, authentique... - De la nature des salissures. - Des contraintes de coût. - Des délais de livraison. - Maîtriser les différentes techniques. 	<p>Critères de triage. Manuels et fiches techniques : Des matériaux. Des matériels. Des salissures. Des produits spécifiques à l'entretien.</p> <p>Fichier informatique.</p> <p>Conditions de maintenance. Techniques professionnelles. Traitements spéciaux.</p>	<p>Adéquation conforme : Aux critères technologiques. Au type d'entretien adapté.</p> <p>Respect des techniques professionnelles. Résultat conforme à la qualité attendue. Organisation rationnelle. Respect temps, délai.</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »

CAPACITE C3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C39</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maitriser l'utilisation de tous les matériels. - <i>Maitriser</i> l'utilisation des matériels : <ul style="list-style-type: none"> - De nettoyage à sec - De lavage - De séchage - De repassage. - De couture. - <i>Maitriser</i> l'utilisation des produits: <ul style="list-style-type: none"> - Choix - Dosage - <i>Assurer</i> la maintenance des matériels. 	<p>Tous matériels.</p> <p>Normes de sécurité NF G 45 - 011 Machines automatisées ou non. Fournitures.</p> <p>Fiches de maintenance.</p>	<p>Respect des règles d'hygiène et de sécurité.</p> <p>Utilisation rationnelle. Programmation adaptée.</p> <p>Choix judicieux. Respect des quantités. Efficacité du résultat.</p>
	<p>C3-10</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la maintenance « finition » en entretien de l'ensemble des costumes et accessoires. - Assurer le repassage total ou partiel. - Assurer le réapprêtage total ou partiel. - Assurer le détachage partiel. - Fixer les parties à remonter. - Présenter. 	<p>Outils manuels Fiches techniques Normes et règles de sécurité. (UF X 0.10) Fournitures.</p>	<p>Choix judicieux des outils. Respect :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des techniques - Des matériaux - Des formes - De l'aspect demandé.

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »

CAPACITE C3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C3-11 Effectuer des modifications de teintes sur des étoffes ou accessoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Effectuer</i> un test sur la faisabilité de la demande. - <i>Effectuer</i> un décapage, une décoloration, une teinture en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> - Des critères technologiques: <ul style="list-style-type: none"> - Couleurs. - Matières textiles. - Nature des produits - Des contraintes techniques : <ul style="list-style-type: none"> - Machines automatisées. - Matériel manuel. - Du délai de livraison. - <i>Effectuer</i> l'entretien, avant ou après modification : <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage à sec et/ou, - Lavage - Détachage. - <i>Maîtriser</i> les différentes techniques. 	<p>Echantillon Machines automatisées. Petit matériel. Fournitures. Fiches techniques. Normes de sécurité (NFG 45-011).</p>	<p>Respect de l'état de l'article. Respect des techniques. Respect de l'effet demandé. Respect des règles d'hygiène et de sécurité.</p>

CAPACITÉ C3 : RÉALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C3-12 Assurer la gestion d'un stock de costumes et accessoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etablir</i> des fiches d'identification - <i>Traduire</i> et analyser une demande. - <i>Proposer</i> une solution. - <i>Sélectionner</i> en vue d'une situation. - <i>Consulter</i> un fichier informatisé ou non. - <i>Exploiter</i> les informations. - <i>Actualiser</i> un fichier informatique ou non. - <i>Regrouper</i>. - <i>Classer</i>. - <i>Etiqueter</i>. - <i>Conformer</i>. - <i>Préparer</i> les différents éléments. - <i>Protéger</i> : <ul style="list-style-type: none"> - Contre la poussière. - Contre les parasites. - Contre les micro-organismes. 	<p>Techniques de gestion.</p> <p>Méthodes et moyens de classement</p> <p>Instructions écrites ou orales.</p> <p>Vocabulaire professionnel.</p> <p>Procédure d'accès au fichier informatique.</p> <p>Tous types de housses. Produits spécifiques.</p>	<p>Respect des instructions reçues.</p> <p>Réponse conforme à la demande. Exactitude du suivi. Pertinence des moyens proposés.</p> <p>Respect des règles et des normes sécurité.</p> <p>Respect du délai.</p> <p>Bon état de conservation.</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »

CAPACITE C4 : CONTROLER

C	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C41 Contrôler en toutes situations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les données initiales. - S'assurer en continu de l'état et du fonctionnement des costumes et accessoires. - Vérifier l'état de fonctionnement des matériels et outillages. - Contrôler les livraisons. - Vérifier l'état de l'article, avant et après. - Vérifier la conformité du résultat. - Vérifier l'adéquation produit/projet. <p>a/ - Loges et tous lieux scéniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Vérifier</i> : <ul style="list-style-type: none"> - La présence de l'ensemble des pièces composant le costume selon l'ordre chronologique. - La faisabilité des changements. - L'adéquation entre la mise en place du costume et l'état défini par le créateur. - Déceler une anomalie éventuelle. <p>b/ - Atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Vérifier</i> : <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des costumes. Le bon fonctionnement des moyens de fermeture. - <i>Apprécier</i> la conformité du costume avec l'acteur. 	<p>Données orales, écrites du costumier, du décorateur, du directeur technique. Textes, dossiers de presse... Photos, échantillons, maquette...</p> <p>Conduite.</p> <p>Matières d'oeuvre et accessoires.</p> <p>Matériels et outillages.</p> <p>Bons de livraison.</p> <p>Fiches d'état.</p> <p>Etat défini par le créateur.</p> <p>Descriptif technique.</p>	<p>Conformité aux objectifs.</p> <p>Respect des temps.</p> <p>Bon état permanent des costumes et accessoires, des outillages et des matériels.</p> <p>Efficacité et exactitude du contrôle.</p> <p>Exactitude et précision.</p> <p>Appréciation de la conformité.</p> <p>Respect de la conformité et de la qualité.</p> <p>Respect de l'état de l'article.</p> <p>Respect de l'ordre chronologique.</p> <p>Adéquation conforme aux mouvements et aux effets souhaités.</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN
DES METIERS DU SPECTACLE
OPTION : " TECHNIQUES DE L'HABILLAGE "**

**TABLEAU DES RELATIONS
SAVOIR - FAIRE / CONNAISSANCES**

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE
OPTION : "TECHNIQUES DE L'HABILLAGÉ"

Tableau des relations des savoir-faire et des connaissances associées

SAVOIR-FAIRE			RELATIONS PRIVILEGIEES												
			Matériaux	Techniques et procédés	Maintenance "couture"	Maintenance "entretien"	Hygiène et Sécurité	Culture professionnelle et artistique	Histoire de l'art, du spectacle et du costume	Moyens de traduction et d'expression plastique	Systèmes de représentation	Entreprise et Environnement	Economie Gestion	Communication	Chimie et physique appliquées
CAPACITES			S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13
C1	C11	Identifier la situation, les besoins et les informations nécessaires	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C12	Décoder et analyser les données	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C13	Effectuer les choix technologiques	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C14	Etablir les données de gestion	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
C2	C21	Etablir le processus de réalisation	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C22	Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C23	Organiser ses postes de travail	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
C3	C31	Vérifier les moyens et approvisionnements	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C32	Mettre en oeuvre les activités liées à l'habillage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C33	Mettre en oeuvre les activités liées au conditionnement	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C34	Effectuer l'habillage, les changements rapides et/ou complexes et les raccords	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C35	Assurer la maintenance "couture" de l'ensemble des costumes et accessoires	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C36	Procéder à des essayages de contrôle	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C37	Effectuer les retouches	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C38	Assurer la maintenance "entretien" de l'ensemble des costumes et accessoires	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C39	Maitriser l'utilisation de tous les matériels	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C3.10	Assurer la maintenance " finition " en- tretien de l'ensemble des costumes, acces	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C3.11	Effectuer des modifications de teintes sur des étoffes ou accessoires	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	C3.12	Assurer la gestion d'un stock de costumes et accessoires	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
C4	C41	Contrôler en toutes situations	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

SOMMAIRE

- S1 MATERIAUX
- S2 TECHNIQUES ET PROCEDES
- S3 MAINTENANCE "COUTURE"
- S4 MAINTENANCE "ENTRETIEN"
- S5 HYGIENE ET SECURITE
- S6 CULTURE PROFESSIONNELLE ET ARTISTIQUE
- S7 HISTOIRE DE L'ART, DU SPECTACLE ET DU COSTUME
- S8 MOYENS DE TRADUCTION ET D'EXPRESSION PLASTIQUE
- S9 SYSTEMES DE REPRESENTATION
- S10 ENTREPRISE ET ENVIRONNEMENT
- S11 ECONOMIE GESTION
- S12 COMMUNICATION
- S13 CHIMIE ET PHYSIQUE APPLIQUEES

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
SI MATERIAUX	
<u>Connaissances générales.</u>	
31.1. MATIERES TEXTILES	
Textiles naturels origine végétale origine animale origine minérale	Nommer Classer d'après leur origine
Textiles chimiques artificiel synthétique	Identifier
Commercialisation, normalisation	Enoncer les marques commerciales, étiquetage de composition et code entretien
31.2. CARACTERISTIQUES DES MATIERES TEXTILES	
Propriétés physiques	Reconnaître leur structure l'aspect le touché la résistance l'élasticité etc...
Propriétés chimiques	Exploiter les propriétés physiques et /ou chimiques. Indiquer leur composition. Estimer l'action de la chaleur et/ou de la combustion Maitriser l'utilisation des procédés de dissolution détergence neutralisation oxydoréduction
31.3 LES ETOFFES	
Méthodes d'entrecroisements Méthodes d'entrelassement les non tissés les tissus spéciaux	Reconnaître et/ou comparer les armures : toile, sergé, satin... maille ou tricot la fabrication Tester les composants
31.4. CUIRS, PEAUX, PAILLES	
Caractéristiques Origines naturelles ou artificielles	Reconnaître et identifier le vrai du faux.
31.5. DIVERS	
Principes et procédés d'entretien des Boutons Perles Paillettes Plumes Systèmes de fermetures Eléments de broderie etc...	Reconnaître leurs origines Tester leur résistance aux différents traitements.
31.6. LES TRAITEMENTS DE FINITION	
Principes et procédés: - l'ennoblissement - la teinture - le blanchiment - l'amidonage	Identifier les traitements Tester la résistance des pigments colorés Réaliser les opérations de blanchiment et /ou teinture et/ou réapprêtage.

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : Option " Techniques de l'habillement "

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
S2. TECHNIQUES ET PROCÉDES	
<p>S2.1 HABILLEMENT</p> <p><u>Structure de base du vêtement</u> <u>Techniques de mise en place des articles et accessoires</u> corsage cravate ceinture, gants...</p> <p><u>Modalité de mise en place des articles coiffants.</u> chapeau perruque couronne...</p> <p><u>Techniques de fermetures</u> - les liens - le laçage - les boutonsnières - les glissières ...</p>	<p>Habiller et déshabiller avant, pendant, et après.</p> <p>Utiliser la gestuelle appropriée aux caractéristiques du costume</p> <p>Maîtriser l'enfilage et la fermeture du vêtement et/ou accessoires.</p> <p>Vérifier la présence de l'ensemble des pièces composant le costume selon l'ordre chronologique d'enfilage. - positionner et/ou fixer article coiffant - apprécier et/ou évaluer la conformité de l'ensemble dans l'état défini par le créateur.</p> <p>Déceler l'anomalie éventuelle et prendre la décision qui s'impose</p> <p>Citer Enumérer</p>
<p>S2.2 ESSAYAGE RETOUCHE</p> <p><u>Essayage de contrôle</u></p> <p>Principe d'habillement d'essayage</p> <p><u>Techniques professionnelles et procédés d'exécution des retouches</u></p> <p>Evaluation Conformité</p>	<p>Mettre en place le costume Repérer les modifications à apporter au costume sans le transformer Respecter les instructions du créateur en fonction du style du personnage de l'artiste Prendre les décisions qui s'imposent. Etablir une fiche de retouches.</p> <p>Transcrire les retouches Exécuter les retouches tel que remise à la longueur, remise à la taille...</p> <p>Effectuer les retouches sur différents types de vêtement. Respecter le temps imparti, le délai, et le budget. Vérifier la conformité du résultat.</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : Option " Techniques de l'habillage "

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
<p>2.3 STOCKAGE.</p> <p>ordonnement du stock</p> <p>procédure d'accès aux fichiers informatiques ou non</p> <p>méthode et moyens de classement</p> <p>document d'identification du costume</p> <p>sélection des costumes en vue d'une situation donnée.</p> <p>méthodes et moyens de protection; Produits spécifiques anti-parasites</p> <p>normes de sécurité</p>	<p>Traduire et analyser une demande</p> <p>Consulter un fichier</p> <p>Exploiter les informations</p> <p>Apporter une réponse</p> <p>Enregistrer les entrées /sorties</p> <p>Actualiser ou rédiger des fiches d'identification à</p> <ul style="list-style-type: none"> - regrouper - classer - étiqueter - conformer - préparer et protéger les différents éléments du costume et/ou accessoires. <p>sans mites mortes</p> <p>Respecter les normes de sécurité.</p>
<p>2.4. CONDITIONNEMENT</p> <p><u>expédition</u></p> <p>Principes de pliage de rembourrage calage et/ou accrochage étiquetage</p> <p>méthodes d'emballage pour stockage et/ou transport</p> <p><u>moyens de conditionnement matériel:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - porte vêtement - cintre - portant - malle, panier - carton, penderie - papier... <p><u>structure et normalisation internationale</u></p> <p>des libellés des différents documents de liaison réglementaires internationaux d'expédition</p> <p>Dossier de passage en douane</p>	<p>Regrouper.</p> <p>Classer</p> <p>Étiqueter</p> <p>Conformer</p> <p>Préparer les différents éléments.</p> <p>Choisir le matériel adéquat</p> <p>Emballer en optimisant le volume du conditionnement</p> <p>Etablir les fiches suiveuses.</p> <p>Rédiger les documents de liaison pour les transports nationaux et européens.</p> <p>Constituer le dossier de passage en douane pour les transports internationaux.</p>

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
S4 MAINTENANCE ENTRETIEN	
<p><u>S4.1 CRITERES DE TRIAGE</u> Etiquetage : marques, composition, code entretien... couleurs matières textiles nature des salissures <u>Contraintes techniques</u> capacité des machines nature des produits <u>Caractéristiques</u> des matériaux des matériels des produits des salissures <u>Structure du vêtement, constituants du costume</u> parties à démonter et/ou protéger paillettes, fleurs plumes, perles... strass boutons boucles etc...</p> <p><u>S4.2 TYPES D'ENTRETIEN</u> <u>et logiques de processus</u> prébrossage prédétachage nettoyage à sec lavages mains, machine détachage partiel.</p> <p>Procédés de conservation :</p> <p><u>S4.3 CYCLES DE NETTOYAGE A SEC ET LAVAGE</u> Etapes successives d'un cycle degré température chargement et déchargement d'une machine.</p> <p><u>S4.4 PRODUITS SPECIFIQUES à l'entretien et aux traitements spéciaux.</u> Tous produits du commerce: solvants, détergents... apprêts de maintien</p> <p><u>S4.5 REGLES DE SECURITE ET D'HYGIENE</u> Symboles de sécurité produits machine date limite d'utilisation règles d'utilisation conditions de maintenance des matériels</p>	<p>Décoder les étiquettes Repérer Marquer Identifier Effectuer le triage</p> <p>Contôler le nombre d'éléments Marquer Repérer Identifier Démonter et/ou Protéger les éléments particuliers.</p> <p>Décider d'une méthode adaptée Maîtriser les différentes techniques Adapter le type d'entretien en fonction du temps imparti et du coût. Choisir le matériel approprié à la situation Sélectionner le/les programmes en fonction des traitements à effectuer.</p> <p>Décider d'une méthode adaptée et choisir les traitements appropriés</p> <p>Réaliser un lavage mains Effectuer un type d'entretien adapté Decoder et appliquer les pictogrammes de sécurité</p> <p>Choisir et utiliser le /les produits en fonction de la nature des salissures et de la matière textile.</p> <p>Appliquer et respecter la législation en vigueur.</p> <p>Vérifier l'état de propreté des costumes et accessoires et prendre la décision qui s'impose</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : Option " Techniques de l'habillement "

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
<p>S4.6 MATERIELS Machine nettoyage à sec Machine à laver Séchoirs Générateurs vapeur Fer à repasser usuel à coque à glacer tuyauter presses, plateau vaporisant</p> <p>S4.7 TECHNIQUES DE REPASSAGE ET DE PLIAGE Présentation et conditionnement. Matières textiles Structure des éléments à remettre en forme selon divers aspects. Remontage des éléments dissociés Délustringe Traitements d'apprêtage de maintien (amidonnage) Glaçage Tuyautage</p> <p>Critères de qualité.</p> <p>S4.8 MODIFICATION DE TEINTE décapage décoloration teinture à l'échantillon raccord de couleurs</p> <p>Prise en compte des matériels ,des matériaux et des produits colorants oxydants réducteurs acides bases...</p> <p>Procédés de teinture mains machine à l'éponge...</p> <p>Normes de sécurité NFG 45.011</p>	<p>Maitriser l'utilisation des matériels</p> <p>Maintenir en état</p> <p>Choisir la méthode adéquate Maîtriser les matériels Maîtriser les matériaux Fixer les éléments dissociés Plier suivant la conformation et/ou la destination Apprêter et repasser dans le respect de la tenue d'origine Respecter l'aspect défini par le créateur</p> <p>Contrôler la conformité Déceler l'anomalie et y remédier.</p> <p>Vérifier la faisabilité de la demande Vérifier l'état de l'article Procéder à des tests Sélectionner les résultats Choisir la méthode selon l'effet recherché Respecter, retrouver l'état initial Respecter les délais et les coûts.</p> <p>Respecter les règles de sécurité et d'hygiène.</p>

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
S5: HYGIENE ET SECURITE	
<u>S5.1 GENERALITES. ROLES ET MISSIONS</u>	
Réglementation	Identifier son but Identifier les textes officiels de l'UE, français locaux, territoriaux
Organismes	Citer les organismes de documentation, d'information et de normalisation (Afnor...) Identifier les organismes de contrôle agréés (....)
Législation	Indiquer le rôle de la commission et de la sous-commission de sécurité Indiquer le rôle de la médecine du travail Indiquer le rôle de l'inspection du travail Expliquer les procédures et mises en demeure
Responsabilités morales et civiles	Citer celles : de l'employeur du responsable de l'établissement du lieu de travail de l'employé du Maire du responsable de la collectivité territoriale du bureau de contrôle des fournisseurs...
<u>S5.2 COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL</u>	Indiquer : sa mission, sa constitution son substitut éventuel les contenus de formation le rôle du registre spécial de sécurité
<u>S5.3 MESURES GENERALES DE SECURITE ET DE PREVENTION</u>	Citer celles concernant : les locaux de travail, leurs annexes, leurs dégagements et leurs environnements les protections collectives les protections individuelles l'affichage obligatoire des consignes et des textes
Mesures générales	Décrire les mesures d'hygiène et de sécurité en fonction des dangers dus à leurs activités particulières
Locaux spécifiques	Indiquer les parties du corps travaillant et le sens des efforts selon la tâche ou la posture de travail les charges maximum qu'un homme peut soulever, pousser ou appuyer
Manutention et ergonomie	Décrire la conduite à tenir en cas d'accident les premiers soins à donner selon le type, la gravité et l'endroit de la lésion
Secourisme	

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
<p><u>S5. 4 MAINTENANCE COUTURE ET ENTRETIEN</u> Machines et matériels fixes et portatifs</p> <p>Produits dangereux</p> <p>Appareils</p> <p><u>S5. 5 NOTIONS SUR LA REGLEMENTATION ELECTRIQUE</u> Notions pratiques d'électricité Tension, intensité, puissance</p> <p>Principes de sécurité</p> <p>Règles de travail et de sécurité en atelier ou tous lieux scéniques</p> <p><u>S5. 6 DANGER DU COURANT ELECTRIQUE</u> Règles de sécurité, normes</p> <p><u>S5. 7 LA PROTECTION INCENDIE</u> La réglementation incendie</p> <p>La sécurité incendie</p> <p>Les systèmes de sécurité</p> <p><u>S5. 8 FACTEURS D'INFLUENCE</u> Environnement Dépenses énergétiques Contenus et charges de travail Mesures d'amélioration et de restructuration des conditions de travail Poste de travail Organisation en groupe Motivation</p>	<p>Indiquer les sécurités et protections obligatoires pour chaque machine et à son environnement lors : de son fonctionnement de son entretien</p> <p>Vérifier que le certificat de conformité des machines est en accord avec les normes et les réglementations en vigueur</p> <p>Reconnaitre les dangers présentés par les produits identifiés par des symboles Indiquer les mesures de sécurité appropriées à mettre en oeuvre en fonction des dangers</p> <p>Décrire pour chaque appareil, ses performances et les mesures de sécurité à mettre en oeuvre</p> <p>Expliciter le rôle d'un fusible, d'un disjoncteur, d'une prise de terre</p> <p>Justifier l'emploi d'appareil : à protection contre la pénétration de l'eau de classe I, II, III</p> <p>Contrôler les conditions d'emploi d'une machine</p> <p>Justifier l'emploi d'une prise de terre</p> <p>Citer les premiers soins à donner à un accidenté par un phénomène électrique</p> <p>Connaitre les textes sur le comportement au feu des matériaux en cas d'incendie Indiquer les différents services responsables</p> <p>Enumérer et indiquer les systèmes de sécurité ainsi que leurs modes de fonctionnement</p> <p>Déterminer les principales causes de fatigue</p> <p>Définir des solutions pour réduire les causes de fatigue</p> <p>Identifier les aménagements en groupe</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : Option " Techniques de l'habillage "

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
S6. CULTURE PROFESSIONNELLE ET ARTISTIQUE	
<p>1.1. LES LIEUX DE SPECTACLE</p> <p>Connaissance des lieux de spectacle Types de spectacles Dispositif scénique</p>	<p>Décrire (pour chaque lieu) les différentes parties : sa terminologie; sa fonction; sa composition.</p> <p>Prendre en compte les contraintes techniques et artistiques</p>
<p>1.2. EXPLOITATION DU SPECTACLE</p> <p>Répétitions et représentations</p> <p>Conduite</p> <p>Transport, conditionnement.</p>	<p>Décrire l'ordre et le cheminement des costumes et accessoires lors d'un changement.</p> <p>Inventorier et formaliser les différents changements correspondant à la conduite</p> <p>Identifier et prévenir les incidents éventuels.</p> <p>Identifier les moyens de communication gestuels, lumineux, audio et vidéo</p> <p>Inventorier les costumes et accessoires à charger et formaliser l'inventaire (fiches, documents...)</p> <p>Concevoir la protection des costumes et accessoires.</p>
<p>1.3. EXPLOITATION DES SYSTEMES FORMATISES</p> <p><u>Architecture des matériels informatiques:</u> Structure d'un ordinateur Périphériques Logiciels de D.A.O. CD-ROM Multi média Internet</p> <p><u>Techniques et concepts de base:</u> Principes de fonctionnement Systèmes d'exploitations Gestion des périphériques (entrées/sorties, gestion des sources) Communication entre équipements Procédures)</p> <p><u>Utilitaires:</u> Questionnaires de base de données Traitement de texte et tableur Logiciels professionnels CD-ROM, Multi média, Internet.</p>	<p>Identifier les différentes parties d'un système informatique et leurs fonctions.</p> <p>Situer les différents niveaux de procédure pour rendre le système opérationnel</p> <p>Énoncer le mode opératoire d'utilisation d'un logiciel</p> <p>Choisir et Exploiter un logiciel en fonction du travail à réaliser</p> <p>Rechercher les informations à traiter.</p> <p>Identifier la catégorie ou la classe de logiciel utilitaire en fonction du travail à produire.</p> <p>Indiquer les conditions de fonctionnement par rapport à l'environnement, les risques d'interférences.</p>

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
S7. HISTOIRE DE L'ART DU SPECTACLE ET DU COSTUME	
<p><u>S7.1 NOTIONS CONCERNANT LES ARTS APPLIQUES AUX COSTUMES ET LES ARTS DU SPECTACLE</u></p> <p>Repères chronologiques</p> <p>Caractéristiques esthétiques</p> <p>Relations formelles</p> <p>Grands courants d'idées</p> <p>Analyse technique, sociologique, et/ou symbolique et/ou poétique</p> <p>Recherche de documentation</p> <p>Sources d'informations historiques et/ou contemporaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> arts de la mode et du costume arts plastiques arts appliqués arts de la scène... <p><u>S7.2 HISTOIRE DU THEATRE ET DU COSTUME DE SCENE.</u></p> <p>Le théâtre grec</p> <p>Le théâtre romain</p> <p>Le théâtre antique</p> <p>Le moyen âge</p> <p>l'Italie comédia del arte</p> <p>Le théâtre élizabethain</p> <p>Le théâtre classique</p> <p>L'opéra</p> <p>Le théâtre allemand</p> <p>Théâtre allemand</p> <p>Théâtre de boulevard</p> <p>Comédie bourgeoise</p> <p>Le théâtre contemporain ...</p>	<p>Situer dans le temps et dans l'évolution des styles des réalisations significatives des principales périodes historiques.</p> <p>Relever les analogies et/ou interactions entre diverses productions artistiques.</p> <p>Identifier les caractéristiques et techniques liées: aux contraintes à la destination au projet (fonction usage) aux sources d'inspiration</p> <p>Sélectionner, organiser, classer un ensemble de documents en fonction de critères définis.</p> <p>Présenter cette documentation pour en faciliter l'exploitation.</p> <p>Identifier les sources d'informations</p> <p>Identifier et Nommer les édifices.</p> <p>Situer dans la chronologie.</p> <p>Analyser et Décrire en relation avec les pratiques professionnelle .</p> <p>Analyser les caractéristiques d'un costume dans le cadre d'un type de spectacle.</p> <p>Justifier les choix techniques et plastiques retenus</p>

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
<p><u>S7.3.HISTOIRE DES SPECTACLES</u></p> <p>dans les grandes périodes de l'histoire de l'art dans les cultures européenne, africaines, asiatiques...</p>	<p>Identifier, nommer, décrire et situer dans le contexte historique, géographique, culturel un ou des spectacles. Décrire ses rapport avec la société, le monde des idées, les autres arts.</p>
<p><u>S7.4 HISTOIRE DU COSTUME</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - formes, volumes matières, couleurs et vocabulaire spécifique. - Vêtements et accessoires caractéristiques des différentes périodes. - Vocabulaire spécifique du costume et de ses accessoires. - Les arts appliqués aux vêtements, aux accessoires <ul style="list-style-type: none"> le costume traditionnel le costume ethnique le costume militaire le costume folklorique 	<p>Identifier les caractéristique formelles d'un costume. Nommer un costume et ses accessoires.</p> <p>Analyser les éléments constitutifs d'un costume. Analyser les fonctions du costume.</p> <p>Reconnaître les matériaux utilisés aux travers des époques.</p> <p>Situer le costume dans un contexte historique et/ou géographique.</p> <p>Situer un costume dans une période d'histoire de l'Art.</p>

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
S8 MOYENS DE TRADUCTION ET D'EXPRESSION PLASTIQUE	
<p><u>S8.1 MOYENS GRAPHIQUES, CHROMATIQUES ET VOLUMIQUES</u></p> <p>Constituants plastiques et vocabulaire spécifique Graphismes Formes et volumes Couleurs et matières teinture texture</p> <p> Organisation des constituants : structure composition rapports harmonie</p> <p>Moyens de représentation et de traduction. croquis, dessin, maquette avec l'ensemble des technologie existentes, photographie, vidéo, etc...</p> <p>Methodes ou techniques de créativité</p> <p>Notions de morphologie, de psychologie et de morphopsychologie.</p>	<p>Analyser et traduire des rapports de : formes couleurs matières</p> <p>Organiser formes couleurs matières</p> <p>Elaborer les gammes colorées à partir de gammes et d'échantillons.</p> <p>Reconnaître et Utiliser les principes fondamentaux de composition Proposer des solutions sous forme de maquette, de figurines etc... Réaliser un produit en tenant compte des données spécifiques.</p> <p>Transformer et adapter des formes, couleurs, matières, à partir de données morphologiques et psychologiques.</p> <p>Transformer et interpréter des formes, couleurs, matières, à partir d'intentions scénographiques de données morphologiques et psychologiques.</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : Option " Techniques de l'habillement "

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
S9 SYSTEMES DE REPRESENTATION	
<p><u>DESSIN TECHNIQUE</u></p> <p>diverses conventions de représentation du dessin technique appliqué aux : matériaux souples, à la spécificité théâtrale</p> <p>tracés de: géométrie plane géométrie descriptive développement de volume croquis en perspective</p> <p><u>2 CODES ET LANGAGES</u></p> <p>cahier des charges normes, codes normalisations (français et étrangers) appliqués aux matériaux souples et entretien des textiles.</p>	<p>Lire, Exploiter les différents plans, maquettes et croquis</p> <p>Exécuter les dessins d'ensemble et/ou partiel de vêtement. Exécuter des gammes de fabrication.</p> <p>Utiliser un système d'expression graphique informatisé , D.A.O/ P.A.O etc...</p> <p>Illustrer une explication par un croquis en perspective.</p> <p>Décoder les données du cahier des charges</p> <p>Dechiffrer les notices d'emploi et d'entretien</p> <p>Traduire les conventions et symboles</p>

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
S10. L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT	
<p><u>S 10.1 LES INTERVENANTS</u></p> <p>Les différents métiers du spectacle vivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -techniques -administratifs -artistiques <p>Leurs relations</p>	<p>Indiquer les différents métiers</p> <p>Décrire l'activité de chacun et leurs relations</p> <p>Préciser les limites des domaines d'intervention</p> <p>Déterminer sa position hiérarchique et en tirer les conséquences</p>
<p><u>S10.2 LES FONCTIONS ET RESPONSABILITE</u></p> <p>Les intervenants, (responsable, équipe de production..)</p> <p>Les organismes de contrôle et de conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> -pompiers -Socotec.... 	<p>Citer, expliquer les fonctions et les responsabilité dans un spectacle</p> <p>Citer les différents organismes et leurs fonctions</p>
<p><u>S10.3 LES QUALIFICATIONS</u></p> <p>Qualification des personnels</p> <p>Bulletin de salaire - Contrat de travail</p>	<p>Indiquer les différentes qualifications des personnels</p> <p>Lire et vérifier un bulletin de salaire et / ou un contrat</p>
<p><u>S10.4 LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES</u></p> <p>Syndicats professionnels et représentants</p> <p>Conventions collectives et différents contrats</p> <p>Organisation du spectacle vivant en France (théâtre, danse, opéra, musique...)</p>	<p>Enumérer les organismes et préciser les fonctions</p> <p>Indiquer le rôle des conventions collectives</p> <p>Expliquer l'organisation des structures professionnelles du spectacle</p>
<p><u>S10.5 L'ECONOMIE DE L'ENTREPRISE</u></p> <p>Notion d'entreprise privée, publique</p> <p>Notion de clients/Fournisseurs</p> <p>La sous-traitance, la co-traitance</p>	<p>Citer les fonctionnements administratifs et financiers des théâtres et compagnies (théâtre, clients privés, ville...)</p> <p>Préciser les responsabilités des partenaires (entreprises de nettoyage...)</p>

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
<p>1.6 LES FONCTIONS ET STRUCTURES DES ENTREPRISES</p>	
types d'entreprise	Indiquer les types d'entreprises (notions juridiques, économiques...)
organisation des entreprises	Indiquer les différents services et préciser leurs fonctions (achats, fabrication, commercial...)
différents services	
<p>1.7 LES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES</p>	
sous-traitants, fournisseurs spécifiques	Apprécier les critères de choix d'un fournisseur
-tisseurs	Identifier le circuit et les étapes commande / livraison
-brodeurs	Rechercher les fournisseurs et la documentation spécifique
-cuir, fourrure, fleurs, plumes, décorateurs...	
<p>1.8 LE DROIT DES ENTREPRISES</p>	
gage mutuel	Identifier les documents et leurs fonctions
contrats, délais de paiement	Exploiter les documents et appliquer les réglementations
assurances	Identifier les contrats d'assurance

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
S11. ECONOMIE ET GESTION	
<u>S11.1 TENDANCE ET EVOLUTION</u>	
<p><u>Au plan économique</u></p> <p>Diversification des produits (théâtre événementiels, concerts, expositions...)</p> <p>Engagement sur la qualité</p> <p>Garantie et service après vente</p>	<p>Situer les actions et productions de l'entreprise par rapport aux objectifs économiques et artistiques</p>
<p><u>Au plan organisationnel et social</u></p> <p>Décloisonnement des fonctions et services</p> <p>Gestion collective des tâches</p> <p>Gestion et aménagement participatifs (entre personnes, entre entreprises)</p>	
<p><u>Au plan technologique</u></p> <p>Recherche de flexibilité</p> <p>Productivité</p> <p>Fiabilité</p> <p>Qualité</p>	<p>Situer les différents niveaux de gestion de l'entreprise et leurs relations</p> <p>Situer les relations avec les clients, les fournisseurs, et autres partenaires</p> <p>Identifier les facteurs influents</p>
<u>S11.2 COÛTS DE FABRICATION ET D'EXPLOITATION</u>	
<p>Eléments de coûts de revient :</p> <p>-dépenses directes :</p> <p> .composants, matériels spécifiques</p> <p> .matériaux</p> <p>-dépenses indirectes :</p> <p> .salaires</p> <p> .charges</p>	<p>Estimer le coût d'une réalisation, d'une exploitation</p>
<p>Seuil de rentabilité</p> <p>Marges / Coûts variables</p>	<p>Différencier les charges (fixes, variables...)</p>

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
<p><u>GESTION DES FLUX PHYSIQUES</u></p> <p>approvisionnement</p> <p>stocks, en-cours sur la matière d'oeuvre et l'outillage</p> <p>gestion des flux d'approvisionnement</p> <p>gestion de la consommation des produits et outillages</p> <p>modes de gestion</p>	<p>Estimer, apprécier l'incidence sur les coûts d'une gestion de stocks</p> <p>Identifier le mode de gestion optimale en fonction des fabrications et des modes d'organisation de l'entreprise</p> <p>Etablir les priorités dans les approvisionnements</p> <p>Déterminer les approvisionnements, les dates et les délais en fonction des fabrications</p>
<p><u>GESTION DE L'ORDONNANCEMENT ET SUIVI DE FABRICATION ET EXPLOITATION</u></p> <p>relations commerciales</p> <p> -ventes, achats et documents correspondants</p> <p>détermination de besoins</p> <p>détermination des temps</p> <p>suivi</p> <p>procédures des échanges</p> <p> -formalités administratives relatives aux déplacements à l'étranger</p> <p>détermination des charges de l'outil de fabrication et exploitation</p>	<p>Etablir et contrôler un bon de commande</p> <p>Suivre l'exécution d'une commande</p> <p>Nommer les différents modes de paiement</p> <p>Contrôler une facture</p> <p>Gérer l'ordonnancement</p> <p>Lire et utiliser les diagrammes d'ordonnancement et de suivi, plannings....</p> <p>Consigner les indications sur les graphes et les tableaux</p> <p>Identifier et évaluer les écarts par rapport aux prévisions</p> <p>Proposer et mettre en oeuvre des procédures d'ajustement</p> <p>Consigner et exploiter un tableau de bord</p> <p>Compléter les documents administratifs</p> <p>Expliquer les opérations de changes</p> <p>Déterminer les charges</p>

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
S12 COMMUNICATION	
<p><u>S12.1 MODES DE COMMUNICATION</u></p> <p>Différentes formes de langages -verbaux, non verbaux</p> <p>Techniques d'observation du comportement</p>	<p>S'exprimer oralement, par le regard, par le geste Se situer soi-même Décoder les différents types d'informations</p> <p>Adapter son comportement aux contextes</p> <p>Analyser et hiérarchiser les informations par rapport à son projet</p>
<p><u>S12-2 FONCTIONS DE LA COMMUNICATION</u></p> <p>Raisons de la communication</p> <p>Les destinataires -l'acteur -l'équipe</p> <p>Effets de toute situation de communication</p>	<p>Assumer toutes les situations</p> <p>Prendre en compte la personnalité des interlocuteurs et la spécificité du moment Communiquer en tenant compte de la personnalité de l'artiste et de la spécificité du moment</p> <p>Analyser le résultat obtenu à travers les remontées d'informations Prendre conscience que les perturbations font parties intégrantes de la situation de communication</p>

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
<p><u>13 CHIMIE ET PHYSIQUE APPLIQUEES</u></p> <p><u>13-1 Les solutions</u></p> <p>Acides et bases échelle de pH Oxydants et réducteurs. Oxydation et réduction exemples de réaction avec : l'eau oxygénée l'eau de javel</p> <p>Milieux dispersés : colloïdes, émulsions</p> <p>Agents tensio-actifs, savons, détergents</p> <p><u>13-2 Chimie organique</u></p> <p>Tetravalence du carbone. Formules développées des principaux types d'hydrocarbures utilisation des modèles moléculaires éclatés pour les présenter</p> <p>Structure de la chaîne carbonée, illustrée au moyen de modèles moléculaires</p> <p>Etude à partir d'exemples, de réactions chimiques conduisant aux matières plastiques usuelles</p> <p><u>13-3 Les matériaux textiles</u></p> <p>Principales propriétés physico-chimiques des textiles</p> <p>Structures</p> <p>Fibres</p> <p>Différents traitements</p>	<p>Caractériser les produits, savoir les utiliser et mettre en évidence leurs propriétés en respectant les règles de sécurité</p> <p>Identifier les domaines d'utilisation</p> <p>Décrire les modes d'emploi et les caractéristiques de sécurité associées</p> <p>Identifier les principaux types de textiles artificiels</p> <p>Identifier les domaines d'utilisation</p> <p>Décrire les modes d'emploi et les caractéristiques de sécurité associées</p> <p>Reconnaître les principaux types de textiles, savoir trouver leurs caractéristiques Identifier les moyens de contrôle Identifier les domaines d'utilisation Décrire leurs modes d'emploi et les caractéristiques de sécurité associées</p> <p>Identifier les différents traitements, en situation concrète</p> <ul style="list-style-type: none"> . le blanchiment . la teinture . les impressions . l'hydrofugeage <p>Identifier les différents modes opératoires et les précautions à prendre lors des traitements des textiles Décrire les effets des traitements</p>

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE

option techniques de l'habillement

PROGRAMMES

PRÉAMBULE : FINALITÉS ET OBJECTIFS

Le programme de français s'adresse à de jeunes adultes, des citoyens, des jeunes très divers (lycéens, apprentis, stagiaires de la formation continue) dont le projet professionnel est arrêté.

Dans cette perspective, il répond à une double finalité :

- concourir à la formation de la personne et du citoyen : la fréquentation des textes et des œuvres, qu'elles soient littéraires, picturales ou filmiques, est le moyen privilégié de l'appropriation d'une culture commune et de la construction d'une identité personnelle.

- développer les compétences de communication (savoir dialoguer, exprimer sa pensée, comprendre un message, le reformuler...) communes à l'ensemble des disciplines scolaires et à la vie professionnelle ou sociale.

Le professeur de français est le professeur de tous les textes et de tous les discours.

Ce programme s'inscrit dans la continuité des programmes du BEP.

Il doit permettre de :

- consolider des compétences développées au cours du cycle préparant au BEP,
- maîtriser des compétences directement opératoires dans la vie professionnelle ou sociale,
- mettre en œuvre des compétences nouvelles ou réactualisées dans le domaine de la culture générale.

A l'issue de la formation, l'élève devrait être capable de réaliser en toute autonomie des tâches globales complexes et

(*) On entend "œuvre" dans un sens large (littéraire, picturale, cinématographique...), c'est-à-dire tout message à caractère esthétique.

(**) On entend par "discours" toute production écrite ou orale plus ou moins codifiée par l'usage social.

de pratiquer l'ensemble des discours.

Ce programme est présenté en deux parties. La distinction entre une première partie consacrée à la connaissance des œuvres, des discours, des textes, et une seconde partie consacrée aux compétences à développer à travers un choix d'activités possibles, n'est justifiée que par la clarté de l'exposé. En aucune façon le professeur ne dissocie les deux perspectives : savoirs et savoir-faire s'associent dans la mise en œuvre d'activités globales complexes. Pour atteindre les objectifs du programme, le professeur construit des séquences d'enseignement intégrant compétences/contenus/activités.

I - Connaissance des œuvres (*) et des discours ()**

Le professeur envisage l'étude de textes variés : des œuvres représentatives du patrimoine littéraire mais aussi des discours fonctionnels.

I.1 Les œuvres

Au cours du cycle, l'élève étudie au moins :

- une œuvre romanesque
- une œuvre théâtrale
- un recueil ou un groupement de textes poétiques
- une œuvre ou un groupement de textes argumentatifs.

Complétées par des groupements de textes courts, ces œuvres relèvent d'époques ou de courants de pensée variés. Elles permettent l'approche de différents mouvements littéraires ou esthétiques et marquent l'évolution des idées.

En liaison avec l'enseignement de l'histoire ou de l'éducation artistique, leur étude peut donner lieu à des recherches documentaires, à des

visites d'exposition ou de musées, à l'exploitation d'œuvres cinématographiques, à la constitution de dossiers.

En dehors de la classe, l'élève est incité à lire des textes de la littérature française ou étrangère et à compléter ainsi les référents culturels qui contribuent à l'épanouissement de la personne et au développement de l'esprit critique.

1.2 Les discours fonctionnels

- Discours d'entreprise (lettres, circulaire, note de service, règlement intérieur...)

- Discours sociaux (presse, tract...)

1.3 Les notions pour l'analyse et la production des textes

Comprendre des œuvres et émettre des discours écrits et oraux supposent une connaissance raisonnée de la langue et du fonctionnement des discours.

Au cours du cycle de préparation l'élève réinvestit les notions pour l'analyse et la production des textes déjà étudiées dans le cycle préparatoire au BEP (partie III - contenus).

D'autre part, il semble nécessaire de porter l'accent sur certains points relatifs au fonctionnement de la langue et des discours.

S'il est possible de consacrer une séance de travail spécifique à l'étude d'un de ces points, il est important de rappeler que ceux-ci ne sont pas des objectifs d'étude mais des outils pour mieux comprendre et émettre tout type de discours.

Pour la clarté de l'exposé, on distingue ce que l'élève peut reconnaître et comprendre (activités de réception) et ce qu'il peut assimiler et produire.

CONTENUS	À MAÎTRISER EN ACTIVITÉ DE RÉCEPTION ET D'ÉMISSION	À MAÎTRISER EN ACTIVITÉ DE RÉCEPTION
La présence ou l'absence de l'énonciateur dans son énoncé	<ul style="list-style-type: none"> - les pronoms - les temps et les modes des verbes - le lexique (valorisant/dévalorisant) - les modalisateurs (adverbes...) 	
Les différentes voix dans un discours (qui parle ? qui voit ? qui sait ?)	<ul style="list-style-type: none"> - les discours rapportés : discours direct et indirect, discours narrativisé - l'emploi du "on" 	<ul style="list-style-type: none"> - les discours rapportés : discours direct libre, discours indirect libre - l'ironie - les ambiguïtés du "je"
Le dit et le non-dit	<ul style="list-style-type: none"> - l'implicite logique (le présupposé lié à l'énoncé) 	<ul style="list-style-type: none"> - l'implicite culturel, de connaissance (le sous-entendu lié à la situation de communication, au contexte)
La norme et l'écart	<ul style="list-style-type: none"> - les registres de langue 	<ul style="list-style-type: none"> - la poétique (figures de style, sonorités, procédés d'insistance...) - les néologismes, les jeux sur les mots (signifié et signifiant)
La cohérence et la cohésion du texte	<ul style="list-style-type: none"> - l'implicite logique - les réseaux sémantiques - les faits de reprise - les temps des verbes - les connecteurs et leur utilisation en fonction de la visée du texte - la ponctuation - la phrase complexe 	

II - Compétences et activités

Les tableaux ci-dessous présentent les compétences liées à l'oral, à l'écriture et à la lecture dont le développement permet d'atteindre les objectifs du programme.

Toutes ces compétences sont à mettre en œuvre et à développer dans le cadre d'activités globales.

Les propositions d'activités présentées ne sont ni impératives, ni limitatives : en fonction des acquis identifiés,

des filières ou des formations (sections industrielles ou commerciales, lycées professionnels, CFA, formation continue...), le professeur choisit et adapte ces activités selon son public.

2.1 Compétences liées à l'oral

Des activités d'apprentissage (menées dans un contexte scolaire, social ou professionnel) rendent le futur titulaire capable de

s'insérer dans une situation de communication directe (communication orale).

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Identifier le locuteur et la position qu'il occupe, l'auditoire auquel il s'adresse (qui peut être présent ou absent), l'objet et l'intention du message (apparent ou réel), les moyens verbaux et non-verbaux mis en œuvre. Ces compétences sont à développer dans des situations où les locuteurs sont multiples.

- Prendre en compte son auditoire, prendre conscience de l'image de soi et de l'image de l'autre pour s'insérer dans une situation de communication donnée, pour déterminer l'objectif visé.

- Produire un discours cohérent et efficace en choisissant les moyens d'expression verbaux et non-verbaux appropriés au destinataire, à l'intention de communication et à la situation.

CAPACITÉS (*)	MISES EN ŒUVRE
ÊTRE CAPABLE DE	Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à l'oral
ÉCOUTER	Écoute de l'autre en classe à l'occasion d'un débat, d'un exposé : analyse par les élèves des compétences orales mises en jeu. Écoute d'une émission (radio, TV). Écoute d'un débat télévisé (table ronde). Écoute avec prise de notes personnelles.
EXPOSER	Exposé sur un sujet défini (seul face à un groupe) : - compte rendu de lecture, visite, réunion, stage, film, émission télévisée - présentation d'un point littéraire ou d'actualité, d'un dossier disciplinaire ou inter disciplinaire.
TRANSMETTRE	Restitution de la parole des autres : - rapport des travaux d'un groupe - prise de parole de délégués d'élèves en conseil de classe ou d'administration - restitution orale d'une prise de notes.
PARTICIPER	Prise de parole dans une situation de communication évolutive : - débat - entretien avec le tuteur de stage - synthèse collective après l'étude d'une œuvre intégrale, à propos d'une situation historique ou géographique étudiée en groupes - réunion de la vie scolaire associative : comité d'hygiène et de sécurité, club, foyer...
ANIMER	Formulation de consignes à faire respecter. Animation d'un petit groupe : distribution de la parole dans un débat, dans une réunion...

(*) à acquérir ou à renforcer

2.2 Compétences liées à l'écriture

Des activités d'apprentissage associant étroitement les compétences liées à l'écriture et à la lecture doivent rendre le futur diplômé

capable d'écrire un texte (de communication pratique mais aussi d'expression libre) complet, c'est-à-dire de produire un ensemble cohérent qui répond à une situation de communication donnée, à un enjeu précis.

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Planifier son texte :

- . se fixer des objectifs
- . se représenter le destinataire
- . se représenter la tâche à effectuer.

- Produire un discours cohérent et efficace :

- . en choisissant les moyens appropriés au destinataire et à la situation de communication
- . en utilisant les codes de certains discours normés
- . en respectant les règles propres aux types de textes intégrés dans ces discours
- . en respectant les contraintes de la langue.

CAPACITÉS (*)	MISES EN ŒUVRE
ÊTRE CAPABLE DE	Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à l'écriture
ANALYSER	Formulation des idées essentielles d'un message. Explication d'un effet de sens. Prise de notes à partir de l'écrit ou de l'oral. Fiche d'analyse, fiche de lecture.
RENDRE COMPTE	Compte rendu d'enquête, de lecture, de film, de séance de travail. Rapport d'intervention en milieu professionnel.
SYNTHÉTISER	Fiche de synthèse sur une entreprise, un secteur d'activité. Synthèse des activités d'une séance (lecture méthodique, groupement de textes...) ou d'une séquence. Dossier documentaire.
TRANSPOSER	Transformation de textes : - rédaction de textes utilisant des procédés d'écriture découverts en lecture, réécriture de textes pour modifier le sens d'un énoncé - passage d'un code à un autre (rédaction d'une publicité à partir d'une fiche informative, d'un scénario à partir d'une nouvelle...).
DÉVELOPPER	Lettres. Articles. Textes fonctionnels (présentation d'une entreprise, d'un produit, d'une activité ; prescription à l'usage d'un client ; note explicative...) Commentaire littéraire, commentaire d'images. Essai argumenté (démontrer, convaincre). Textes libres.

(*) à acquérir ou à renforcer

2.3 Compétences liées à la lecture

La lecture développe l'esprit critique (caractériser/contextualiser/choisir/argumenter un choix ou une interprétation) et contribue à l'appropriation d'une culture générale.

Des activités d'apprentissage (lecture de textes intégraux, mise en relation de séries de textes, caractérisation de textes, reformulation dans

un autre type de discours...) rendent le futur diplômé capable d'aborder les discours et les œuvres dans leur globalité.

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Adapter sa stratégie de lecture à un projet individuel.
- Construire la ou les significations d'un texte

et pour cela se fonder sur :

- . les indices textuels de l'énonciation
- . les éléments sémantiques (lexique...) et syntaxiques (connecteurs...)
- . les implicites (connotations, allusions, mé-

taphores...)

. la mise en relation de ces données.

- Savoir identifier un texte, c'est-à-dire le situer dans un ensemble (genre et types de discours, époque et cadre idéologique).

CAPACITÉS (*)	MISES EN ŒUVRE
ÊTRE CAPABLE DE :	Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à la lecture
SAISIR LE SENS GLOBAL	Lecture cursive d'un texte (article, chapitre entier d'un texte d'idées, œuvre intégrale...) ou d'un ensemble de textes (journal ou revue, manuel...) afin d'en dégager le sens (sujet, but, propositions).
INTERPRÉTER	Lecture des mêmes textes ou d'autres (règlement intérieur, rapport, circulaire...) pour dépasser le sens immédiat et expliciter les significations sous-jacentes (étude stylistique, étude du contexte historique ou idéologique...).
METTRE EN RELATION	Lecture comparative de deux ou plusieurs textes (groupement autour d'une question, d'une problématique d'écriture : documents techniques...) pour en dégager les caractéristiques communes, les différences ou oppositions, les évolutions... Lectures cursives de textes ou de documents divers pour identifier un contexte et ses effets.

(*) à acquerir ou à renforcer

I - FINALITÉS

L'enseignement de l'histoire et de la géographie répond à une finalité commune : ouvrir l'esprit des élèves, des apprentis et des adultes en formation à une compréhension du monde contemporain qui leur permette d'agir de façon responsable. La mise en œuvre de l'enseignement des deux disciplines doit donc être coordonnée.

Les capacités et les aptitudes à développer doivent leur permettre de se situer dans ce monde, de s'insérer dans la société contemporaine où ils vivent, de mieux comprendre les problèmes qui s'y posent, d'exercer des droits et de respecter les devoirs de l'homme et du citoyen. En collaboration avec les autres disciplines, et tout particulièrement avec le français, l'enseignement de l'histoire et de la géographie

se fixe des objectifs culturels et de méthode qui permettent de développer et de consolider les aptitudes et les capacités des élèves, des apprentis et des adultes en formation à :

- acquérir des "savoir-faire" spécifiques et des méthodes de travail propres à l'histoire et à la géographie ;
- élargir la maîtrise de démarches intellectuelles de raisonnement (analyse, synthèse, conceptualisation...);
- mobiliser et organiser des connaissances, construire une réflexion par oral ou par écrit, présenter toute étude ou toute recherche sous forme de questions ou d'interrogations que suggère le sujet à traiter ;
- rechercher la qualité et la précision de l'expression ;
- constituer ou exploiter une documentation en critiquant les sources d'information ;
- analyser un espace géographique ou une situation historique en utilisant des documents écrits, audiovisuels ou informatiques.

Ces capacités préparent les élèves, les apprentis et les adultes en formation aux critères d'exigence de l'épreuve d'histoire-géographie,

Les objectifs du programme d'histoire

L'étude de la période postérieure à 1940 a fait l'objet d'une approche continue des programmes d'histoire des classes de seconde et terminale professionnelles.

Le programme examine un certain nombre de thèmes fondamentaux du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours et répond à la nécessité d'offrir aux apprenants une réflexion sur le monde actuel.

Il s'agit en effet :

- de réfléchir à quelques grandes questions du temps présent concernant la place, le rôle et les effets de la technique et de sa diffusion, le développement des communications, l'importance du fait religieux dans les sociétés, les rapports de force entre les États et les régions du monde, la Nation, la démocratie et le rôle du citoyen ;
- d'approfondir les notions telles que nationalité, patrie, laïcité...

- d'aller vers l'autonomie dans la lecture et l'interprétation de documents historiques ;
- d'analyser la complexité des interactions entre les facteurs politiques, sociaux et économiques ;
- de replacer les différentes questions dans une perspective historique pour en appréhender les racines et dégager les grandes étapes de leur évolution, pour apprécier le poids des contraintes géographiques, économiques et culturelles ainsi que celui des héritages et des mémoires ;
- de prendre conscience de la responsabilité des acteurs dans la construction d'une histoire qui ne relève pas de la fatalité.

Les objectifs du programme de géographie

On se propose de donner les repères spatiaux nécessaires pour appréhender un monde en rapide évolution. Il porte sur l'étude des ensembles territoriaux du monde actuel et s'inscrit donc en cohérence avec le programme des classes de seconde professionnelle qui analyse les rapports entre l'homme et le système-terre et de terminale professionnelle qui étudie les espaces organisés et les paysages produits par les activités humaines.

Le point de vue retenu par le programme de géographie est celui des états et des grands ensembles économiques définis par une base territoriale dont il s'agit de comprendre l'organisation et le fonctionnement dans une perspective résolument dynamique.

Ce programme invite à l'étude de situations géographiques qui déterminent les enjeux et les rapports de force permettant de comprendre le monde contemporain. L'entrée par les notions est retenue comme celle qui favorise le mieux l'analyse de situations géographiques diverses tout en respectant la liberté de choix des enseignants. En ce sens, il permet d'initier les élèves, les apprentis et les adultes en formation au raisonnement géographique en prenant comme facteur d'analyse les changements d'échelle. Les cartes, entre autres, s'avèrent indispensables pour appréhender l'organisation et le fonctionnement des ensembles géographiques retenus.

HISTOIRE

Pour les deux années la période de référence s'étend du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours

CLASSE DE 1^{ère} : LES HOMMES ET LES SOCIÉTÉS DE 1850 À NOS JOURS	
SUJETS D'ÉTUDE	NOTIONS
<p>INTRODUCTION : Chronologie Commentaire Il s'agit de rappeler brièvement les principaux repères chronologiques en utilisant les connaissances des élèves, des apprentis et des adultes en formation. Cette chronologie sera complétée et périodisée au fur et à mesure de l'étude des questions du programme.</p>	
<p>L'évolution du travail et ses conséquences dans le monde industriel depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. 1.1. L'évolution des techniques 1.2. Les conséquences de cette évolution sur : - l'organisation du travail, dans l'entreprise et dans la société - la redistribution du travail dans le monde.</p> <p>Commentaire On inscrit ce thème dans un cadre chronologique périodisé. Il convient de souligner les interactions entre les différents facteurs qui expliquent : - l'évolution des formes de la division et de l'organisation du travail, y compris dans sa dimension spatiale - la transformation des métiers, des catégories professionnelles, la naissance et l'évolution du syndicalisme. L'évolution des techniques et ses conséquences seront étudiées à partir d'exemples pris dans les pays précédemment industrialisés et qui permettent de comprendre qu'il s'agit d'un processus continu parti de l'Europe.</p>	<p>Système technique Organisation du travail Division internationale du travail Filière Rapport capital/travail Productivité Recherche Valeur ajoutée Industrialisation Mécanisation Automatisation Tertiarisation Fordisme Taylorisme Mondialisation</p>
<p>L'évolution des pratiques socio-culturelles A.1. L'évolution de la vie quotidienne - Permanences et ruptures - Identité culturelle et mondialisation</p> <p>Commentaire On conduit cette étude à trois moments différents : fin du XIX^{ème} siècle, entre deux guerres, années soixante. Il est souhaitable d'aborder ce chapitre sous l'angle culturel et de limiter l'étude au cas de la France. On peut envisager la culture dans ses rapports avec le corps (nourriture, vêtements, sports) l'art, l'écrit, la nature, les formes de sociabilité.</p> <p>A.2. Le fait religieux depuis 1850 - L'évolution des trois grandes religions monothéistes - L'évolution des rapports entre société et religions</p> <p>Commentaire On aborde : - l'évolution des grands traits du judaïsme, du christianisme, de l'islam (croyances, organisation, rapports avec l'État et la société, aire d'extension) - l'évolution des pratiques religieuses, en France (pour traiter "Société et religions").</p> <p>A.3. École et société en France depuis 1850 - L'école et la scolarisation - la société et les enjeux de l'école.</p> <p>Commentaire L'approche historique de ce sujet met en relief la généralisation progressive de la scolarisation en liaison avec l'idée républicaine.</p>	<p>Culture Mode de vie Sociabilité Pratique culturelle Identité culturelle</p> <p>Monothéisme Croyance Rite Pratique Église Communauté Fundamentalisme</p> <p>Scolarisation Laïcité Liberté scolaire Égalité Promotion Intégration Formation professionnelle</p>

CLASSE DE TERMINALE : LA VIE POLITIQUE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1850 A NOS JOURS

<p>INTRODUCTION : présentation du cadre chronologique</p> <p>Commentaire Il s'agit de rappeler les principaux repères chronologiques en utilisant les connaissances des élèves, des apprentis et des adultes en formation. Cette chronologie sera complétée et périodisée au fur et à mesure de l'étude des questions du programme.</p>	
SUJETS D'ÉTUDE	NOTIONS
<p>L'évolution des rapports de puissance dans le monde depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.</p> <p>L'étude porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aspects géopolitiques - Les aspects militaires - Les aspects économiques - Les aspects démographiques <p>Commentaire On montre par la comparaison de situations à des moments significatifs : - le monde dominé par l'Europe à la fin du XIX^{ème} siècle ; les rivalités entre les grandes puissances - l'affirmation de l'Allemagne, du Japon et des États-Unis ; le déclin relatif des démocraties européennes entre les deux guerres - la double hégémonie soviétique et américaine de 1945 à la fin des années 80 - la situation après 1989. On insiste sur la relation dominant/dominé en dégagant les fondements de la puissance et leur évolution.</p>	<p>Relations Internationales</p> <p>Puissance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indépendance - Souveraineté - Territoire - Frontière - Nationalisme - Sécurité collective - Dissuasion - Guerre froide - Coexistence pacifique
<p>Territoires et nations en Europe depuis le milieu du XIX^{ème} siècle</p> <p>Cartes des États européens en 1850, 1871, 1914, 1923, 1949 et de nos jours</p> <p>Commentaire En utilisant les cartes, on étudie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rassemblement des entités nationales (Italie, Allemagne) - l'éclatement des États multinationaux (empires ottoman et austro-hongrois) - le rôle des conflits dans cette évolution - la résurgence des nationalismes dans l'Europe contemporaine - le problème de la supranationalité. 	<p>État</p> <p>Nation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patrie - Patriotisme - Nationalisme - Nationalité - Fédération - Confédération - Supranationalité

CLASSE DE PREMIÈRE : LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE	
SUJETS D'ÉTUDE	NOTIONS
<p>Le territoire français Commentaire Mettre en valeur un territoire construit par l'histoire, un isthme de l'Europe, un finistère ouvert sur le monde. Une localisation élémentaire est indispensable</p>	<p>Territoire État Frontière</p>
<p>La population et la société Commentaire L'étude est conduite à plusieurs échelles dont il convient de repérer les emboîtements : l'échelle des espaces urbains, des ensembles régionaux, de la France, de l'Europe et du monde.</p>	<p>Distribution de la population Densité Migration Urbanisation</p>
<p>L'organisation du territoire Commentaire Il s'agit de mettre en évidence le mode de fonctionnement des espaces économiques et sociaux, de repérer les évolutions engagées, d'en comprendre les facteurs explicatifs. Il s'agit aussi de mesurer les effets des mutations économiques et sociales sur les paysages ruraux et urbains, agricoles, industriels et tertiaires. Le mode de fonctionnement et les évolutions soulignent le passage d'une logique nationale à des logiques européenne et mondiale.</p>	<p>Organisation de l'espace Polarisation Réseau Centre/périphérie Désertification Aménagement du territoire</p>
<p>Les citoyens et leurs territoires Commentaire Il s'agit de bien mettre en évidence les différents niveaux territoriaux : - commune et communauté - département et région - territoire national - espace européen pour bien individualiser le niveau de responsabilité des élus, la répartition des tâches, les moyens d'intervention de chaque citoyen, par exemple : le citoyen comme acteur de l'aménagement du territoire aux niveaux communal (POS), régional, national et européen (respect de l'environnement, grands projets d'aménagement : autoroute, TGV, aéroport)</p>	<p>Citoyenneté Environnement Collectivité territoriale Patrimoine Démocratie locale</p>

CLASSE DE TERMINALE : LE MONDE D'AUJOURD'HUI	
SUJETS D'ÉTUDE	NOTIONS
<p>Carte des grands ensembles du monde actuel Commentaire Il s'agit, en introduction, de mettre en évidence les grandes unités géopolitiques et culturelles pour établir une typologie. On prend appui sur l'analyse de cartes de répartition et de flux (hommes, produits, capitaux, P.N.B. mondial...) de localisation des centres de décision financiers, économiques, politiques...</p>	<p>Mondialisation Triade Nord/Sud Interdépendance - NOTIONS COMMUNES Organisation de l'espace Puissance Aire d'influence Centre Pôle de croissance Flux Mégapole Littoralisation</p>
<p>L'Europe M.1. Les territoires : des espaces diversifiés O.1. L'Union Européenne Commentaire On analyse le fonctionnement de l'espace européen (centre, périphéries occidentale, orientale, méditerranéenne et septentrionale). Diversité et disparités de l'espace européen. On aborde les relations de l'Union Européenne avec le reste de l'Europe. Il s'agit de mettre en évidence les effets des changements géopolitiques survenus à partir 1989</p>	<p>Espace économique Espace culturel</p>

Langues vivantes

Les objectifs et les contenus de l'enseignement des langues vivantes sont définis par l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. n° 18 du 12/05/1988).

Education physique et sportive

Les objectifs et les contenus de l'enseignement de l'éducation physique et sportive sont définis par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée (B.O.E.N. n° 46 du 14/12/1995).

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

I - Considérations générales

La période de formation en milieu professionnel correspond, pour les élèves, à une formation réelle et doit être préparée en liaison et avec la participation effective des professionnels qui les accueillent et des enseignants du centre ou de l'établissement de formation.

Il est important que la répartition des responsabilités de chaque participant (professionnels et professeurs) soit clairement établie. Cette coordination des actions de formation du couple professionnels/professeurs, sur le site de l'entreprise, assure la cohérence de la formation globale, les professeurs en conservant la maîtrise pédagogique. Ce rôle nouveau donné aux professeurs doit favoriser la création de liens étroits avec les entreprises d'accueil.

La période de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une planification préalable entre les divers partenaires concernés et vise à garantir la cohérence de la formation.

Les documents nécessaires à la formation et à l'évaluation des actions menées sont définis en commun avec les formateurs des établissements scolaires et les entreprises à partir des objectifs du référentiel du diplôme.

2 - Contenus et durée de la formation

La période de formation en milieu professionnel s'effectue en plusieurs périodes d'une durée totale de 16 semaines.

Il est souhaitable de choisir des entreprises pouvant proposer des activités variées et dont les performances permettent l'acquisition des compétences du référentiel. Nombre de compétences du référentiel ne peuvent être acquises qu'en entreprise (comportements, sens relationnel, prise de décision rapide, relations avec le metteur en scène...) ; les sites choisis, doivent constituer un milieu représentatif du spectacle réel et favoriser les apprentissages en situation.

Les travaux menés et les activités conduites doivent permettre de mener à bien les exigences du projet professionnel.

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE
OPTION : TECHNIQUES DE L'HABILLAGÉ**

HORAIRE HEBDOMADAIRE

DISCIPLINE	1ère année H/S	2ème année H/S
Expression française	1 h	1 h
Histoire-géographie	1 h	1 h
Langue vivante	2 h	2 h
Sciences appliquées	2 h	2 h
Economie-gestion	1 h	1 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Histoire de l'art et du costume	2 h	2 h
Arts appliqués	3 h	3 h
Histoire du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel	1 h	1 h 30
Techniques de l'habillement, couture	10 h	10 h 30
Techniques maintenance entretien	7 h	6 h
TOTAL GENERAL	32 h	32 h

Les enseignements sont répartis sur une durée de 68 semaines dont 16 semaines au minimum en milieu professionnel. Les horaires des enseignements professionnels sont adaptés aux circonstances de la formation sur site (adaptation aux horaires du spectacle).

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE
OPTION : TECHNIQUES DE L'HABILLAGES

REGLEMENT D'EXAMEN

Épreuves	Unités	Coeff.	Forme ponctuelle (*)	Durée	Forme CC
E.1 : Épreuve professionnelle Coef : 12					
-Sous-épreuve A1 : habillage et conduite sur site	U11	4	pratique	4h	CC
-Sous-épreuve B1 : maintenance en atelier	U12	4	pratique	16 à 24h	CC
-Sous-épreuve C1 : Projet professionnel	U13	4	orale (a)	30 mn	CC
E.2 : Épreuve technologique Coef : 3	U21	3	écrite	4h	CC
E.3 : Sciences appliquées Coef : 2	U31	2	écrite	3h	CC
E.4 : Français - Histoire/Géographie Coef : 2					
Sous-épreuve A4 : Français	U41	1	écrite	1h30	CC
Sous-épreuve B4 : Histoire/Géographie	U42	1	écrite	1h30	CC
E.5 : Langue vivante Coef : 2	U51	2	orale (b)	20 mn	CC
E.6 : Arts appliqués Coef : 7					
Sous-épreuve A6 : Histoire de l'art, du spectacle et du costume Coef : 3	U61	3	écrite	2h	CC
Sous-épreuve B6 : Arts appliqués Coef : 4	U62	4	écrite	4h	CC
E.7 : Éducation physique et sportive Coef : 1	U71	1	pratique		CC

(*) : forme ponctuelle obligatoire pour les candidats issus d'établissements privés hors contrat.

(a) : épreuve orale précédée de 30 minutes de préparation

(b) : épreuve orale précédée de 20 minutes de préparation

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE
OPTION : «TECHNIQUES DE L'HABILLAGE»

DEFINITION DES EPREUVES D'EXAMEN

**E 1. Epreuve professionnelle
(coefficient 12)**

Unité U11
Unité U12
Unité U13

Les évaluations s'effectuent sous forme de contrôle continu, ou sous forme d'épreuves ponctuelles (voir tableau des épreuves).

Les évaluations (CC ou ponctuel) doivent présenter des caractéristiques variées :

- par la complexité du travail demandé,
- par les matériaux et matériels utilisés,
- par les procédés mis en oeuvre,
- par les contextes de réalisation.

C'est l'ensemble des évaluations qui permet de vérifier que les compétences terminales sont acquises.

Il est recommandé que les partenaires de chaque établissement (professionnels et professeurs concernés) organisent les évaluations en fonction des contraintes liées au déroulement de la préparation et de la réalisation du spectacle .

SOUS - EPREUVE A1 : Habillage et conduite sur site
Coefficient 4

Unité U11

● Objectifs et contenus :

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- analyser des données,
- exploiter des informations artistiques et techniques,
- organiser le travail,
- effectuer les différentes tâches et opérations,
- contrôler l'adéquation produit/projet,
- gérer l'exploitation.

Les compétences particulièrement visées sont :

- C11, C12,
- C21, C22, C23,
- C32, C34,
- C41

● Forme :

- *Ponctuelle : (pratique, 4 heures)*

A partir d'un dossier écrit et/ou de consignes orales, le candidat réalisera tout ou partie de la réalisation sur site, dans le cadre d'un spectacle.

La participation des professionnels à l'organisation et aux évaluations est recommandée.

L'évaluation portera plus particulièrement sur :

- les comportements professionnels liés à l'activité
- la conformité du résultat attendu
- la pertinence des démarches et techniques mises en oeuvre

- *Contrôle continu :*

Les enseignants s'attacheront à mettre en oeuvre des évaluations sur site, correspondant aux contraintes habituelles du déroulement d'un spectacle.

SOUS-EPREUVE B1 : maintenance en atelier

Unité U12

Coefficient 4

① Objectifs et contenus :

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- effectuer la maintenance couture,
- effectuer la maintenance entretien,
- tenir compte du contexte dans lequel ce travail sera réalisé.

Les compétences particulièrement visées sont :

- C13,
- C21, C22, C23,
- C35, C36, C38, C39, C3-10,
- C41.

② Forme :

- *Ponctuelle : (pratique, 16 à 24 heures)*

A partir d'un dossier écrit et/ou de consignes orales, le candidat réalisera tout ou partie de la maintenance d'un (ou plusieurs) costumes (ou accessoires). Les activités de relevés, de couture, d'entretien seront privilégiées.

L'évaluation portera plus particulièrement sur :

- les comportements professionnels liés à l'activité
- la conformité du résultat attendu
- la pertinence des démarches et techniques mises en oeuvre
- l'organisation du poste de travail et les sécurités liées aux produits utilisés

- *Contrôle continu :*

Les enseignants s'attacheront à mettre en oeuvre des activités réelles ou simulées correspondant aux contraintes habituelles du déroulement d'un spectacle.

● Objectifs et contenus :

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à conduire un projet qui mettra en oeuvre les compétences suivantes (tout ou partie) :

- C11, C12, C13, C14
- C21, C22, C23
- C3-12

● Forme :

- *Ponctuelle : (orale, 30 minutes ; préparation : 30 minutes)*

A/ Constitution du dossier

Lors de sa formation en entreprise et/ou en établissement de formation, le candidat constitue un dossier relatif à un projet de réalisation, dont il détermine avec ses formateurs :

- les objectifs,
- les contenus (textes, croquis, documents historiques et techniques...),
- la composition.

Ce dossier doit comporter :

- des recherches historiques concernant le domaine professionnel,
- des études de différentes méthodes et techniques de réalisation,
- l'adéquation des choix techniques avec les fonctions des costumes,
- l'étude de gestion de la réalisation,
- l'étude des coûts de réalisation,
- les contraintes de sécurité.

B/ Entretien devant le jury**Présentation du dossier**

Le candidat doit commenter et argumenter son approche du ou des problèmes traités, en justifiant les choix réalisés.

Cette présentation du dossier peut mettre en oeuvre tous procédés de communication apportés par le candidat.

Le dossier est mis à la disposition du jury 15 jours avant la date d'examen au centre d'examen.

Critères d'évaluation :

Concernant le dossier :

- l'intérêt de la documentation réunie,
- les informations techniques données traitent les sujets avec précision et de façon pertinente, elles permettent une réalisation organisée, et tiennent compte des coûts et de la gestion.
- le dossier formalise des propositions concrètes, des possibilités d'amélioration...
- la qualité visuelle de la présentation,
- l'expression écrite.

Concernant l'entretien avec le jury :

Les membres du jury auront pour principaux objectifs :

- d'apprécier l'étendue des connaissances concernant le thème étudié,
- d'évaluer la capacité à communiquer,
- d'évaluer :
 - .la pertinence et la précision des réponses,
 - .la clarté des démonstrations,
 - .l'organisation du propos,
 - .la qualité de l'expression et de la communication orale.

- *Contrôle continu* :

Les contenus du projet professionnel et la démarche de présentation et de soutenance de dossier seront homologues à l'épreuve ponctuelle; seules les formes de l'évaluation s'adapteront au contrôle continu.

E 2 : Epreuve technologique **Coefficient 3**

Unité U2

① Objectifs et contenus :

Cette épreuve a pour but d'évaluer plus particulièrement les compétences liées :

- à la communication technique,
- à l'organisation d'un spectacle, pour les fonctions de l'intéressé,
- à l'analyse fonctionnelle des costumes, aux caractéristiques techniques de ceux-ci,
- aux procédés de réalisation,
- aux éléments de gestion technique nécessaires à la maintenance et à la conduite du spectacle,
- à la connaissance du milieu et des entreprises du spectacle,
- aux impératifs de sécurité.

② Forme :

- *Ponctuelle* : (épreuve écrite d'une durée de 4 heures)

Le problème posé correspondra à une situation réelle. On évitera un ensemble de questions théoriques, et des questions qui ne font appel qu'à la mémoire. Les problèmes à résoudre les questions liées à ceux-ci devront permettre d'évaluer la capacité à analyser un problème, à raisonner et à développer les connaissances de façon pertinente.

- *Contrôle continu* :

Les évaluations seront effectuées en liaison avec les travaux pratiques et les projets développés.

E 3 ; Sciences Appliquées
Coefficient 2

Unité U31

Epreuve écrite d'une durée de 3 heures, ou contrôle continu

Cette épreuve permet de vérifier l'aptitude du candidat à résoudre des problèmes professionnels en s'aidant des outils de sciences physiques et de chimie.

Etant donné que l'enseignement des sciences physiques et de la chimie a lieu dans le cadre d'une liaison étroite avec les enseignements professionnels, les sujets comporteront des cas concrets, assortis ou non de questions nécessitant la mise en oeuvre de calculs et de résolutions de problèmes professionnels.

E 4 : Français - Histoire géographie
Coefficient 2

Unité U41
Unité U42

SOUS-EPREUVE A4 : Français
Coefficient 1

Unité U41

Epreuve écrite d'une durée d'1h30, ou contrôle continu

L'évaluation comporte deux parties :

- une première partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les compétences de lecture,
- une deuxième partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les compétences d'écriture.

L'évaluation s'appuie sur un ou plusieurs textes (littéraires, essais, articles de presse), illustrés éventuellement par un ou plusieurs documents iconographiques.

Dans la première partie, deux ou trois questions permettent de vérifier la capacité du candidat à comprendre le sens global du texte, à en dégager la construction, à en caractériser la visée, le ton, l'écriture...

La seconde partie permet d'évaluer la capacité du candidat à exposer un point de vue ou à argumenter une opinion. Le type d'écrit attendu s'inscrit dans une situation de communication précisée par l'énoncé (lettre, synthèse rédigée, article...). Le sujet précise la longueur du texte à rédiger.

Le nombre de points attribués aux compétences de lecture et aux compétences d'écriture (notamment à la qualité d'expression) est indiqué dans le sujet. Dans tous les cas, la note globale est attribuée sur 20 points.

Epreuve écrite d'une durée d'1h30, ou contrôle continu

Le candidat a le choix entre deux sujets. Il doit faire la preuve de ses capacités à comprendre et analyser une situation historique ou géographique en s'appuyant sur l'étude d'un dossier de trois à cinq documents de nature variée.

Il répond à une série de questions qui visent à évaluer ses compétences à :

- repérer et relever des informations dans une documentation,
- établir des relations entre les documents,
- utiliser des connaissances sur le programme.

Ces questions, qui ne peuvent se réduire à une demande de définition, permettent au candidat de faire la preuve qu'il maîtrise les méthodes d'analyse des documents et qu'il sait en tirer parti pour comprendre une situation historique ou géographique.

Il élabore ensuite une courte synthèse intégrant les éléments apportés par le dossier et ses connaissances.

Les documents constituent un ensemble cohérent qui permet une véritable mise en relation. La cohérence réside dans la situation envisagée et la (ou les) notion(s) qui s'y rapporte(nt).

La synthèse consiste en un texte rédigé qui peut être accompagné par une carte, un croquis ou un schéma à l'initiative du candidat ou en réponse à une question expressément formulée.

Epreuve orale d'une durée de 20 minutes, précédée de 20 minutes de préparation, ou contrôle continu

Cette épreuve orale vise surtout à apprécier la capacité du candidat à comprendre, à parler, éventuellement à lire la langue étrangère, à partir de documents divers à caractère professionnel, commercial, publicitaire ou technique (notices, documents techniques et commerciaux, textes de spectacles...).

L'épreuve se place dans un cadre essentiellement pratique et s'appuie sur des situations concrètes empruntées aux activités professionnelles courantes. L'interrogation sera conduite sous la forme d'un entretien dirigé en langue étrangère.

E 6 : Arts appliqués
Coefficient 7

Unité U61
Unité U62

L'épreuve comporte deux sous-épreuves.
On évitera l'évaluation de mêmes compétences dans les deux sous-épreuves, ainsi que dans la sous-épreuve « projet professionnel ».

SOUS-ÉPREUVE A6 : Histoire de l'art, du spectacle et du costume
Coefficient 3

Unité U61

Epreuve écrite d'une durée de 2 heures, ou contrôle continu

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- identifier, situer et comparer des costumes historiques et/ou contemporains,
- analyser au plan esthétique et stylistique une ou plusieurs réalisations à partir d'éléments réels ou d'une documentation,
- de resituer le spectacle dans le contexte historique (styles, auteurs, acteurs, mise en scène...).

A partir d'une réalisation ou de documents historiques ou contemporains, il peut être demandé :

- d'identifier, de décrire, de situer chronologiquement les éléments donnés en analysant leurs caractéristiques formelles et stylistiques,
- d'établir des relations formelles, techniques ou stylistiques, entre des réalisations du champ professionnel et d'autres créations artistiques de même époque,
- les réponses peuvent être formulées par écrit et/ou graphiquement.

SOUS-ÉPREUVE B6 : Arts appliqués
Coefficient 4

Unité U62

Epreuve écrite d'une durée de 4 heures, ou contrôle continu

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- exploiter une documentation,
- proposer des solutions répondant à des fonctions et des styles définis,
- représenter un projet, ou un sous-ensemble de projet.

A partir d'un cahier des charges et en exploitant des données (échantillons, photographies, catalogues, films...), il est demandé :

- d'effectuer sous forme d'esquisses la recherche demandée,
- de traduire la solution qui paraît la mieux adaptée sous forme d'une représentation suivant le caractère de l'étude proposée,
- de donner des indications sur les divers traitements d'aspects (couleurs, effets de matières...) et, si nécessaire, des croquis de détail à grande échelle, des explications techniques...

L'évaluation portera sur :

- le respect du cahier des charges,
- la faisabilité de l'ouvrage proposé,

- la lisibilité, l'expressivité et la qualité plastique de l'étude menée,
- les informations (pertinence et rigueur).

E 7 : Education physique et sportive

Unité U71

Coefficient 1

Epreuve pratique, ou contrôle continu

Les dispositions de l'arrêté du 22 novembre 1995 (Journal officiel du 30 novembre 1995) relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée sont applicables au diplôme de technicien des métiers du spectacle s'agissant de l'évaluation sous forme ponctuelle.

Les modalités d'organisation de l'épreuve sous forme de contrôle en cours de formation prévues par l'arrêté précité seront adaptées aux exigences de l'évaluation sous forme de contrôle continu.

**DIPLÔME DE TECHNICIEN
DES METIERS DU SPECTACLE**

OPTION : " MACHINISTE CONSTRUCTEUR "

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE
Option : "Machiniste constructeur"

SOMMAIRE GENERAL

● REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		RAP/1 à RAP/7
● ANNEXE I		
REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
- tableau de relations	page	1
- sommaire des savoir-faire	page	2
- savoir-faire	page	3 à 16
- tableau des relations savoir-faire / connaissances	page	18
- sommaire des connaissances	page	19
- connaissances	page	20 à 45
● PROGRAMMES d'enseignements généraux	page	46
● ANNEXE II		
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS / HORAIRES	page	61
● ANNEXE III		
REGLEMENT D'EXAMEN	page	63
● ANNEXE IV		
DEFINITION DES EPREUVES	page	65

ANALYSE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

1 / Appellation du diplôme

L'activité du titulaire du ^{de technicien} Diplôme des Métiers du Spectacle, option " Machiniste constructeur " s'exerce dans le domaine du spectacle vivant, c'est à dire dans toute les situations (scène, plateau, extérieur...)

2 / Champs d'activité

Contexte professionnel

Les entreprises concernées relèvent de secteurs d'activités diversifiés. Les éléments de variabilité sont d'origines diverses:

- domaine privé, domaine public
- lieux scéniques permanents, tournées, événementiels (congrès, concerts...)
- petites entreprises, grandes entreprises (sui induit parfois des spécialisations ou des organisations du travail différentes)
- prise en compte de la totalité du processus (conception, réalisation, montage, conduite et démontage), ou prise en charge partielle (seulement la construction du décor)

Les technologies et organisations sont plus ou moins "modernisées" : ces métiers connaissent une évolution, tant des techniques de conception (CAO, DAO,...), que des matériaux de construction (matériaux composites) et des équipements de machinerie (systèmes mécaniques automatisés, imformatisés, audio-vidéo...)

Les conditions de travail sont spécifiques: horaires décalés, travail en fin de semaine (en liaison avec la programmation des spectacles). L'exercice de l'activité occasionne parfois des déplacements longs à l'étranger. Enfin les conditions et règlement de sécurité sont à prendre en compte dans tous les actes de la vie professionnelle (présence du public, travail des matériaux type M1, résines, solvants...).

Délimitation et pondération des activités

Le professionnel assure la mise en place, le montage, l'assemblage et les mouvements de décors et accessoires entre différentes scènes ou différents spectacles. Il participe à la réalisation des décors et accessoires. Il peut dans certains cas les concevoir techniquement et exécuter les plans ou maquettes. Il doit pouvoir assurer une "conduite" de spectacle.

De par l'organisation, le travail en équipe est important, de même les comportements et compétences de type relationnel sont indispensables (avec le décorateur, le metteur en scène, parfois les acteurs..). Selon les cas les compétences sont plus opérationnalisées dans telles fonction ou tâche.

Les qualités associées à ces emplois sont, l'esprit d'initiative et d'invention ainsi qu'un très grand sens artistique.

Les compétences développées doivent, après une période d'adaptation, permettre une mobilité facile vers les métiers du cinéma et de la télévision.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME : Diplôme de technicien des métiers du spectacle
Option "Machiniste constructeur"

FONCTION : CONSTRUCTION du décor

SOUS- FONCTION :

TACHES :

- relever des caractéristiques et participer à la mise à jour de la fiche technique du décor
- réaliser un plan
- réaliser une épure
- élaborer un descriptif (quantitatif, économique)
- contrôler la faisabilité
- participer à l'élaboration des plannings
- construire les décors, les mobiliers spécifiques
- réparer un élément de décor, un accessoire
- emballer les décors

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

* Données:

- données artistiques, fonctionnelles, techniques
- consignes orales, maquettes, plans du décorateur, intentions du décorateur et/ou du metteur en scène
- données fournisseurs
- caractéristiques du lieu

* Moyens - Procédés:

- manuels et mécaniques
- matériels et machines d'atelier, outils informatiques

* Relation - Communication:

- directeur technique, décorateur, assistant metteur en scène, autres techniciens, régisseur, responsable du lieu scénique
- gens de plateau, fournisseur de matériaux

* Site - Environnement :

- lieu scénique
- ateliers, magasins

* Matière d'oeuvre :

- bois, métaux ferreux et non ferreux, tissus, matériaux de synthèse, composants et quincaillerie, adhésifs, revêtements et traitements de surface (peinture, vernis...)

RESULTATS ATTENDUS :

- Respect des plans et des intentions
- conformité du produit et exploitabilité du produit par d'autres
- temps passé, matériaux utilisés
- mise en oeuvre de l'hygiène et de la sécurité

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME :

Diplôme de Technicien des métiers du spectacle
Option "Machiniste constructeur"

FONCTION : MISE EN OEUVRE de la machinerie

SOUS- FONCTION : Equipement du lieu scénique et Approvisionnement

TACHES :

- charger, décharger les camions
- répartir les éléments pour la préparation du montage
- manipuler les charges (manuel, mécanique...)
- équiper le lieu scénique (cintres, dessous...)
- stocker et gérer les équipements (et accessoires)
- monter les différentes ouvertures de rideaux

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

* Données:

- volume capable, marquage et ordre de chargement
- plans d'implantation, d'équipements, de marquage, de repérage

* Moyens - Procédés:

- manuels et mécaniques, moyens de manutention spécifiques
- moyens de levage... cordages, moufles, élévateur...

* Relation - Communication:

- responsable du lieu scénique, régisseur
- chef machiniste

* Site - Environnement :

- en plein air, en hauteur
- sur tous lieux scéniques (configurations diverses)

* Matière d'oeuvre :

- éléments de décor
- dispositifs de machinerie

RESULTATS ATTENDUS :

- fiabilité de l'équipement
- temps passé et délais
- mise en oeuvre de la sécurité

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME :

Diplôme de technicien des métiers du spectacle
Option "Machiniste constructeur"

FONCTION : MISE EN OEUVRE de la machinerie

SOUS- FONCTION : Montage du décor

TACHES :

- tracer les implantations
- mettre en place les éléments de décor
- rectifier éventuellement
- assurer la maintenance et régler les matériels (planter, dresser)
- régler et vérifier le fonctionnement

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

* Données:

- plans d'implantation et de montage (marquage et repérage)
- volume capable

* Moyens - Procédés:

- outillages manuels et machines portatives
- matériels de manutention, sources audio

* Relation - Communication:

- chef machiniste, encadrement de la structure d'accueil
- autres techniciens

* Site - Environnement :

- en plein air, en hauteur
- sur tous lieux scéniques (configurations diverses)

* Matière d'oeuvre :

- éléments de décor
- dispositifs de machinerie

RESULTATS ATTENDUS :

- conformité du décor
- temps passé et délais
- méthode utilisée, initiative
- intégration dans l'équipe

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME :

Diplôme de technicien des métiers du spectacle
Option "Machiniste constructeur"

FONCTION : EXPLOITATION de la machinerie

SOUS- FONCTION : Gestion de la conduite

TACHES :

- procéder à la mise en état
- exécuter des procédures d'une conduite
- exécuter un changemant de décor ou un effet de machinerie
- gérer l'inventaire des éléments
- gérer les accessoires
- gérer les petits effets spéciaux
- mettre en oeuvre les éléments de sécurité

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

* Données:

- textes, partitions, procédures
- conduites de mise en scène, ...top

* Moyens - Procédés:

- sources audio, vidéo, boîtier de commande
- systèmes mécaniques, électromécaniques, hydrauliques, informatiques...

* Relation - Communication:

- régie, chef machiniste, comédiens
- autres techniciens

* Site - Environnement :

- lieu scénique, (cage de scène, lieu intégré, lieu isolé...)

* Matière d'oeuvre :

- accessoires, décors
- matière d'oeuvre liées aux effets spéciaux

RESULTATS ATTENDUS :

- attention, vigilance, ponctualité
- respect des procédures et précisions des actes
- sociabilité avec l'environnement (comédiens...)

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME : *Diplôme de technicien des métiers du spectacle*
Option "Machiniste constructeur"

FONCTION : MISE EN OEUVRE de la machinerie

SOUS- FONCTION : Démontage et Maintenance

TACHES :

- démonter le décor
- déséquiper le lieu scénique
- gérer le stockage du décor
- assurer la maintenance des structures du décor
- assurer l'entretien de l'outil de travail
- rédiger les informations liées au démontage pour prise en compte

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

* Données:

- plan de montage et/ou de stockage

* Moyens - Procédés:

- outillages manuels et portatifs
- moyens de manutention et de levage

* Relation - Communication:

- chef machiniste, encadrement de structure d'accueil, autres techniciens

* Site - Environnement :

- tous lieux scéniques, ateliers
- en plein air, en hauteur

* Matière d'oeuvre :

- éléments de décor
- dispositifs de machinerie

RESULTATS ATTENDUS :

- conformité des éléments initiaux du décor
- temps passé, délais
- méthode utilisée, initiative, intégration dans l'équipe
- respect des lieux et du décor
- outillages adaptés et en état

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME :

Diplôme de Technicien des métiers du spectacle
Option "Machiniste constructeur"

FONCTION : COMMUNICATION / RELATION

SOUS- FONCTION :

TACHES :

- répartir les tâches entre différents techniciens et avec l'équipe d'accueil
- établir les relations avec l'artiste
- répéter avec l'équipe artistique
- participer aux réunions de régie
- participer aux réunions avec le décorateur, l'éclairagiste, le chef-machiniste et le responsable son

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

* Données:

- composition de l'équipe, fonctions, organigramme

* Moyens - Procédés:

- oral, écrit
- informatique, téléphone, fax, vidéo, audio..

* Relation - Communication:

- techniciens, metteur en scène, régisseur, comédiens, chef machiniste, assistants, responsable de lieux scéniques, gens de plateau, décorateur, directeur technique, fournisseurs...

* Site - Environnement :

- tous sites, lieux scéniques, ateliers, régies...

* Matière d'oeuvre :

- informations orales et écrites

RESULTATS ATTENDUS :

- compréhension et exploitabilité du message émis
- écoute active
- pertinence des informations émises
- pertinence des informations "stockées"

**DIPLÔME DE TECHNICIEN
DES METIERS DU SPECTACLE
OPTION : " MACHINISTE CONSTRUCTEUR "**

ANNEXE I

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE

option "machiniste constructeur"

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

CHAMP D'INTERVENTION

FONCTIONS ET TACHES PRINCIPALES

CONSTRUCTION DU DECOR

- *relever des caractéristiques et participer à la mise à jour de la fiche technique du décor
- *réaliser un plan
- *réaliser une épure
- *élaborer un descriptif (quantitatif, économique)
- *contrôler la faisabilité

- *participer à l'élaboration des plannings
- *construire les décors et les mobiliers spécifiques
- *réparer un élément de décor ou un accessoire
- *emballer des décors

MISE EN OEUVRE de la machinerie

Equipement du lieu scénique et approvisionnements

- *charger, décharger les camions
- *répartir les éléments pour

la préparation du montage

- *manipuler les charges (manuel, mécanique...)

- *équiper le lieu scénique (cintres, dessous...)
- *stocker et gérer les

équipements et accessoires

- *monter les différentes ouvertures de rideaux

MISE EN OEUVRE de la machinerie

Montage du décor

- *tracer les implantations
- *mettre en place les éléments du décor (planter et dresser)
- *rectifier éventuellement

- *assurer la maintenance et régler les matériels
- *régler et vérifier le fonctionnement

EXPLOITATION de la machinerie

gestion de la conduite

- *procéder à la mise en état
- *exécuter des procédures d'une conduite
- *exécuter un changement de décor ou un effet de machinerie

- *gérer l'inventaire des éléments
- *gérer les accessoires
- *gérer les petits effets spéciaux
- *mettre en oeuvre les éléments de sécurité

MISE EN OEUVRE de la machinerie

Démontage et maintenance

- *démonter le décor
- *déséquiper le lieu scénique
- *gérer le stockage du décor
- *assurer la maintenance des structures du décor

- *assurer l'entretien de l'outil de travail
- *rédiger les informations liées au démontage pour prise en compte

COMMUNICATION RELATION

- *répartir les tâches entre les différents techniciens, et avec l'équipe d'accueil
- *établir des relations avec l'artiste
- *répéter avec l'équipe artistique

- *participer au réunion de régie
- *participer aux réunions avec le décorateur, l'éclairagiste le chef-machiniste et le responsable son

REFERENTIEL DU DIPLOME

COMPETENCE GLOBALE

CAPACITES ET COMPETENCES TERMINALES

S'INFORMER TRAITER LES INFORMATIONS

C1

- 1- Identifier la situation, les besoins et les informations nécessaires
- 2- Décoder et analyser les données de définition
- 3- Effectuer les choix technologiques
- 4- Etablir les éléments de définition
- 5- Etablir les données de gestion

ORGANISER ET GERER

C2

- 1- Etablir le processus de réalisation
- 2- Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation
- 3- Organiser ses postes de travail

REALISER

C3

- 1- Vérifier les moyens et approvisionnements
- 2- Mettre en oeuvre les moyens de production
- 3- Effectuer le prémontage
- 4- Vérifier l'adéquation produit/projet
- 5- Effectuer le montage d'une installation électrique
- 6- Assurer la maintenance de ses postes de travail

EXPLOITER

C4

- 1- Charger, décharger
- 2- Assurer le montage et le démontage sur site
- 3- Effectuer la répétition technique
- 4- Effectuer la mise en état
- 5- Effectuer la répétition artistique
- 6- Conduire
- 7- Assurer la maintenance

SOMMAIRE DES SAVOIR-FAIRE

C1 S'INFORMER. TRAITER LES INFORMATIONS

- C11 - Identifier la situation, les besoins et les informations nécessaires
- C12 - Décoder et analyser les données de définition
- C13 - Effectuer les choix technologiques
- C14 - Etablir les éléments de définition
- C15 - Etablir les données de gestion

C2 ORGANISER ET GERER

- C21 - Etablir le processus de réalisation
- C22 - Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation
- C23 - Organiser ses postes de travail

C3 REALISER

- C31 - Vérifier les moyens et approvisionnements
- C32 - Mettre en oeuvre les moyens de production
- C33 - Effectuer le prémontage
- C34 - Vérifier l'adéquation produit/projet
- C35 - Effectuer le montage d'une installation électrique
- C36 - Assurer la maintenance de ses postes de travail

C4 EXPLOITER

- C41 - Charger, décharger
- C42 - Assurer le montage et le démontage sur site
- C43 - Effectuer la répétition technique
- C44 - Effectuer la mise en état
- C45 - Effectuer les répétitions artistiques
- C46 - Conduire
- C47 - Assurer la maintenance

CAPACITE C1 : S'INFORMER et TRAITER les informations

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 11 Identifier la situation, les besoins et les informations nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les lieux, les différents tableaux, la taille de la production - Analyser et interpréter les données écrites et/ou orales - Relever et / vérifier les informations nécessaires à la construction - Compléter et/ou contrôler les données initiales <p>C12 Décoder et analyser les données de définition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire et interpréter <ul style="list-style-type: none"> ° les orientations du Metteur en scène ° le "parti" du décorateur: maquette, plan, dessins... ° les données d'estimation: descriptif, devis... ° les prescriptions techniques - Identifier les sous-ensembles et composants - Identifier et préciser: <ul style="list-style-type: none"> ° les caractéristiques dimensionnelles, géométriques et esthétiques ° les dispositifs constructifs ° les liaisons et assemblages ° les matériaux - Identifier et préciser: <ul style="list-style-type: none"> ° les contraintes et conditions de fonctionnement ° les contraintes et conditions de transport ° les contraintes et conditions de montage et de démontage ° les contraintes et conditions de sécurité 	<p>Plans, maquette Données orales, écrites du décorateur du directeur technique</p> <p>Photos, échantillon Destination du décor</p> <p>Textes, manuscrits documents sur la conduite scénographique (changements, accessoires)</p>	<p>Précision de l'information Exploitable de l'information Conformité aux objectifs (parti, rendu)</p> <p>Précision de l'information Exploitable de l'information Conformité aux objectifs (parti, rendu)</p>

CAPACITE C1 : S'INFORMER et TRAITER les informations

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 13 Effectuer les choix technologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - inventorier les caractéristiques relatives: <ul style="list-style-type: none"> °aux matériaux °à la qualité requise °aux effets demandés - comparer les performances sur le plan: <ul style="list-style-type: none"> ° esthétique ° technique ° économique ° sécurité - prendre en compte la santé, la sécurité et l'environnement du personnel - choisir et/ou proposer: <ul style="list-style-type: none"> °les matériaux, les composants °les liaisons et les dimensionnements °les solutions de fonctionnement - justifier les choix et/ou propositions 	<p>Fiches techniques des matériaux Nature des charges, des contraintes</p> <p>Plans, maquette Données orales et/ou écrites du décorateur, du directeur technique Textes, manuscrits, documents sur la conduite scénographique</p> <p>Fiches techniques des matériaux Echantillons</p> <p>Quantitatifs Procédures spécifiques de montage et d'usage du décor</p>	<p>Les caractéristiques sont inventoriées</p> <p>Les performances sont quantifiées, caractérisées Les conditions de mise en oeuvre et d'usage lors du spectacle sont précisées et évaluées</p> <p>Le choix est pertinent. Les solutions proposées sont formalisées:</p> <ul style="list-style-type: none"> * dimensionnellement * géométriquement * technologiquement (types de liaisons) <p>et justifiées:</p> <ul style="list-style-type: none"> * économiquement (coût des matériaux) : * temps et coût de la mise en oeuvre * coût de l'entretien * esthétiquement * pratiquement (faisabilité)

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME :

Diplôme de techniciens des métiers du spectacle
Option "Machiniste constructeur"

FONCTION : EXPLOITATION de la machinerie

SOUS- FONCTION : Gestion de la conduite

TACHES :

- procéder à la mise en état
- exécuter des procédures d'une conduite
- exécuter un changemant de décor ou un effet de machinerie
- gérer l'inventaire des éléments
- gérer les accessoires
- gérer les petits effets spéciaux
- mettre en oeuvre les éléments de sécurité

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

* Données:

- textes, partitions, procédures
- conduites de mise en scène, ...top

* Moyens - Procédés:

- sources audio, vidéo, boîtier de commande
- systèmes mécaniques, électromécaniques, hydrauliques, informatiques...

* Relation - Communication:

- régie, chef machiniste, comédiens
- autres techniciens

* Site - Environnement :

- lieu scénique, (cage de scène, lieu intégré, lieu isolé...)

* Matière d'oeuvre :

- accessoires, décors
- matière d'oeuvre liées aux effets spéciaux

RESULTATS ATTENDUS :

- attention, vigilance, ponctualité
- respect des procédures et précisions des actes
- sociabilité avec l'environnement (comédiens...)

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME : Diplôme de technicien des métiers du spectacle
Option "Machiniste constructeur"

FONCTION : MISE EN OEUVRE de la machinerie

SOUS- FONCTION : Démontage et Maintenance

TACHES :

- démonter le décor
- déséquiper le lieu scénique
- gérer le stockage du décor
- assurer la maintenance des structures du décor
- assurer l'entretien de l'outil de travail
- rédiger les informations liées au démontage pour prise en compte

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- * Données:
 - plan de montage et/ou de stockage
- * Moyens - Procédés:
 - outillages manuels et portatifs
 - moyens de manutention et de levage
- * Relation - Communication:
 - chef machiniste, encadrement de structure d'accueil, autres techniciens
- * Site - Environnement :
 - tous lieux scéniques, ateliers
 - en plein air, en hauteur
- * Matière d'oeuvre :
 - éléments de décor
 - dispositifs de machinerie

RESULTATS ATTENDUS :

- conformité des éléments initiaux du décor
- temps passé, délais
- méthode utilisée, initiative, intégration dans l'équipe
- respect des lieux et du décor
- outillages adaptés et en état

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DIPLOME :

Diplôme de Technicien des métiers du spectacle
Option "Machiniste constructeur"

FONCTION : COMMUNICATION / RELATION

SOUS- FONCTION :

TACHES :

- répartir les tâches entre différents techniciens et avec l'équipe d'accueil
- établir les relations avec l'artiste
- répéter avec l'équipe artistique
- participer aux réunions de régie
- participer aux réunions avec le décorateur, l'éclairagiste, le chef-machiniste et le responsable son

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

* Données:

- composition de l'équipe, fonctions, organigramme

* Moyens - Procédés:

- oral, écrit
- informatique, téléphone, fax, vidéo, audio..

* Relation - Communication:

- techniciens, metteur en scène, régisseur, comédiens, chef machiniste, assistants, responsable de lieux scéniques, gens de plateau, decorateur, directeur technique, fournisseurs...

* Site - Environnement :

- tous sites, lieux scéniques, ateliers, régies...

* Matière d'oeuvre :

- informations orales et écrites

RESULTATS ATTENDUS :

- compréhension et exploitabilité du message émis
- écoute active
- pertinence des informations émises
- pertinence des informations "stockées"

**DIPLÔME DE TECHNICIEN
DES METIERS DU SPECTACLE**

OPTION : " MACHINISTE CONSTRUCTEUR "

ANNEXE I

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE

option "machiniste constructeur"

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

CHAMP D'INTERVENTION

FONCTIONS ET TACHES PRINCIPALES

CONSTRUCTION DU DECOR

- *relever des caractéristiques et participer à la mise à jour de la fiche technique du décor
- *réaliser un plan
- *réaliser une épure
- *élaborer un descriptif (quantitatif, économique)
- *contrôler la faisabilité

- *participer à l'élaboration des plannings
- *construire les décors et les mobiliers spécifiques
- *réparer un élément de décor ou un accessoire
- *emballer des décors

MISE EN OEUVRE de la machinerie

Equipement du lieu scénique et approvisionnements

- *charger, décharger les camions
- *répartir les éléments pour

la préparation du montage

- *manipuler les charges (manuel, mécanique...)

- *équiper le lieu scénique (cintres, dessous...)
- *stocker et gérer les

équipements et accessoires

- *monter les différentes ouvertures de rideaux

MISE EN OEUVRE de la machinerie

Montage du décor

- *tracer les implantations
- *mettre en place les éléments du décor (planter et dresser)
- *rectifier éventuellement

- *assurer la maintenance et régler les matériels
- *régler et vérifier le fonctionnement

EXPLOITATION de la machinerie

gestion de la conduite

- *procéder à la mise en état
- *exécuter des procédures d'une conduite
- *exécuter un changement de décor ou un effet de machinerie

- *gérer l'inventaire des éléments
- *gérer les accessoires
- *gérer les petits effets spéciaux
- *mettre en oeuvre les éléments de sécurité

MISE EN OEUVRE de la machinerie

Démontage et maintenance

- *démonter le décor
- *déséquiper le lieu scénique
- *gérer le stockage du décor
- *assurer la maintenance des structures du décor

- *assurer l'entretien de l'outil de travail
- *rédiger les informations liées au démontage pour prise en compte

COMMUNICATION RELATION

- *répartir les tâches entre les différents techniciens, et avec l'équipe d'accueil
- *établir des relations avec l'artiste
- *répéter avec l'équipe artistique

- *participer aux réunions de régie
- *participer aux réunions avec le décorateur, l'éclairagiste, le chef-machiniste et le responsable son

REFERENTIEL DU DIPLOME

COMPETENCE GLOBALE

CAPACITES ET COMPETENCES TERMINALES

S'INFORMER TRAITER LES INFORMATIONS

C1

- 1- Identifier la situation, les besoins et les informations nécessaires
- 2- Décoder et analyser les données de définition
- 3- Effectuer les choix technologiques
- 4- Etablir les éléments de définition
- 5- Etablir les données de gestion

ORGANISER ET GERER

C2

- 1- Etablir le processus de réalisation
- 2- Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation
- 3- Organiser ses postes de travail

REALISER

C3

- 1- Vérifier les moyens et approvisionnements
- 2- Mettre en oeuvre les moyens de production
- 3- Effectuer le prémontage
- 4- Vérifier l'adéquation produit/projet
- 5- Effectuer le montage d'une installation électrique
- 6- Assurer la maintenance de ses postes de travail

EXPLOITER

C4

- 1- Charger, décharger
- 2- Assurer le montage et le démontage sur site
- 3- Effectuer la répétition technique
- 4- Effectuer la mise en état
- 5- Effectuer la répétition artistique
- 6- Conduire
- 7- Assurer la maintenance

SOMMAIRE DES SAVOIR-FAIRE

C1 S'INFORMER. TRAITER LES INFORMATIONS

- C11 - Identifier la situation, les besoins et les informations nécessaires
- C12 - Décoder et analyser les données de définition
- C13 - Effectuer les choix technologiques
- C14 - Etablir les éléments de définition
- C15 - Etablir les données de gestion

C2 ORGANISER ET GERER

- C21 - Etablir le processus de réalisation
- C22 - Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation
- C23 - Organiser ses postes de travail

C3 REALISER

- C31 - Vérifier les moyens et approvisionnements
- C32 - Mettre en oeuvre les moyens de production
- C33 - Effectuer le prémontage
- C34 - Vérifier l'adéquation produit/projet
- C35 - Effectuer le montage d'une installation électrique
- C36 - Assurer la maintenance de ses postes de travail

4 EXPLOITER

- C41 - Charger, décharger
- C42 - Assurer le montage et le démontage sur site
- C43 - Effectuer la répétition technique
- C44 - Effectuer la mise en état
- C45 - Effectuer les répétitions artistiques
- C46 - Conduire
- C47 - Assurer la maintenance

CAPACITE C1 : S'INFORMER et TRAITER les informations

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 11 Identifier la situation, les besoins et les informations nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les lieux, les différents tableaux, la taille de la production - Analyser et interpréter les données écrites et/ou orales - Relever et / vérifier les informations nécessaires à la construction - Compléter et/ou contrôler les données initiales <p>C12 Décoder et analyser les données de définition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire et interpréter <ul style="list-style-type: none"> ° les orientations du Metteur en scène ° le "parti" du décorateur: maquette, plan, dessins... ° les données d'estimation: descriptif, devis... ° les prescriptions techniques - Identifier les sous-ensembles et composants - Identifier et préciser: <ul style="list-style-type: none"> ° les caractéristiques dimensionnelles, géométriques et esthétiques ° les dispositifs constructifs ° les liaisons et assemblages ° les matériaux - Identifier et préciser: <ul style="list-style-type: none"> ° les contraintes et conditions de fonctionnement ° les contraintes et conditions de transport ° les contraintes et conditions de montage et de démontage ° les contraintes et conditions de sécurité 	<p>Plans, maquette Données orales, écrites du décorateur du directeur technique</p> <p>Photos, échantillon Destination du décor</p> <p>Textes, manuscrits documents sur la conduite scénographique (changements, accessoires)</p>	<p>Précision de l'information Exploitabilité de l'information Conformité aux objectifs (parti, rendu)</p> <p>Précision de l'information Exploitabilité de l'information Conformité aux objectifs (parti, rendu)</p>

CAPACITE C1 : S'INFORMER et TRAITER les informations

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 13 Effectuer les choix technologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - inventorier les caractéristiques relatives: <ul style="list-style-type: none"> °aux matériaux °à la qualité requise °aux effets demandés - comparer les performances sur le plan: <ul style="list-style-type: none"> ° esthétique ° technique ° économique ° sécurité - prendre en compte la santé, la sécurité et l'environnement du personnel - choisir et/ou proposer: <ul style="list-style-type: none"> °les matériaux, les composants °les liaisons et les dimensionnements °les solutions de fonctionnement - justifier les choix et/ou propositions 	<p>Fiches techniques des matériaux Nature des charges, des contraintes</p> <p>Plans, maquette Données orales et/ou écrites du décorateur, du directeur technique Textes, manuscrits, documents sur la conduite scénographique</p> <p>Fiches techniques des matériaux Echantillons</p> <p>Quantitatifs Procédures spécifiques de montage et d'usage du décor</p>	<p>Les caractéristiques sont inventoriées</p> <p>Les performances sont quantifiées, caractérisées Les conditions de mise en oeuvre et d'usage lors du spectacle sont précisées et évaluées</p> <p>Le choix est pertinent. Les solutions proposées sont formalisées:</p> <ul style="list-style-type: none"> * dimensionnellement * géométriquement * technologiquement (types de liaisons) <p>et justifiées:</p> <ul style="list-style-type: none"> * économiquement (coût des matériaux) : * temps et coût de la mise en oeuvre * coût de l'entretien * esthétiquement * pratiquement (faisabilité)

CAPACITE C1 : S'INFORMER et TRAITER les informations

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 14 Etablir les éléments de définition</p> <ul style="list-style-type: none"> - dessiner, réaliser les éléments nécessaires <ul style="list-style-type: none"> ◦ plan ◦ dessins, croquis de détails ◦ épure - proposer des modifications et les justifier <p>C 15 Etablir les données de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir les descriptifs - établir les nomenclatures, les feuilles de débit de matière - établir les estimatifs et quantitatifs - établir les temps de fabrication - prévoir les ressources humaines et matérielles 	<p>Plans, maquette Données orales, écrites du décorateur, du directeur technique</p> <p>Destination du décor Données de définition Catalogues, prix, tarifs Stock magasin</p>	<p>Précision et clarté des documents, des tracés. Exploitabilité Lisibilité Respect des codes de représentation</p> <p>Justesse des informations(temps, coûts) Exploitabilité</p>

CAPACITE C2 : ORGANISER et GERER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 21 Etablir le processus de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Identifier</i> la chronologie: <ul style="list-style-type: none"> ° des étapes de fabrication ° des étapes de transport et manutention ° des étapes de montage et démontage - <i>Identifier</i> les tâches et/ou interventions des secteurs associés (peinture, électricité, accessoires...) - <i>identifier</i> les moyens à mettre en oeuvre pour: <ul style="list-style-type: none"> ° la réalisation à l'atelier ° le transport ° le montage et démontage ° la conduite (l'exploitation) <p>C22 Etablir et gérer l'ordonnement de sa propre réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etablir</i> le planning - <i>S'assurer</i> en continu de l'adéquation projet/réalisation - <i>Elaborer</i> des documents de suivi de la fabrication - <i>Gérer</i> les approvisionnements matière 	<p>Plans Dessins Estimatifs Planning</p> <p>Plans Dessins Estimatifs Planning</p>	<p>Logique du processus Respect des temps Pertinence des moyens proposés Pertinence des solutions proposées Faisabilité du processus par rapport aux moyens existants</p> <p>Logique du processus Respect des temps Pertinence des moyens proposés Pertinence des solutions proposées Faisabilité du processus par rapport aux moyens existants Stock minimum Disponibilité de l'approvisionnement Conformité de l'approvisionnement</p>

CAPACITE C2 : ORGANISER et GERER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 23 Organiser ses postes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser : les moyens humains les matériels les outillages - Planifier les opérations, les temps - Disposer logiquement et ergonomiquement : <ul style="list-style-type: none"> ° les matières d'oeuvre ° les moyens de réalisation - Organiser son poste en fonction des éléments amont/aval et de l'environnement - Vérifier l'état de fonctionnement des outillages, des matériels 	<p>Inventaire des moyens, des locaux Inventaire des approvisionnements Inventaire des personnes disponibles Délais, coûts</p>	<p>Ergonomie, disposition rationnelle Adéquation poste/ objectifs Propreté Sécurité, hygiène Environnement du site (physique et personne) Prise en compte de l'amont et de l'aval Respect des moyens</p>

CAPACITE C 3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 31 Vérifier les moyens et approvisionnements</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rechercher</i> dans le matériel existant, ceux correspondant aux besoins. - <i>Proposer</i> des solutions de remplacement - <i>Contrôler</i> les livraisons - <i>Vérifier</i> la validité des procès verbaux de leur classement au feu - <i>Repérer, marquer et classer</i> le matériel arrivant et déposé. - <i>Distribuer</i> selon leur destination - <i>Effectuer</i> la mise à jour des fichiers - <i>organiser</i> le rangement des stocks 	<p>Besoins déterminés caractéristiques et destination</p> <p>Bon de commande</p> <p>Procès verbal</p> <p>Feuilles de débit plans</p> <p>Manuel; informatisés</p>	<p>Pertinence et exploitabilité de la proposition</p> <p>Exactitude du contrôle</p> <p>Efficacité et exactitude du contrôle</p> <p>Respect des codes Exploitabilité du marquage</p> <p>Qualité de la localisation</p> <p>Mise à jour effective et exploitable</p> <p>Organisation rationnelle</p>

CAPACITE C 3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C32 Mettre en oeuvre les moyens de production</p> <p>a- Tous lieux scéniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer l'emplacement et l'aplomb - Positionner et fixer les composants des équipements - Effectuer les réglages nécessaires - Poser et régler leurs sécurités <p>b- Atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Battre l'implantation l'épure et les développés - Tracer les assemblages - Régler les machines - Réaliser les assemblages - Monter les structures - Effectuer l'habillage 	<p>Plans Tous appareils de levage et de manutention Outillage et accessoires Matériel de réglage et de fixation</p> <p>Plans d'implantation et de construction</p> <p>Outils manuels. Machines outils ou portatives automatisées ou non Tous matériaux</p>	<p>Conformité de l'implantation</p> <p>La fixation, la charge maximum utile Sont adaptés à la structure du lieu, aux charges, à la réglementation et à la sécurité</p> <p>Précision, exploitabilité de l'épure</p> <p>Exactitude et précision</p> <p>Réglages effectifs et précis</p> <p>Assemblages conforme, mécaniquement, esthétiquement</p> <p>Facilité de montage, décor conforme au projet</p> <p>Soins précision</p>

CAPACITE C 3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C33 Effectuer le prémontage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relever les éléments - Effectuer les rectifications éventuelles - Fixer les moyens de liaison - Assurer les continuités mécaniques - Positionner <ul style="list-style-type: none"> ° les moyens de maintien des éléments ° les moyens provisoires de montage - Effectuer les finitions - Repérer les liaisons et les raccords - Elaborer le plan de montage - Marquer les éléments - Ignifuger - Fabriquer les protections et emballages 	<p>Implantation plan de montage</p>	<p>Adaptés aux conditions des changements</p> <p>Rigidité des éléments</p> <p>Adaptés aux besoins et à la place Pratiques et efficaces</p> <p>Soins</p> <p>Clarté et précision</p> <p>Adaptés et préhensibles</p>

CAPACITE C 3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C34 Vérifier l'adéquation produit projet</p> <p>a- Tous lieux scéniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier <ul style="list-style-type: none"> ° leur aplomb ° leurs charges maximum d'utilisation ° leur course - Contrôler les commandes <ul style="list-style-type: none"> ° leurs lieux ° leur fonctionnement - Faire contrôler par un organisme agréé tout appareil nouvellement installé - Vérifier la faisabilité des changements - Contrôler si les éléments hors service tiennent dans les lieux de rangement - Vérifier la présence et l'état des sécurités <p>b- Atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'exactitude <ul style="list-style-type: none"> ° des formes ° des couleurs ° des dimensions ° des poids ° de la conformité du matériau avec le lieu ° Les moyens de préhension ° la résistance des points d'accrochage ° le fonctionnement et la démontabilité des moyens de liaison ° la résistances aux sollicitations mécaniques 	<p>Plans et descriptif technique du lieu plan d'équipement</p> <p>Equipement manuel ou informatisé</p> <p>Fichier des organismes agréés</p> <p>Ordre chronologique et sens des mouvements</p> <p>Règles et normes de sécurité</p> <p>Maquette, plans, échantillons Côtes d'encombrement, de passage et de transport</p> <p>Cahier des charges</p>	<p>Conforme aux mouvements et aux effets souhaités</p> <p>Temps imparti</p>

CAPACITE C 3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C35 Effectuer le montage d'une installation électrique</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier et créer les passages du cablage- Cabler éventuellement et repérer les passages- S'assurer de la conformité en relation avec l'électricien / éclairagiste	<p>Plans, outillages et accessoires</p> <p>Décors ou éléments de décors</p>	<p>Conformité à l'implantation prévue</p> <p>Qualité des fixations et du fonctionnement</p> <p>Conformité aux normes de sécurité (montage, composants...)</p>

CAPACITE C 3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C36 Assurer la maintenance de ses postes de travail</p> <p>a- Tous lieux scéniques</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Effectuer ou faire effectuer</i> les examens et vérifications, périodiquement et après chaque incidents des équipements- <i>Consigner</i> les résultats sur le registre des observations- <i>Changer réparer ou mettre au rebut</i> les éléments deffectueux <p>b- Atelier</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Contrôler</i> périodiquement le matériel et l'outillage- <i>Graisser</i> les mouvements- <i>Vérifier</i> l'état des protecteurs, alimentation etc...- <i>Afficher et mettre à jour</i> les consignes de sécurité, fiches temps	<p>Notice de constructeur règles de sécurité</p> <p>Notice d'entretien et d'utilisation</p>	<p>Méthode d'observation des points cruciaux et localisation des disfonctionnements</p> <p>Clairs et précis</p> <p>en toute sécurité</p> <p>Angle de coupe convenable</p> <p>conforme à la législation</p>

CAPACITE C 4 : EXPLOITER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 41 Charger, décharger</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les éléments à charger - Etablir la liste des éléments - Emballer - Ordonner les éléments au quai de chargement - Installer l'accès à l'arrière du camion - Porter les éléments dans le camion - Répartir les éléments dans le camion - Vérifier la liste au fur et a mesure du chargement - Empiler les éléments - Arrimer les éléments - Vérifier le bon d'enlèvement et/ou de livraison - Décharger - Répartir les éléments déchargés - Contrôler l'état des éléments 	<p>Caractéristiques du véhicule, du moyen de transport (container, wagon...)</p> <p>Ordre du montage Ordre du stockage</p> <p>Liste des éléments Caractéristiques (fragilité) Ordre de chargement</p>	<p>Optimisation volumétrique du chargement</p> <p>Temps de chargement Temps de déchargement et sa faisabilité</p> <p>Equilibrage du moyen de transport Etats des décors</p> <p>Arrimage, sécurité Délais</p> <p>Pour le déchargement, prise en compte du montage ou stockage</p> <p>Méthode de manutention</p>

CAPACITE C 4 : EXPLOITER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 42 Assurer le montage et le démontage sur site.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer les moyens de levage - Tracer L'implantation du décor - Implanter les éléments sur le tracé - Assembler les éléments - Equiper - Régler et vérifier le fonctionnement - "Désequiper" les éléments - Démonter le décor - Ranger et répertorier les éléments et composants - Vérifier l'état des lieux - Remettre en état - Prendre en compte et relever les dernières transformations - Prendre en compte les dégradations <p>C 43 Répéter techniquement (filage technique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier la chronologie - Identifier les temps - Identifier les difficultés potentielles - Apporter ou proposer des modifications - Apprécier la faisabilité - Essayer les mouvements, les effets 	<p>Moyens, matériel pour le montage et le démontage Plan de montage pland'implantation</p> <p>Ordre de montage et de démontage</p> <p>Localisation des points d'accroches Localisation des branchements</p> <p>Implantation des décors Différents mouvements Conduite Texte Micro-ordinateur Inter-communication, audio, vidéo Pré-enregistrement</p>	<p>Respect de la logique de montage Aspect</p> <p>Conformité de fonctionnement du décor, des effets</p> <p>Respect du lieu Respect des équipements Respect de la sécurité Délais, temps.</p> <p>Conformité et respect de la mise en scène Comportements (silence, à propos)</p> <p>Précision, respect des temps</p> <p>Comportement (travail en équipe) A propos et pertinence des décisions.</p>

CAPACITE C 4 : EXPLOITER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p>C 44 Effectuer "la mise" en état - Remettre les accessoires et les décors dans l'ordre de la conduite - Préparer les effets - Planter le premier décor</p> <p>C 45 Répétition artistique (filage) - Caler les synchronisations (maîtrise des mouvements) - Prendre en compte le jeu des acteurs - Régler la conduite</p> <p>C 46 Conduire - Identifier les effets et mouvements à produire - Saisir la chronologie, les étapes, le déroulement (écouter, préparer) - Synchroniser avec l'action et le déroulement du spectacle, son effet, son action, son intervention - Rédiger son document de conduite - Contrôler l'effet produit - Apprécier les imprévus et réagir - Alerter en cas de disfonctionnement - Intervenir en cas de disfonctionnement - Gérer les instants critiques repérés</p> <p>C 47 Assurer la maintenance - Maintenir les décors en état - Maintenir les dispositifs en état - Identifier les disfonctionnements - Remédier aux disfonctionnements</p>	<p>Premier tableau et l'ordre de la conduite Moyens et branchements</p> <p>Premier tableau et l'ordre de la conduite Jeu des comédiens</p> <p>Premier tableau et l'ordre de la conduite Jeu des comédiens Public et conditions du spectacle</p> <p>Fiches techniques Produits, fluides</p>	<p>Qualité des propositions Respect de l'ordre du jeu Exploitableté de la préparation Sécurité (normes, règlements) Conformité du décor Implantation Comportement dans le collectif.</p> <p>Intégration de la dimension artistique Respect des mouvements des acteurs Comportement vis à vis des acteurs, musiciens et des besoins de la mise en scène</p> <p>Respect de la conduite</p> <p>Comportement par rapport à la situation de spectacle (couplé scène/salle)</p> <p>Gestion des imprévus</p> <p>Etat des décors</p> <p>Etat du matériel</p> <p>Pertnence du diagnostique</p> <p>Fonctionnement du décor des effets</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN
DES METIERS DU SPECTACLE**

OPTION : " MACHINISTE CONSTRUCTEUR "

TABLEAU DES RELATIONS

Savoir-faire / Connaissances

SOMMAIRE

S1 Matériaux

S2 Techniques et procédés

S3 Maintenance

S4 Hygiène et sécurité

S5 Electricité, électromécanique

S6 Mécanique et résistance des matériaux

S7 Culture professionnelle et artistique

S8 Histoire du théâtre

S9 Moyens de traduction et d'expression plastique

S10 Systèmes de représentation

S11 L'entreprise et son environnement

S12 Economie et gestion

**DIPLOME DE
TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE: Option Machiniste constructeur**

CONNAISSANCES (notions et concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)	BOIS	MATERIAUX COMPOSITES	DERIVES DU BOIS	ADHESIFS	PRODUITS DE PRESERVATION	PRODUITS DE FINITION	PRODUITS D'IGNIFUGATION	METAUX FERREUX ET NON FERREUX	MATIERES PLASTIQUES	BETON ET MORTIER	PLATRE ET DERIVES	CORDAGES	TISSUS	LUBRIFIANT
		S1 MATERIAUX													
CONNAISSANCES GENERALES															
S1.1 - Identification - classification															
classe, famille, variétés.	NOMMER les produits d'usage courant. (naturel, synthétiques)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Origine, essence	INDIQUER les essences usuelles	X													
Commercialisation, normalisation	ENONCER les caractéristiques commerciales et/ou normalisées des divers produits.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
S1.2 - Végétation et structure															
Composition, caractéristiques structurelles et morphologiques.	DIFFERENCIER une texture forte d'une texture faible	X													
	RECONNAITRE et DEFINIR les caracteres anisotropiques du bois	X													
S1.3 - Domaines d'utilisation															
Compatibilité, faisabilité	IDENTIFIER les contraintes d'un domaine d'utilisation (fonction usage)			X	X	X	X		X		X				X
	PRECISER et ANALYSER les caractéristiques du produit	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	CHOISIR le produit en adéquation avec le domaine d'emploi	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

**DIPLOME DE
TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE: Option Machiniste constructeur**

CONNAISSANCES (notions et concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)	BOIS	MATERIAUX COMPOSITES	DERIVES DU BOIS	ADHESIFS	PRODUITS DE PRESERVATION	PRODUITS DE FINITION	PRODUITS D'IGNIFUGATION	METEAUX FERREUX ET NON FERREUX	MATIERES PLASTIQUES	BETON ET MORTIER	PLATRE ET DERIVES	CORDAGES	TISSUS	LUBRIFIANT
		S1 MATERIAUX (suite)													
CONNAISSANCES INTRINSEQUES															
S1.4 - Caractéristiques physiques															
Aspects, masse volumique, couleur	LIRE et EXPLOITER les fiches techniques liées aux caractéristiques physiques des produits	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	COMPARER les états de surface	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	ENONCER les caractéristiques physiques des matériaux	X	X	X	X				X	X		X	X	X	
Equilibre hygroscopique	EVALUER le taux d'humidité d'un matériaux	X		X									X	X	
Hygroscopicité	EVALUER le taux d'humidité de l'air														
Rétractibilité	IDENTIFIER et EXPLIQUER les phénomènes de rétractibilité	X		X				X	X				X	X	
	CALCULER les variations dimensionnelles	X		X				X	X				X	X	
S1.5 - Caractéristiques mécaniques															
Sollicitations et contraintes	ENONCER les caractéristiques mécaniques des matériaux	X						X	X			X			
Expérimentation de flexion simple, de compression, de flambement, de traction, de cisaillement, de torsion.	DETERMINER expérimentalement les déformations du matériau (sens, amplitude en fonction des différentes sollicitations)	X	X	X					X	X			X	X	
	EXPLOITER les documents normatifs														
	ENONCER les charges de rupture et les coefficients de sécurité.	X	X	X					X	X			X	X	

**DIPLOME DE
TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE: Option Machiniste constructeur**

CONNAISSANCES (notions et concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)	BOIS	MATERIAUX COMPOSITES	DERIVES DU BOIS	ADHESIFS	PRODUITS DE PRESERVATION	PRODUITS DE FINITION	PRODUITS D'IGNIFUGATION	METALX FERREUX ET NON FERREUX	MATIERES PLASTIQUES	BETON ET MORTIER	PLATRE ET DERIVES	CORDAGES	TISSUS	LUBRIFIANT
--	--	------	----------------------	-----------------	----------	--------------------------	----------------------	-------------------------	-------------------------------	---------------------	------------------	-------------------	----------	--------	------------

S1 MATERIAUX (suite)

CONNAISSANCES INTRINSEQUES

S1.9 Pathologie des décorures

Anomalies, défauts et altérations	IDENTIFIER, RECONNAITRE les anomalies, les défauts ou /et les altérations	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	
	ESTIMER leur importance	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	
	EVALUER les conséquences pour la mise en oeuvre	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	
Classement des matériaux au feu	CONNAITRE leur classement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

DIPLOME DE
TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE: Option Machiniste constructeur

CONNAISSANCES (notions et concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)	CONSTRUCTION							AGENCEMENT		EQUIPEMENT			EXPLOITATION				
		TRACAGE	USINAGE	ASSEMBLAGE	MOULAGE	IGNIFUGATION	FINITION	MONTAGE	POSITIONNEMENT	ASSEMBLAGE	REGLAGE	FIXATION	ASSEMBLAGE	REGLAGE	COMMANDES	MANOEUVRES	COMMUNICATION	SUBT
33 TECHNIQUES ET PROCÉDES																		
Techniques et procédés	CITER les techniques et procédés	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Classification, principes	ENONCER les principes généraux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Caractéristiques des procédés	IDENTIFIER les caractéristiques des procédés	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Limites d'utilisation, sécurité	ENONCER les conditions d'utilisation en incluant la sécurité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Critères de choix	COMPARER les procédés	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
S3 GESTION DE LA MAINTENANCE	
<p><u>S3.1 GESTION DE LA MAINTENANCE</u></p> <p>Comportement des moyens de fabrication et d'exploitation :</p> <p>Principes de fonctionnement des matériels et systèmes</p> <p>Type de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none">* préventive* corrective <p>Techniques de maintenance de 1er niveau</p> <ul style="list-style-type: none">* périodicité* Indicateurs physiques <p>Tableau de bord</p>	<p>IDENTIFIER, ENONCER et EXPLICITER les types de maintenance</p> <p>ANALYSER les causes d'un dysfonctionnement</p> <p>CHOISIR une procédure d'intervention (pour lui et pour un intervenant)</p> <p>TENIR un tableau de bord de maintenance:</p> <ul style="list-style-type: none">* consommables* taux de panne* prévisionnels

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
S4 HYGIENE ET SECURITE	
<p><u>4.1 - GENERALITES ROLES ET MISSIONS</u></p> <p>Réglementation</p> <p>Organismes</p> <p>Législation</p> <p>Responsabilités: morale, civile.</p> <p><u>4.2 - COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER son but - IDENTIFIER les textes officiels <ul style="list-style-type: none"> • de la C.E.E • français • locaux, territoriaux - CITER les organismes de documentation et d'information (OPPBT, CSTB, AFNOR...) - IDENTIFIER les organismes de contrôle agréés (SOCOTEC, APAVE etc...) - INDIQUER le rôle de la commission et de la sous-commission de sécurité - INDIQUER le rôle de la médecine du travail - INDIQUER le rôle de l'inspection du travail - EXPLIQUER les procédures et mises en demeure - CITER celles: <ul style="list-style-type: none"> • de l'employeur • du chef d'établissement du lieu de travail • de l'employé • du Maire • du responsable de la collectivité territoriale • du bureau de contrôle • des fournisseurs... - INDIQUER: <ul style="list-style-type: none"> • sa mission • sa constitution • son substitut éventuel • les contenus de formation • le rôle du registre spécial de sécurité

CONNAISSANCES (notions. concepts)	ETRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
S4 HYGIENE ET SECURITE	
<p><u>4.3 - MESURES GENERALES DE SECURITE ET DE PREVENTION</u></p> <p>Mesures générales</p> <p>Locaux spécifiques</p> <p>Manutention et ergonomie</p> <p>Secourisme</p> <p>Habilitations</p> <p>Dérogations</p>	<p>- CITER celles concernant:</p> <ul style="list-style-type: none">• les locaux de travail, leurs annexes, leurs dégagements et leurs environnements• les protections collectives• les protections individuelles• l'affichage obligatoire des consignes et des textes <p>- DECRIRE les mesures d'hygiène et de sécurité en fonction des dangers dus à leurs activités particulières</p> <p>- INDIQUER</p> <ul style="list-style-type: none">• les parties du corps travaillant et le sens des efforts selon la tâche ou la posture de travail.• les charges maximum qu'un homme peut soulever, pousser ou appuyer <p>- DECRIRE</p> <ul style="list-style-type: none">• la conduite à tenir en cas d'accident• les premiers soins à donner selon le type, la gravité et l'endroit de la lésion. <p>- IDENTIFIER les différentes habilitations.</p> <ul style="list-style-type: none">*montage de tribunes.*permis de feu, etc... <p>et les réglementations incidentes</p> <p>- IDENTIFIER les principales dérogations et les autorités de délivrances.</p>

CONNAISSANCES

(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S4 HYGIENE ET SECURITE

4.4 - CONSTRUCTIONS

Machines outils fixes et portatives

- INDICUER les sécurités et protections obligatoires pour chaque machine et à son environnement lors:
 - * de son fonctionnement
 - * de son entretien

Produits dangereux

- VERIFIER que le certificat de conformité des machines est en accord avec les normes et la réglementation en vigueur

- RECONNAITRE les dangers représentés par les produits identifiés par les symboles

- INDICUER les mesures de sécurité appropriées à mettre en oeuvre en fonction des dangers.

4.5 - MACHINERIE

Appareils de levage et accessoires manuels et mécaniques

- DECRIRE pour chaque appareil ses performances et les mesures de sécurité à mettre en oeuvre

Monte-charges et plateformes élévatrices

- * pour l'installation
- * pour effectuer des manoeuvres de matériel, de décor, de personnes
- * pour l'entretien

Travail en faible et moyenne hauteur

- CITER les mesures de sécurité et d'emploi spécifiques à chaque appareil

echafaudage roulant
nacelle
échelle

- DECRIRE et JUSTIFIER les conditions d'emploi et de sécurité de chaque appareil

Travail en grande hauteur

- DECRIRE et JUSTIFIER les conditions d'emploi et de sécurité de chaque appareil

Recherche d'anomalies

- VERIFIER lors de la livraison que le certificat de conformité des appareils et de leurs accessoires sont en accord avec les normes et la réglementation en vigueur

- DETERMINER les anomalies et les usures sur les appareils et leurs accessoires

- CONSIGNER les anomalies sur le registre des observations

Contrôles périodiques

- DECHIFFRER les procès verbaux de contrôle exécutés par un organisme agréé

- IDENTIFIER les rythmes de contrôle

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
S5 ELECTRICITE	
<p><u>S5.1- Notions sur la réglementation électrique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de conduits, de câbles, de conducteurs. - Notions pratiques d'électricité (tension-intensité-puissance). - Raccordement à un dispositif prévu. - Principes de sécurité. - Règles de travail et de sécurité à l'atelier et sur le chantier. <p><u>S5.2-Importance de l'électricité, son emploi dans le spectacle, sur les lieux scéniques en atelier.</u></p> <p><u>S5.3- Effet joule</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . éclairage par incandescence . le fusible, appareil de sécurité dans une installation <p>Condition de fonctionnement du fusible</p> <ul style="list-style-type: none"> . le relais thermique <p><u>S5.4- Tous types d'éclairage</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - DIFFERENCIER une phase d'un neutre, d'une terre, par la couleur des fils. - DIFFERENTIER un câble d'un conducteur. - EXPLICITER le rôle d'un fusible, d'un disjoncteur, d'une prise de terre. - CHOISIR le calibre d'un fusible en fonction de la protection à assurer. - DETERMINER la section d'un câble en fonction de l'intensité et de la longueur - CITER les moyens de mesure des installations. - DONNER les distances minimales à respecter pour travailler près d'une ligne électrique en fonction des tensions à garder. - INDIQUER les précautions à prendre lorsque les distances ne sont pas respectées. - JUSTIFIER l'emploi d'appareil: <ul style="list-style-type: none"> . à protection contre la pénétration d'eau. . de classe I . II . III . - INDIQUER les caractéristiques: <ul style="list-style-type: none"> . d'une balladeuse normalisée. . d'un enrouleur de câble normlisé. . d'un coffret de chantier électrique. - CONTROLER les conditions d'emploi d'une machine (tension, câble...) - SAVOIR en connaissance de cause réaliser schématiquement une installation électrique spectacle, en tenant compte des études faites analytiquement de chaque partie -DETERMINER les puissances nécessaires d'installation. - DECREIRE le fonctionnement des différents types de matériel lumière.

CONNAISSANCES

(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S5 ELECTRICITE (suite)

S5.5- Electrostatique

- isolement des conducteurs
- dispositifs de protection contre les surtensions
- mise à la terre des conducteurs et des masses métalliques, prises de terre.
ex: décors et gradins métalliques mis à la terre.

S5.6- Danger du courant électrique.
règles de sécurité, normes.S5.7- Etude et exercices de lecture de schémas électriques simples.S5.8- Basse tension

- les règles des courants T.B.T
- les normes 24volts et 48 volts

S5.9- Electromécanique.

- les moteurs et leurs environnements

- REGLER une intensité sur un disjoncteur thermique.
- JUSTIFIER l'emploi d'un disjoncteur différentiel de 30 mA.
- CITER les premiers soins à donner à un accidenté.
- INDiquer le fonctionnement spécifique du matériel T.B.T.
- DETERMINER un dispositif simple de lumière dans un décor en tension 220 volts et en basse tension 24/48 volts
- JUSTIFIER l'emploi d'un transformateur T.B.T
- IDENTIFIER les différents types de moteurs et leurs caractéristiques.
- IDENTIFIER les types de branchement.
- DECODER des schémas de branchements électriques ou de moteurs triphasés.
- INDiquer comment inverser le sens de rotation d'un moteur triphasé.

<p>CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p>ETRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)</p>
<p>S6 MECANIQUE ET RESISTANCE DES MATERIAUX</p>	
<p><u>S6.1 STATIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le principe général de l'équilibre des systèmes: <ul style="list-style-type: none"> • les forces. • les torseurs. • l'équilibre d'un solide. <p>Nota: On se limitera à l'étude des forces coplanes</p> <p><u>S6.2 STATIQUE GRAPHIQUE</u></p> <p>Nota: les études se limiteront aux systèmes de solides à déformation négligeable soumis à un système de forces coplanes.</p> <p><u>S6.3 RESISTANCE DES MATERIAUX</u></p> <p>S6.3.1 : Les sollicitations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sollicitations simples: <ul style="list-style-type: none"> • la traction • la compression • la flexion • le cisaillement - Les sollicitations composées - Les contraintes <p>S6.3.2 : Les charges.</p> <p>S6.3.3 : L'étude expérimentale du comportement des matériaux (essais mécaniques).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - DETERMINER la somme géométrique et le moment résultant d'un système de forces. - ISOLER le système à étudier. - FAIRE le bilan des actions extérieures. - METTRE le problème en équation. - ETUDIER l'équilibre d'un système. <ul style="list-style-type: none"> - DETERMINER graphiquement: <ul style="list-style-type: none"> • les actions exercées aux appuis. • la courbe des efforts tranchants. • la courbe des moments fléchissants. • le moment maximum. • les efforts exercés dans les barres de poutres américaines et de structures de praticable. <ul style="list-style-type: none"> - DEFINIR les éléments de réduction du torseur de cohésion en Gxyz - JUSTIFIER les hypothèses de calcul. - DETERMINER le type de sollicitations - CALCULER une contrainte - VERIFIER les conditions de résistance - DETERMINER les charges - AFFECTER les charges. (les répartir de façon rationnelle) - INTERPRETER les diagrammes d'essais. - RECONNAITRE sur une courbe d'essais les déformations d'un élément.

CONNAISSANCES

(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S6 MECANIQUE ET RESISTANCE DES MATERIAUX

S6.3 RESISTANCE DES MATERIAUX (suite)

S6.3.4 Les caractéristiques normatives:

- les règles
- les normes
- les D.T.U

S6.3.5 : Le calcul des structures

- Les éléments caractéristiques d'une section
- Les caractéristiques d'un élément

- APPLIQUER les règlements aux calculs des structures

- CITER les principaux moments quadratiques

- CALCULER les sections d'éléments de structure:

- * en flexion
- * en traction
- * en compression

- JUSTIFIER les sections d'éléments de structures données

- RECHERCHER les courbes d'efforts tranchants et de moments fléchissants

- Faire les vérification d'usage (à la flèche)

- UTILISER les tableaux ou abaques de détermination d'une section.

<p>CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p>ETRE CAPABLE DE (LIENES DES CONNAISSANCES)</p>
<p>S7 CULTURE PROFESSIONNELLE ET ARTISTIQUE</p>	
<p><u>S7.1- LES LIEUX DE SPECTACLE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Classement des lieux de spectacle - Dispositif scénique <p><u>S7.2- AGENCEMENT SCENIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Au cintre :</u> appareils de levage <ul style="list-style-type: none"> . spécifiques . du commerce <p>Fabrication et pose</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Au plateau :</u> Trappes, plateau roulant, plateau tournant <p>- <u>Dans les dessous:</u> Elévateurs: <ul style="list-style-type: none"> - spécifiques - du commerce </p>	<ul style="list-style-type: none"> - ENONCER les différents dispositifs architecturaux de lieu de spectacle - DECRIRE (pour chaque lieu) les différentes parties ; sa terminologie; sa fonction; sa composition. - IDENTIFIER le ou les dispositifs scéniques possibles pour chaque type de lieu - METTRE EN EVIDENCE les contraintes techniques et artistiques - CITER les différents équipements possibles dans chaque lieu. leurs conditions d'installation et de fonctionnement. - DECRIRE leurs composants et leurs caractéristiques spécifiques. - INDIQUER : leurs types de commande, leurs systèmes de stabilisation, leurs sécurités - RECHERCHER leur charge maximum d'utilisation - IDENTIFIER, EVALUER et PREVENIR les risques d'incident. - RECONNAITRE la nature et la solidité des points d'appui et d'amarrage - CHOISIR la structure portante appropriée - INDIQUER les moyens de fixation - IDENTIFIER les systèmes de sécurité appropriés - EVALUER la surcharge admissible et la PRENDRE EN COMPTE - DECRIRE pour chacun des agencements courants <ul style="list-style-type: none"> - leur rôle - leur structure - leur fonctionnement - leurs guidages - leurs commandes - leurs sécurités - leurs contraintes - leurs repères de positionnement - EVALUER la surcharge admissible et la PRENDRE en compte - DECRIRE pour chacun des agencements courants <ul style="list-style-type: none"> - leur rôle - leur structure - leur fonctionnement - leurs guidages - leurs commandes - leurs sécurités - leurs contraintes - leurs repères de positionnement

CONNAISSANCES

(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S7 CULTURE PROFESIONNELLE ET ARTISTIQUES7.2- AGENCEMENT SCENIQUE (suite)- dans la salleS7.3- EQUIPEMENT ET PLANTATION
DES DECORS.au cintre

- les rideaux plissés
- les rideaux peints
- les éléments de décor plans et volumétriques

les voils
les gloires

Eléments d'éclairage et de son.

Effets spéciaux

- IDENTIFIER les différents dispositifs à mettre en oeuvre:

- leurs positionnements
- leurs agencements
- leurs contraintes et leurs sécurités spécifiques

- ENONCER le nom des mouvements de décor dans les trois dimensions

- DECRIRE pour chaque élément son fonctionnement, à partir de l'effet souhaité, en tenant compte des contraintes du lieu et de son agencement.

- INDICER le type de matériel ou de matériau employé pour l'accrochage, la translation éventuelle, son fonctionnement.

- DECRIRE la méthode et l'ordre des opérations de l'équipement, les sécurités à envisager.

- DECRIRE les moyens employés pour coordonner les mouvements.

- PRENDRE en compte les charges et surcharges et les paramètres d'équilibre.

- IDENTIFIER et EVALUER les risques de fonctionnement.

- IDENTIFIER les charges et masses de ces éléments.

- IDENTIFIER les systèmes d'accrochage.

- DECRIRE les principes d'installation, de fonctionnement et de sécurité.

<p>CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p>ETRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)</p>
<p>S7 CULTURE PROFESIONNELLE ET ARTISTIQUE</p>	
<p><u>S7.3- EQUIPEMENT ET PLANTATION DES DECORS (suite)</u></p> <p>- au plateau</p> <p>éléments de décor plats et en volumes</p> <p>Dispositifs</p> <p>Eléments mobiles</p> <ul style="list-style-type: none"> - roulants - automates <p>Eléments d'éclairage et de son</p> <p>- dans les dessous</p> <p>Eléments d'éclairage et de son</p> <p>- dans la salle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - INDIQUER les moyens de préhension fixes ou amovibles selon les éléments à manutentionner. - EVALUER les risques d'instabilité et de chute - DECRIRE les moyens: <ul style="list-style-type: none"> . de maintien . de liaison démontable et accessible . de fixation et de stabilisation sur élément mobile - DETERMINER les moyens provisoires de maintien en position pour le montage. - INDIQUER les moyens de stabilisation. - CHOISIR pour les travaux en hauteur, le matériel approprié, en respectant les normes de sécurité. - CONTROLER la stabilité et la solidité de l'ensemble du décor - VERIFIER la faisabilité des mouvements pour les changements et les effets - IDENTIFIER les charges et masses de ces éléments - IDENTIFIER les systèmes d'accrochage - PRECISER les moyens d'ancrage et de stabilisation des éléments - DECRIRE la coordination des manoeuvres - IDENTIFIER les charges et masses de ces éléments - IDENTIFIER les systèmes d'accrochage - IDENTIFIER les différents équipements <ul style="list-style-type: none"> * leurs positionnements * leurs fixations * leurs fonctionnements * Leurs contraintes et leurs dispositifs de sécurité

CONNAISSANCES

(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S7 CULTURE PROFESIONNELLE ET ARTISTIQUE**S7.4- EXPLOITATION DU SPECTACLE.**

Répétitions et représentations

- RECHERCHER et SUPPRIMER les découvertes.
- DEFINIR les repérages de positionnement.
- DECRIRE l'ordre et le cheminement des éléments lors d'un changement.

Conduite

- INVENTORIER et FORMALISER les différentes manoeuvres correspondant à la conduite
- IDENTIFIER et PREVENIR les incidents éventuels.
- IDENTIFIER les moyens de communication
 - . gestuels
 - . lumineux
 - . audio et vidéo

Transport, conditionnement, manutention

- INVENTORIER les éléments à charger et FORMALISER l'inventaire (fiches, documents...).
- DETERMINER l'ordre de chargement
- ESTIMER le poids et l'équilibrage d'un chargement.
- CONCEVOIR la protection des éléments.
- DECRIRE le calage et l'arrimage approprié.

CONNAISSANCES

(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S7 CULTURE PROFESIONNELLE ET ARTISTIQUE

S7.5 - EXPLOITATION DES SYSTEMES INFORMATISES

- Architecture des matériels informatiques:
 - . structure d'un ordinateur
 - . périphériques
- Techniques et concepts de base:
 - . principes de fonctionnement
 - . systèmes d'exploitations
 - . gestion des périphériques (entrées-sorties, gestion des ressources)
 - . communication entre équipements (procédures...)
- Utilitaires:
 - . gestionnaire de base de données
 - . traitement de texte et tableur
 - . logiciels professionnels

S7.6- COMMANDES A DISTANCE

- Téléguidage
- Télécommande à infrarouge...

- IDENTIFIER les différentes parties d'un système informatique et leurs fonctions
- SITUER les différents niveaux de procédure pour rendre le système opérationnel
- ENONCER le mode opératoire d'utilisation d'un logiciel

- IDENTIFIER la catégorie ou la classe de logiciel utilitaire en fonction du travail à produire

- INDIQUER les conditions de fonctionnement par rapport à l'environnement, les risques d'interférences.

CONNAISSANCES

(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S7 CULTURE PROFESIONNELLE ET ARTISTIQUE

S7.7 - LA PROTECTION INCENDIE

- La réglementation incendie

- La sécurité incendie:
 - . la combustion - l'énergie dégagée

- La classification des matériaux et ouvrages:
 - . classement des batiments et exigences (établissements recevant du public)

- COMMENTER les textes sur le comportement au feu des matériaux en cas d'incendie.

- INDIQUER les différents services responsables et PRECISER leurs fonctions

- INDIQUER et DISTINGUER les caractéristiques essentielles:

- . de la réaction au feu
- . de la résistance au feu

- ENUMERER les types et catégories de batiments dans les classements incendie.

- CITER et EXPLICITER les différents classements au feu des matériaux et des ouvrages:

- . en réaction au feu
- . en résistance au feu

- INDIQUER les principes de construction et les systèmes de protection qui limitent la propagation du feu dans les établissements recevant du public sur scène et dans la salle.

- JUSTIFIER les dispositions constructives et agencements en matière de protection incendie(réaction et résistance au feu)

- ENUMERER et INDIQUER les systèmes de sécurité ainsi que leurs modes de fonctionnement

Les systèmes de sécurité

CONNAISSANCES

(notions. concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S8 HISTOIRE DU THEATRE

S8.1 - NOTIONS CONCERNANT LES ARTS PLASTIQUES, L'ARCHITECTURE, ET LES ARTS DU SPECTACLE:

- repères chronologiques
- caractéristiques esthétiques
- relations formelles
- symbolisme/signification
approche des créations contemporaines dans le domaine des arts du spectacle

S8.2 ARCHITECTURE DU THEATRE
édifices et lieux scéniques

- le théâtre grec
- le théâtre romain
- les dispositifs du moyen âge
- l'Italie et l'utilisation de la perspective
- le théâtre élizabéthain
- le théâtre classique
- les grands théâtres et l'opéra
- le théâtre allemand
- les petits théâtres aux XIX et XX ème siècles
- les dispositifs contemporains

S8.3 HISTOIRE DES SPECTACLES

dans les grandes périodes de l'histoire de l'art dans les cultures européenne, africaines, asiatiques...

S8.4 RECHERCHE DE DOCUMENTATION

sources d'information historiques et contemporaines:

- arts plastiques
- arts appliqués
- arts de la scène

- SITUER dans le temps et dans l'évolution des styles des réalisations significatives des principales périodes historiques.

- RELEVIER les analogies entre diverses productions artistiques d'une époque

- IDENTIFIER les caractéristiques et techniques liées:

- * aux contraintes
- * à la destination
- * au projet (fonction usage)
- * aux sources d'inspiration

- IDENTIFIER et NOMMER les édifices et lieux scéniques. (bloc scène, salle) les SITUER dans la chronologie, les ANALYSER et les DECRIRE en relation avec les pratiques professionnelles

- IDENTIFIER, NOMMER, DECRIRE et SITUER dans le contexte historique, géographique, culturel un ou des spectacles. DECRIRE ses rapports avec la société, le monde des idées, les autres arts.

- SELECTIONNER, ORGANISER, CLASSER un ensemble de documents en fonction de critères définis.

- PRESENTER cette documentation pour en faciliter l'exploitation

- IDENTIFIER les sources d'information historiques et contemporaines.

CONNAISSANCES

(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S9 MOYENS DE TRADUCTION ET D'EXPRESSION PLASTIQUE**S9.1 - MOYENS GRAPHIQUES,
CHROMATIQUES ET VOLUMIQUES**

- Constituants plastiques:
 - graphismes et décor
 - formes et volumes
 - couleurs et matières
- Organisation des constituants:
 - organisation
 - composition
 - principes décoratifs
 - rapports
 - harmonies
- Modifications d'apparences:
dues aux effets perspectifs et lumineux.
- Moyens de représentation et de traduction:
 - croquis, dessin, maquette avec l'ensemble des technologies existentes, photographie...

- ANALYSER et REPRESENTER un modèle réel ou figuré en respectant:
 - les proportions
 - les apparences
 - le caractère
- IDENTIFIER et TRADUIRE les couleurs et les rapports colorés
- RECONNAITRE et UTILISER les principes fondamentaux de composition
- INTERPRETER, MODIFIER, TRANSPOSER, ADAPTER un motif, un élément en vue d'une application
- TRADUIRE les ombres et les lumières
- EXPRIMER les déformations dues à l'angle de vue, à l'échelle
- CHOISIR et UTILISER les outils, supports et techniques adaptés à la réalisation (grandes dimensions...gigantisme...), MAITRISER la technique utilisée

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
S10 SYSTEMES DE REPRESENTATION	
<p><u>S10.1- DESSIN TECHNIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les <u>diverses conventions de représentation</u> du dessin technique appliqué aux: <ul style="list-style-type: none"> . bâtiment . construction bois . construction métallique (profils, soudures) . à la mécanique (liaisons, mouvements) . à la spécificité théâtrale - <u>des tracés de :</u> - Géométrie plane - Géométrie descriptive - Perspective théâtrale - Restitution de perspective - Pénétration de volume - Développement de volume - Croquis en perspective <p><u>S10.2- CODES ET LANGAGES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Symboles, codes normalisations (français et européens) appliqués à: <ul style="list-style-type: none"> . l'électro-mécanique . l'hydraulique . le pneumatique . l'automatisme . la quincaillerie <p><u>S10.4- TRACAGE GRANDEUR NATURE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Géométrie plane appliquée - Géométrie descriptive appliquée - Perspective appliquée - Formes planes <ul style="list-style-type: none"> . vraie grandeur . dièdre, intersection de surface (angle de corroyage) . forme convexe sur un seul plan 	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER les données constructives (dimensionnement et localisation) - LIRE, EXPLOITER les différents plans, maquettes et croquis - EXECUTER les plans: <ul style="list-style-type: none"> . de construction . d'équipement . de montage - UTILISER un système d'expression graphique informatisé - ILLUSTRER une explication par un croquis en perspective. - DECODER les données du cahier des charges - IDENTIFIER les fonctions et caractéristiques des composants utilisés (puissance, commande) - DECHIFFRER les notices d'emploi et d'entretien - TRADUIRE les conventions et symboles - IDENTIFIER les différentes techniques de géométrie plane et descriptive <ul style="list-style-type: none"> . rabattement . balancement . développement de surfaces.

CONNAISSANCES

(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S11 L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT

S11.1- LES INTERVENANTS

- Les différents métiers du spectacle vivant:

- . techniques
- . administratifs
- . artistiques

leurs relations

S11.2- LES FONCTIONS ET LEURS RESPONSABILITES

- Les intervenants, (responsable, équipe de production...)

- Responsabilité, garantie construction, machinerie (feu, R.D.M...)

- Organisme de contrôle et de conseil (pompiers, Socotec...)

S11.3- QUALIFICATION

- Qualification des personnels

S11.4- ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

- Syndicats professionnels et représentants

- Conventions collectives et différents contrats

- Organisation du spectacle vivant en France (théâtre, danse, opéra, musique)

S11.5- ECONOMIE DE L'ENTREPRISE

- Notion d'entreprise privée:publique

- Notion de marché concurrence appel d'offre

- Notion de clients

- La sous-traitance, la co-traitance

- INDIQUER les différents métiers

- DECRIR l'activité de chacun et leurs relations

- PRECISER les limites des domaines d'intervention

- CITER, EXPLIQUER les fonctions et les responsabilités dans le spectacle.

- ENUMERER les différentes garanties, règles de l'art, leur domaine, leur durée

- Citer les différents organismes et leurs fonctions.

- INDIQUER les qualifications des personnes

- ENUMERER les organismes et préciser leurs fonctions

- INDIQUER le rôle des conventions collectives

- EXPLIQUER l'organisation des structures professionnelles du spectacle.

- CITER les fonctionnements administratifs et financiers des théâtres et compagnies (privés, subventionnés...)

- INDIQUER les différents modes de calcul de prix

- CITER les différents clients et spécificités (théâtre, clients privés, ville...)

- PRECISER les responsabilités des partenaires

CONNAISSANCES (notions. concepts)	ETRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
S11 L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT	
<p><u>S11.6- FONCTION ET STRUCTURE DE L'ENTREPRISE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les types d'entreprise- L'organisation des entreprises- Les différents services <p><u>S11.7- FOURNISSEURS</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Sous- traitants. fournisseurs <p><u>S11.8- DROIT DES ENTREPRISES</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Engagement mutuel- Contrats. délais de paiement- Assurances	<ul style="list-style-type: none">- INDICUER les types d'entreprises (notions juridiques, économiques)- INDICUER les différents services et préciser leurs fonctions (achat, fabrication, commerciale...)- APPRECIER les critères de choix d'un fournisseur.- IDENTIFIER le circuit et les étapes commande/livraison- RECHERCHER les fournisseurs et la documentation spécifique.- IDENTIFIER les documents et leurs fonctions- EXPLOITER les documents et APPLIQUER les réglementations- IDENTIFIER les contrats d'assurance

CONNAISSANCES

(notions, concepts)

ETRE CAPABLE DE

(LIMITES DES CONNAISSANCES)

S12 ECONOMIE ET GESTION

S12.1 TENDANCE ET EVOLUTION

Au plan économique

- diversification des produits (théâtre, événementiels, concerts, expositions...)

- engagement sur la qualité

- garanties et service après vente

Au plan organisationnel et social:

- décloisonnement des fonctions et des services

- gestion collective des tâches

- gestion et aménagement participatifs (entre personnes, entre entreprises)

Au plan technologique:

- recherche de flexibilité
- productivité
- fiabilité
- qualité

S12.2 COUTS DE FABRICATION ET D'EXPLOITATION

Eléments de coûts de revient:

Dépenses directes:

- composants, matériels spécifiques
- matériaux

Dépenses indirectes:

- salaires
- charges

Seuil de rentabilité

Marge/ coûts variables

SITUER les actions et productions de l'entreprise par rapport aux objectifs économiques et artistiques

SITUER les différents niveaux de gestion de l'entreprise et leurs relations

SITUER les relations avec les clients, les fournisseurs, et autres partenaires

ESTIMER le coût d'une fabrication, d'une exploitation

DIFFERENTIER les charges (fixes, variables...)

ENONCER les critères d'un seuil de rentabilité

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
S12 ECONOMIE ET GESTION	
<p><u>S12.3 GESTION DES FLUX PHYSIQUES</u></p> <p>Approvisionnement</p> <p>Stocks, en cours sur la matière d'oeuvre et l'outillage</p> <p>Gestion des flux d'approvisionnement</p> <p>Gestion de la consommation des produits et outillages</p> <p>Méthodes de gestion</p> <p><u>S12.4 GESTION DE L'ORDONNANCEMENT ET DU SUIVI DE FABRICATION ET D'EXPLOITATION</u></p> <p>Détermination de besoins</p> <p>Traitement des nomenclatures</p> <p>Regroupement par composants</p> <p>Regroupement par sous-ensemble</p> <p>Détermination des temps</p> <p>Ajustement</p> <p>Détermination des charges de l'outil de fabrication et d'exploitation</p>	<p>ESTIMER, APPRECIER l'incidence sur les coûts d'une gestion de stock</p> <p>IDENTIFIER le mode de gestion optimale en fonction des fabrications et des modes d'organisation de l'entreprise</p> <p>ETABLIR les priorités dans les approvisionnements</p> <p>DETERMINER les approvisionnements, les dates et les détails en fonction des fabrications.</p> <p>DEFINIR les regroupements</p> <p>GERER l'ordonnancement</p> <p>ETABLIR les diagrammes d'ordonnancement et de suivi: plannings...</p> <p>CONSIGNER les indications sur les graphes et tableaux</p> <p>IDENTIFIER et EVALUER les écarts par rapport aux prévisions</p> <p>PROPOSER et METTRE EN OEUVRE des procédures d'ajustement</p> <p>CONSIGNER et EXPLOITER un tableau de bord</p> <p>DETERMINER les charges</p>

DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE

option machiniste constructeur

PROGRAMMES

PROGRAMME DE FRANCAIS

PRÉAMBULE : FINALITÉS ET OBJECTIFS

Le programme de français s'adresse à de jeunes adultes, des citoyens, des jeunes très divers (lycéens, apprentis, stagiaires de la formation continue) dont le projet professionnel est arrêté.

Dans cette perspective, il répond à une double finalité :

- concourir à la formation de la personne et du citoyen : la fréquentation des textes et des œuvres, qu'elles soient littéraires, picturales ou filmiques, est le moyen privilégié de l'appropriation d'une culture commune et de la construction d'une identité personnelle,
- développer les compétences de communication (savoir dialoguer, exprimer sa pensée, comprendre un message, le reformuler...) communes à l'ensemble des disciplines scolaires et à la vie professionnelle ou sociale.

Le professeur de français est le professeur de tous les textes et de tous, les discours.

Ce programme s'inscrit dans la continuité des programmes du BEP.

Il doit permettre de :

- consolider des compétences développées au cours du cycle préparant au BEP,
- maîtriser des compétences directement opératoires dans la vie professionnelle ou sociale,
- mettre en œuvre des compétences nouvelles ou réactualisées dans le domaine de la culture générale.

A l'issue de la formation, l'élève devrait être capable de réaliser en toute autonomie des tâches globales complexes et

(*) On entend "œuvre" dans un sens large (littéraire, picturale, cinématographique...), c'est-à-dire tout message à caractère esthétique.

(**) On entend par "discours" toute production écrite ou orale plus ou moins codifiée par l'usage social.

de pratiquer l'ensemble des discours.

Ce programme est présenté en deux parties. La distinction entre une première partie consacrée à la connaissance des œuvres, des discours, des textes, et une seconde partie consacrée aux compétences à développer à travers un choix d'activités possibles, n'est justifiée que par la clarté de l'exposé. En aucune façon le professeur ne dissocie les deux perspectives : savoirs et savoir-faire s'associent dans la mise en œuvre d'activités globales complexes.

Pour atteindre les objectifs du programme, le professeur construit des séquences d'enseignement intégrant compétences/contenus/activités.

I - Connaissance des œuvres (*) et des discours (**)

Le professeur envisage l'étude de textes variés : des œuvres représentatives du patrimoine littéraire mais aussi des discours fonctionnels.

1.1 Les œuvres

Au cours du cycle, l'élève étudie au moins :

- une œuvre romanesque
- une œuvre théâtrale
- un recueil ou un groupement de textes poétiques
- une œuvre ou un groupement de textes argumentatifs.

Complétées par des groupements de textes courts, ces œuvres relèvent d'époques ou de courants de pensée variés. Elles permettent l'approche de différents mouvements littéraires ou esthétiques et marquent l'évolution des idées.

En liaison avec l'enseignement de l'histoire ou de l'éducation artistique, leur étude peut donner lieu à des recherches documentaires, à des

visites d'exposition ou de musées, à l'exploitation d'œuvres cinématographiques, à la constitution de dossiers.

En dehors de la classe, l'élève est incité à lire des textes de la littérature française ou étrangère et à compléter ainsi les référents culturels qui contribuent à l'épanouissement de la personne et au développement de l'esprit critique.

1.2 Les discours fonctionnels

- Discours d'entreprise (lettres, circulaire, note de service, règlement intérieur...)

- Discours sociaux (presse, tract...)

1.3 Les notions pour l'analyse et la production des textes

Comprendre des œuvres et émettre des discours écrits et oraux supposent une connaissance raisonnée de la langue et du fonctionnement des discours.

Au cours du cycle de préparation l'élève réinvestit les notions pour l'analyse et la production des textes déjà étudiées dans le cycle préparatoire au BEP (partie III - contenus).

D'autre part, il semble nécessaire de porter l'accent sur certains points relatifs au fonctionnement de la langue et des discours.

S'il est possible de consacrer une séance de travail spécifique à l'étude d'un de ces points, il est important de rappeler que ceux-ci ne sont pas des objectifs d'étude mais des outils pour mieux comprendre et émettre tout type de discours.

Pour la clarté de l'exposé, on distingue ce que l'élève peut reconnaître et comprendre (activités de réception) et ce qu'il peut assimiler et produire.

CONTENUS	À MAÎTRISER EN ACTIVITÉ DE RÉCEPTION ET D'ÉMISSION	À MAÎTRISER EN ACTIVITÉ DE RÉCEPTION
La présence ou l'absence de l'énonciateur dans son énoncé	- les pronoms - les temps et les modes des verbes - le lexique (valorisant/dévalorisant) - les modalisateurs (adverbes...)	
Les différentes voix dans un discours ('qui parle ? qui voit ? qui sait ?')	- les discours rapportés : discours direct et indirect, discours narrativisé - l'emploi du "on"	- les discours rapportés : discours direct libre, discours indirect libre - l'ironie - les ambiguïtés du "je"
Le dit et le non dit	- l'implicite logique (le présupposé lié à l'énoncé)	- l'implicite culturel, de connivence (le sous-entendu lié à la situation de communication, au contexte)
La norme et l'écart	- les registres de langue	- la poétique (figures de style, sonorités, procédés d'insistance...) - les néologismes, les jeux sur les mots (signifié et signifiant)
La cohérence et la cohésion du texte	- l'implicite logique - les réseaux sémantiques - les faits de reprise - les temps des verbes - les connecteurs et leur utilisation en fonction de la visée du texte - la ponctuation - la phrase complexe	

II - Compétences et activités

Les tableaux ci-dessous présentent les compétences liées à l'oral, à l'écriture et à la lecture dont le développement permet d'atteindre les objectifs du programme.

Toutes ces compétences sont à mettre en œuvre et à développer dans le cadre d'activités globales.

Les propositions d'activités présentées ne sont ni impératives, ni limitatives : en fonction des acquis identifiés,

des filières ou des formations (sections industrielles ou commerciales, lycées professionnels, CFA, formation continue...), le professeur choisit et adapte ces activités selon son public.

2.1 Compétences liées à l'oral

Des activités d'apprentissage (menées dans un contexte scolaire, social ou professionnel) rendent le futur titulaire capable de

s'insérer dans une situation de communication directe (communication orale).

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Identifier le locuteur et la position qu'il occupe, l'auditoire auquel il s'adresse (qui peut être présent ou absent), l'objet et l'intention du message (apparent ou réel), les moyens verbaux et non-verbaux mis en œuvre. Ces compétences sont à développer dans des situations où les locuteurs sont multiples.

- Prendre en compte son auditoire, prendre conscience de l'image de soi et de l'image de l'autre pour s'insérer dans une situation de communication donnée, pour déterminer l'objectif visé.

- Produire un discours cohérent et efficace en choisissant les moyens d'expression verbaux et non-verbaux appropriés au destinataire, à l'intention de communication et à la situation.

CAPACITÉS (*)	MISES EN ŒUVRE
ÊTRE CAPABLE DE	Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à l'oral
ÉCOUTER	Écoute de l'autre en classe à l'occasion d'un débat, d'un exposé : analyse par les élèves des compétences orales mises en jeu. Écoute d'une émission (radio, TV). Écoute d'un débat télévisé (table ronde). Écoute avec prise de notes personnelles.
EXPOSER	Exposé sur un sujet défini (seul face à un groupe) : - compte rendu de lecture, visite, réunion, stage, film, émission télévisée - présentation d'un point littéraire ou d'actualité, d'un dossier disciplinaire ou inter disciplinaire.
TRANSMETTRE	Restitution de la parole des autres : - rapport des travaux d'un groupe - prise de parole de délégués d'élèves en conseil de classe ou d'administration - restitution orale d'une prise de notes.
PARTICIPER	Prise de parole dans une situation de communication évolutive : - débat - entretien avec le tuteur de stage - synthèse collective après l'étude d'une œuvre intégrale, à propos d'une situation historique ou géographique étudiée en groupes - réunion de la vie scolaire associative : comité d'hygiène et de sécurité, club, foyer...
ANIMER	Formulation de consignes à faire respecter. Animation d'un petit groupe : distribution de la parole dans un débat, dans une réunion...

(*) à acquérir ou à renforcer

2.2 Compétences liées à l'écriture

Des activités d'apprentissage associant étroitement les compétences liées à l'écriture et à la lecture doivent rendre le futur diplômé

capable d'écrire un texte (de communication pratique mais aussi d'expression libre) complet, c'est-à-dire de produire un ensemble cohérent qui répond à une situation de communication donnée, à un enjeu précis.

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Planifier son texte :
 - . se fixer des objectifs
 - . se représenter le destinataire
 - . se représenter la tâche à effectuer.
- Produire un discours cohérent et efficace :
 - . en choisissant les moyens appropriés au destinataire et à la situation de communication
 - . en utilisant les codes de certains discours normés
 - . en respectant les règles propres aux types de textes intégrés dans ces discours
 - . en respectant les contraintes de la langue.

CAPACITÉS (*)	MISES EN ŒUVRE
ÊTRE CAPABLE DE	Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à l'écriture
ANALYSER	Formulation des idées essentielles d'un message. Explication d'un effet de sens. Prise de notes à partir de l'écrit ou de l'oral. Fiche d'analyse, fiche de lecture.
RENDRE COMPTE	Compte rendu d'enquête, de lecture, de film, de séance de travail. Rapport d'intervention en milieu professionnel.
SYNTHÉTISER	Fiche de synthèse sur une entreprise, un secteur d'activité. Synthèse des activités d'une séance (lecture méthodique, groupement de textes...) ou d'une séquence. Dossier documentaire.
TRANSFÉRER	Transformation de textes : - rédaction de textes utilisant des procédés d'écriture découverts en lecture, réécriture de textes pour modifier le sens d'un énoncé - passage d'un code à un autre (rédaction d'une publicité à partir d'une fiche informative, d'un scénario à partir d'une nouvelle...).
DÉVELOPPER	Lettres. Articles. Textes fonctionnels (présentation d'une entreprise, d'un produit, d'une activité ; prescription à l'usage d'un client ; note explicative...) Commentaire littéraire, commentaire d'images. Essai argumenté (démontrer, convaincre). Textes libres.

(*) à acquérir ou à renforcer

2.3 Compétences liées à la lecture

La lecture développe l'esprit critique (caractériser/contextualiser/choisir/argumenter un choix ou une interprétation) et contribue à l'appropriation d'une culture générale.

Des activités d'apprentissage (lecture de textes intégraux, mise en relation de séries de textes, caractérisation de textes, reformulation dans

un autre type de discours...) rendent le futur diplômé capable d'aborder les discours et les œuvres dans leur globalité.

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Adapter sa stratégie de lecture à un projet individuel.
- Construire la ou les significations d'un texte

- et pour cela se fonder sur :
- . les indices textuels de l'énonciation
 - . les éléments sémantiques (lexique...) et syntaxiques (connecteurs...)
 - . les implicites (connotations, allusions, mé-

- (aphores...)
- . la mise en relation de ces données.
- Savoir identifier un texte, c'est-à-dire le situer dans un ensemble (genre et types de discours, époque et cadre idéologique).

CAPACITÉS (*)	MISES EN ŒUVRE
ÊTRE CAPABLE DE :	Situations globales complexes mettant en Jeu les compétences liées à la lecture
SAISIR LE SENS GLOBAL	Lecture cursive d'un texte (article, chapitre entier d'un texte d'idées, œuvre intégrale...) ou d'un ensemble de textes (journal ou revue, manuel...) afin d'en dégager le sens (sujet, but, propositions).
INTERPRÉTER	Lecture des mêmes textes ou d'autres (règlement intérieur, rapport, circulaire...) pour dépasser le sens immédiat et expliciter les significations sous-jacentes (étude stylistique, étude du contexte historique ou idéologique...).
METTRE EN RELATION	Lecture comparative de deux ou plusieurs textes (groupement autour d'une question, d'une problématique d'écriture ; documents techniques...) pour en dégager les caractéristiques communes, les différences ou oppositions, les évolutions... Lectures cursives de textes ou de documents divers pour identifier un contexte et ses effets.

(*) à acquies ou à tenter et

**PROGRAMME
D'HISTOIRE GEOGRAPHIE**

I - FINALITÉS

L'enseignement de l'histoire et de la géographie répond à une finalité commune : ouvrir l'esprit des élèves, des apprentis et des adultes en formation à une compréhension du monde contemporain qui leur permette d'agir de façon responsable. La mise en œuvre de l'enseignement des deux disciplines doit donc être coordonnée.

Les capacités et les aptitudes à développer doivent leur permettre de se situer dans ce monde, de s'insérer dans la société contemporaine où ils vivent, de mieux comprendre les problèmes qui s'y posent, d'exercer des droits et de respecter les devoirs de l'homme et du citoyen. En collaboration avec les autres disciplines, et tout particulièrement avec le français, l'enseignement de l'histoire et de la géographie

se fixe des objectifs culturels et de méthode qui permettent de développer et de consolider les aptitudes et les capacités des élèves, des apprentis et des adultes en formation à :

- acquérir des "savoir-faire" spécifiques et des méthodes de travail propres à l'histoire et à la géographie ;
- élargir la maîtrise de démarches intellectuelles de raisonnement (analyse, synthèse, conceptualisation...);
- mobiliser et organiser des connaissances, construire une réflexion par oral ou par écrit, présenter toute étude ou toute recherche sous forme de questions ou d'interrogations que suggère le sujet à traiter ;
- rechercher la qualité et la précision de l'expression ;
- constituer ou exploiter une documentation en critiquant les sources d'information ;
- analyser un espace géographique ou une situation historique en utilisant des documents écrits, audiovisuels ou informatiques.

Ces capacités préparent les élèves, les apprentis et les adultes en formation aux critères d'exigence de l'épreuve d'histoire-géographie.

Les objectifs du programme d'histoire

L'étude de la période postérieure à 1940 a fait l'objet d'une approche continue des programmes d'histoire des classes de seconde et terminale professionnelles.

Le programme examine un certain nombre de thèmes fondamentaux du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours et répond à la nécessité d'offrir aux apprenants une réflexion sur le monde actuel.

Il s'agit en effet :

- de réfléchir à quelques grandes questions du temps présent concernant la place, le rôle et les effets de la technique et de sa diffusion, le développement des communications, l'importance du fait religieux dans les sociétés, les rapports de force entre les États et les régions du monde, la Nation, la démocratie et le rôle du citoyen ;
- d'approfondir les notions telles que nationalité, patrie, laïcité...

- d'aller vers l'autonomie dans la lecture et l'interprétation de documents historiques ;
- d'analyser la complexité des interactions entre les facteurs politiques, sociaux et économiques ;
- de replacer les différentes questions dans une perspective historique pour en appréhender les racines et dégager les grandes étapes de leur évolution, pour apprécier le poids des contraintes géographiques, économiques et culturelles ainsi que celui des héritages et des mémoires ;
- de prendre conscience de la responsabilité des acteurs dans la construction d'une histoire qui ne relève pas de la fatalité.

Les objectifs du programme de géographie

On se propose de donner les repères spatiaux nécessaires pour appréhender un monde en rapide évolution. Il porte sur l'étude des ensembles territoriaux du monde actuel et s'inscrit donc en cohérence avec le programme des classes de seconde professionnelle qui analyse les rapports entre l'homme et le système-terre et de terminale professionnelle qui étudie les espaces organisés et les paysages produits par les activités humaines.

Le point de vue retenu par le programme de géographie est celui des états et des grands ensembles économiques définis par une base territoriale dont il s'agit de comprendre l'organisation et le fonctionnement dans une perspective résolument dynamique.

Ce programme invite à l'étude de situations géographiques qui déterminent les enjeux et les rapports de force permettant de comprendre le monde contemporain. L'entrée par les notions est retenue comme celle qui favorise le mieux l'analyse de situations géographiques diverses tout en respectant la liberté de choix des enseignants.

En ce sens, il permet d'initier les élèves, les apprentis et les adultes en formation au raisonnement géographique en prenant comme facteur d'analyse les changements d'échelle.

Les cartes, entre autres, s'avèrent indispensables pour appréhender l'organisation et le fonctionnement des ensembles géographiques retenus.

HISTOIRE

Pour les deux années la période de référence s'étend du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours

3^e CLASSE DE 1^{ère} : LES HOMMES ET LES SOCIÉTÉS DE 1850 À NOS JOURS	
<p>INTRODUCTION : Chronologie Commentaire Il s'agit de rappeler brièvement les principaux repères chronologiques en utilisant les connaissances des élèves, des apprentis et des adultes en formation. Cette chronologie sera complétée et périodisée au fur et à mesure de l'étude des questions du programme</p>	
SUJETS D'ÉTUDE	NOTIONS
<p>L'évolution du travail et ses conséquences dans le monde industriel depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. 1.1 L'évolution des techniques 1.2 Les conséquences de cette évolution sur : l'organisation du travail, dans l'entreprise et dans la société la redistribution du travail dans le monde.</p> <p>Commentaire On inscrit ce thème dans un cadre chronologique périodisé. Il convient de souligner les interactions entre les différents facteurs qui expliquent : l'évolution des formes de la division et de l'organisation du travail, y compris dans sa dimension spatiale la transformation des métiers, des catégories professionnelles, la naissance et l'évolution du syndicalisme. L'évolution des techniques et ses conséquences seront étudiées à partir d'exemples pris dans les pays précocement industrialisés et qui permettent de comprendre qu'il s'agit d'un processus continu parti de l'Europe.</p>	<p>Système technique Organisation du travail Division internationale du travail Filière Rapport capital/travail Productivité Recherche Valeur ajoutée Industrialisation Mécanisation Automatisation Tertiairisation Fordisme Taylorisme Mondialisation</p>
<p>L'évolution des pratiques socio-culturelles 1.1 L'évolution de la vie quotidienne Permanences et ruptures Identité culturelle et mondialisation</p> <p>Commentaire On conduit cette étude à trois moments différents : fin du XIX^{ème} siècle, entre deux guerres, années soixante. Il est souhaitable d'aborder ce chapitre sous l'angle culturel et de limiter l'étude au cas de la France. On peut envisager la culture dans ses rapports avec le corps (nourriture, vêtements, sports) art, l'écrit, la nature, les formes de sociabilité.</p> <p>1.2 Le fait religieux depuis 1850 L'évolution des trois grandes religions monothéistes L'évolution des rapports entre société et religions</p> <p>Commentaire On aborde : l'évolution des grands traits du judaïsme, du christianisme, de l'islam (croyances, organisation, rapports avec l'État et la société, aire d'extension) l'évolution des pratiques religieuses, en France (pour traiter "Société et religions").</p> <p>1.3 École et société en France depuis 1850 L'école et la scolarisation la société et les enjeux de l'École.</p> <p>Commentaire L'approche historique de ce sujet met en relief la généralisation progressive de la scolarisation en liaison avec l'idée républicaine.</p>	<p>Culture Mode de vie Sociabilité Pratique culturelle Identité culturelle</p> <p>Monothéisme Croyance Rite Pratique Église Communauté Fondamentalisme</p> <p>Scolarisation Laïcité Liberté scolaire Égalité Promotion Intégration Formation professionnelle</p>

CLASSE DE TERMINALE : LA VIE POLITIQUE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1850 A NOS JOURS

<p>INTRODUCTION : présentation du cadre chronologique</p> <p>Commentaire Il s'agit de rappeler les principaux repères chronologiques en utilisant les connaissances des élèves, des apprentis et des adultes en formation. Cette chronologie sera complétée et périodisée au fur et à mesure de l'étude des questions du programme</p>	
<p style="text-align: center;">SUJETS D'ÉTUDE</p> <p>L'évolution des rapports de puissance dans le monde depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.</p> <p>L'étude porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aspects géopolitiques - Les aspects militaires - Les aspects économiques - Les aspects démographiques <p>Commentaire On montre par la comparaison de situations à des moments significatifs : - le monde dominé par l'Europe à la fin du XIX^{ème} siècle ; les rivalités entre les grandes puissances - l'affirmation de l'Allemagne, du Japon et des États-Unis ; le déclin relatif des démocraties européennes entre les deux guerres - la double hégémonie soviétique et américaine de 1945 à la fin des années 80 - la situation après 1989. On insiste sur la relation dominant/dominé en dégagant les fondements de la puissance et leur évolution.</p>	<p style="text-align: center;">NOTIONS</p> <p>Relations Internationales Puissance Indépendance Souveraineté Territoire Frontière Nationalisme Sécurité collective Dissuasion Guerre froide Coexistence pacifique</p>
<p>Territoires et nations en Europe depuis le milieu du XIX^{ème} siècle</p> <p>Cartes des États européens en 1850, 1871, 1914, 1923, 1949 et de nos jours</p> <p>Commentaire En utilisant les cartes, on étudie : - le rassemblement des entités nationales (Italie, Allemagne) - l'éclatement des États multinationaux (empires ottoman et austro-hongrois) - le rôle des conflits dans cette évolution - la résurgence des nationalismes dans l'Europe contemporaine - le problème de la supranationalité</p>	<p>État Nation Patrie Patriotisme Nationalisme Nationalité Fédération Confédération Supranationalité</p>

CLASSE DE PREMIÈRE : LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE	
SUJETS D'ÉTUDE	NOTIONS
<p>Le territoire français Commentaire Mettre en valeur un territoire construit par l'histoire, un isthme de l'Europe, un limes ouvert sur le monde Une localisation élémentaire est indispensable</p>	<p>Territoire État Frontière</p>
<p>La population et la société Commentaire L'étude est conduite à plusieurs échelles dont il convient de repérer les emboîtements : l'échelle des espaces urbains, des ensembles régionaux, de la France, de l'Europe et du monde</p>	<p>Distribution de la population Densité Migration Urbanisation</p>
<p>L'organisation du territoire Commentaire Il s'agit de mettre en évidence le mode de fonctionnement des espaces économiques et sociaux, de repérer les évolutions engagées, d'en comprendre les facteurs explicatifs. Il s'agit aussi de mesurer les effets des mutations économiques et sociales sur les paysages ruraux et urbains, agricoles, industriels et tertiaires. Le mode de fonctionnement et les évolutions soulignent le passage d'une logique nationale à des logiques européenne et mondiale.</p>	<p>Organisation de l'espace Polarisation Réseau Centre/périphérie Désertification Aménagement du territoire</p>
<p>Les citoyens et leurs territoires Commentaire Il s'agit de bien mettre en évidence les différents niveaux territoriaux : commune et communauté département et région territoire national espace européen pour bien individualiser le niveau de responsabilité des élus, la répartition des tâches, les moyens d'intervention de chaque citoyen, par exemple : le citoyen comme acteur de l'aménagement du territoire aux niveaux communal (C.O.S), régional, national et européen (respect de l'environnement, grands projets d'aménagement : autoroute, TGV, aéroport)</p>	<p>Citoyenneté Environnement Collectivité territoriale Patrimoine Démocratie locale</p>

CLASSE DE TERMINALE : LE MONDE D'AUJOURD'HUI	
SUJETS D'ÉTUDE	NOTIONS
<p>Carte des grands ensembles du monde actuel Commentaire Il s'agit, en introduction, de mettre en évidence les grandes unités géopolitiques et culturelles pour établir une typologie. On prend appui sur l'analyse de cartes de répartition et de flux (hommes, produits, capitaux, P.N.B. mondial...) de localisation des centres de décision financiers, économiques, politiques...</p>	<p>Mondialisation Triade Nord/Sud Interdépendance</p> <p>NOTIONS COMMUNES</p> <p>Organisation de l'espace Puissance Aire d'influence Centre Pôle de croissance Flux Mégalopole Littoralisation</p>
<p>L'Europe 11. Les territoires : des espaces diversifiés 12. L'Union Européenne Commentaire On analyse le fonctionnement de l'espace européen (centre, périphéries occidentale, orientale, méditerranéenne et septentrionale). Diversité et disparités de l'espace européen On aborde les relations de l'Union Européenne avec le reste de l'Europe. Il s'agit de mettre en évidence les effets des changements géopolitiques survenus depuis 1989</p>	<p>Espace économique Espace culturel</p>

Langues vivantes

Les objectifs et les contenus de l'enseignement des langues vivantes sont définis par l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. n° 18 du 12/05/1988).

Education physique et sportive

Les objectifs et les contenus de l'enseignement de l'éducation physique et sportive sont définis par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée (B.O.E.N. n° 46 du 14/12/1995).

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

I - Considérations générales

La période de formation en milieu professionnel correspond, pour les élèves, à une formation réelle et doit être préparée en liaison et avec la participation effective des professionnels qui les accueillent et des enseignants du centre ou de l'établissement de formation.

Il est important que la répartition des responsabilités de chaque participant (professionnels et professeurs) soit clairement établie. Cette coordination des actions de formation du couple professionnels/professeurs, sur le site de l'entreprise, assure la cohérence de la formation globale, les professeurs en conservant la maîtrise pédagogique. Ce rôle nouveau donné aux professeurs doit favoriser la création de liens étroits avec les entreprises d'accueil.

La période de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une planification préalable entre les divers partenaires concernés et vise à garantir la cohérence de la formation.

Les documents nécessaires à la formation et à l'évaluation des actions menées sont définis en commun avec les formateurs des établissements scolaires et les entreprises à partir des objectifs du référentiel du diplôme.

2 - Contenus et durée de la formation

La période de formation en milieu professionnel s'effectue en plusieurs périodes d'une durée totale de 16 semaines.

Il est souhaitable de choisir des entreprises pouvant proposer des activités variées et dont les performances permettent l'acquisition des compétences du référentiel. Nombre de compétences du référentiel ne peuvent être acquises qu'en entreprise (comportements, sens relationnel, prise de décision rapide, relations avec le metteur en scène...); les sites choisis, doivent constituer un milieu représentatif du spectacle réel et favoriser les apprentissages en situation.

Les travaux menés et les activités conduites doivent permettre de mener à bien les exigences du projet professionnel.

ANNEXE II
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

**DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE
OPTION : MACHINISTE - CONSTRUCTEUR**

HORAIRE HEBDOMADAIRE

DISCIPLINE	1ère année H/S	2ème année H/S
Expression française	1 h	1 h
Histoire - géographie	1 h	1 h
Langue vivante	2 h	2 h
Sciences appliquées	2 h	2 h
Economie - Gestion	1 h	1 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Histoire de l'art et du décor	2 h	2 h
Arts appliqués	3 h	3 h
Histoire du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel	1 h	1 h 30
Techniques du décor	17 h	16 h 30
TOTAL GENERAL	32 h	32 h

Les enseignements sont répartis sur une durée de 68 semaines dont 16 semaines au minimum en milieu professionnel. Les horaires des enseignements professionnels sont adaptés aux circonstances de la formation sur site (adaptation aux horaires du spectacle).

ANNEXE III
REGLEMENT D'EXAMEN

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE
OPTION : MACHINISTE - CONSTRUCTEUR

REGLEMENT D'EXAMEN

<i>Epreuves</i>	<i>Unités</i>	<i>Coeff.</i>	<i>Forme ponctuelle (*)</i>	<i>Durée</i>	<i>Forme CC</i>
E 1 : Epreuve professionnelle <i>Coef : 10</i>					
-Sous-épreuve A1 : montage et conduite sur site	U11	4	pratique	4h	CC
-Sous-épreuve B1 : réalisation en atelier	U12	4	pratique	16 à 24h	CC
-Sous-épreuve C1 : Projet professionnel	U13	2	orale (a)	30 mn	CC
E 2 : Epreuve technologique <i>Coef : 3</i>	U21	3	écrite	4h	CC
E 3 : Sciences appliquées <i>Coef : 2</i>	U31	2	écrite	3h	CC
E 4 : Français - Histoire/Géographie <i>Coef : 2</i>					
Sous-épreuve A4 : Français	U41	1	écrite	1h30	CC
Sous-épreuve B4 : Histoire/Géographie	U42	1	écrite	1h30	CC
E 5 : Langue vivante <i>Coef : 2</i>	U51	2	orale (b)	20 mn	CC
E 6 : Arts appliqués <i>Coef : 7</i>					
Sous-épreuve A6 : Histoire de l'art, du spectacle et du décor <i>Coef : 3</i>	U61	3	écrite	2h	CC
Sous-épreuve B6 : Arts appliqués <i>Coef : 4</i>	U62	4	écrite	4h	CC
E 7 : Education physique et sportive <i>Coef : 1</i>	U71	1	pratique		CC

(*) : forme ponctuelle obligatoire pour les candidats issus d'établissements privés hors contrat.

(a) : épreuve orale précédée de 30 minutes de préparation

(b) : épreuve orale précédée de 20 minutes de préparation

ANNEXE IV
DEFINITION DES EPREUVES

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE
OPTION : «MACHINISTE - CONSTRUCTEUR»

DEFINITION DES EPREUVES D'EXAMEN

**E 1 : Epreuve professionnelle
(coefficient 10)**

**Unité U11
Unité U12
Unité U13**

Les évaluations s'effectuent sous forme de contrôle continu, ou sous forme d'épreuves ponctuelles (voir tableau des épreuves).

Les évaluations (CC ou ponctuel) doivent présenter des caractéristiques variées :

- par la complexité du travail demandé,
- par les matériaux et matériels utilisés,
- par les procédés mis en oeuvre,
- par les contextes de réalisation.

C'est l'ensemble des évaluations qui permet de vérifier que les compétences terminales sont acquises.

Il est recommandé que les partenaires de chaque établissement (professionnels et professeurs concernés) organisent les évaluations en fonction des contraintes liées au déroulement de la préparation et de la réalisation du spectacle .

SOUS - EPREUVE A1 : montage et conduite sur site

Unité U11

Coefficient 4

● Objectifs et contenus :

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- analyser des données,
- exploiter des informations artistiques et techniques,
- organiser le travail,
- effectuer les différentes tâches et opérations,
- contrôler l'adéquation produit/projet,
- gérer l'exploitation.

Les compétences particulièrement visées sont :

- C11, C12,
- C21, C22,
- C32, C34, C36
- C41, C42, C44, C45, C46, C47

● Forme :

- Ponctuelle : (pratique, 4 heures)

A partir d'un dossier écrit et/ou de consignes orales, le candidat réalisera tout ou partie du montage et de la conduite sur site, dans le cadre d'un spectacle. Les parties montage et conduite sur site seront équilibrées : chaque fonction sera au moins d'une heure.

La participation des professionnels à l'organisation et aux évaluations est recommandée.

- L'évaluation portera plus particulièrement sur :
- les comportements professionnels liés à l'activité
 - la conformité du résultat attendu
 - la pertinence des démarches et techniques mises en oeuvre.

- Contrôle continu :

Les enseignants s'attacheront à mettre en oeuvre des évaluations sur site, correspondant aux contraintes habituelles du déroulement d'un spectacle.

SOUS-EPREUVE B1 : réalisation en atelier

Unité U12

Coefficient 4

① Objectifs et contenus :

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- lire et tracer un plan et/ou une épure,
- construire un décor ou une partie de décor
- tenir compte du contexte dans lequel ce travail sera monté, exploité, démonté, transporté.

Les compétences particulièrement visées sont :

- C11, C12, C15,
- C23,
- C31, C32, C33

② Forme :

- Ponctuelle : (pratique, 16 à 24 heures)

A partir d'un dossier écrit et/ou de consignes orales, le candidat réalisera tout ou partie d'un décor.

L'évaluation portera plus particulièrement sur :

- les comportements professionnels liés à l'activité
- la conformité du résultat attendu
- la pertinence des démarches et techniques mises en oeuvre
- l'organisation du poste de travail et les sécurités liées aux produits utilisés

- Contrôle continu :

Les enseignants s'attacheront à mettre en oeuvre des activités réelles ou simulées, correspondant aux contraintes habituelles du déroulement d'un spectacle.

① Objectifs et contenus :

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à conduire un projet qui mettra en oeuvre les compétences suivantes (tout ou partie) :

- C11, C12, C13, C14
- C21, C22, C23
- C3-12

② Forme :

- *Ponctuelle : (orale, 30 minutes ; préparation : 30 minutes)*

A/ Constitution du dossier

Lors de sa formation en entreprise et / ou en établissement de formation, le candidat constitue un dossier relatif à un projet de réalisation, dont il détermine avec ses formateurs :

- les objectifs,
- les contenus (textes, croquis, documents historiques et techniques...),
- la composition.

Ce dossier doit comporter :

- des recherches historiques concernant le domaine professionnel,
- des études de différentes méthodes et techniques de réalisation,
- l'argumentation des choix techniques pour remplir les fonctions du « parti » défini par le metteur en scène, pour la facilité de la conduite, pour le montage, le démontage, le transport, et le stockage.
- l'étude de gestion de la réalisation,
- l'étude des coûts de réalisation,
- les contraintes de sécurité.

B/ Entretien devant le jury

Présentation du dossier

Le candidat doit commenter et argumenter son approche du ou des problèmes traités, en justifiant les choix réalisés.

Cette présentation du dossier peut mettre en oeuvre tous procédés de communication apportés par le candidat.

Le dossier est mis à la disposition du jury 15 jours avant la date d'examen au centre d'examen.

Critères d'évaluation :

Concernant le dossier :

- l'intérêt de la documentation réunie,
- les informations techniques données traitent les sujets avec précision et de façon pertinente, elles doivent permettre une réalisation organisée, et tiennent compte des coûts et de la gestion .
- le dossier formalise des propositions concrètes, des possibilités d'amélioration...
- la qualité visuelle de la présentation,
- l'expression écrite.

Concernant l'entretien avec le jury :

Les membres du jury auront pour principaux objectifs :

- d'apprécier l'étendue des connaissances concernant le thème étudié,
- d'évaluer la capacité à communiquer;
- d'évaluer :
 - .la pertinence et la précision des réponses,
 - .la clarté des démonstrations,
 - .l'organisation du propos,
 - .la qualité de l'expression et de la communication orale.

- Contrôle continu :

Les contenus du projet professionnel et la démarche de présentation et de soutenance du dossier seront homologues à l'épreuve ponctuelle ; seules les formes de l'évaluation s'adapteront au contrôle continu.

E 2 : Epreuve technologique

Unité U21

Coefficient 3

① Objectifs et contenus :

Cette épreuve a pour but d'évaluer plus particulièrement les compétences liées :

- à la communication technique,
- à l'organisation d'un spectacle, pour les fonctions de l'intéressé,
- à l'ensemble des phases de construction et montage d'un décor, et notamment les techniques associées à celles-ci : traçage, usinage, montage, finition..., ainsi que la connaissance des matériaux utilisés,
- à l'analyse fonctionnelle des décors, aux caractéristiques techniques de ceux-ci,
- aux procédés de réalisation,
- aux éléments de gestion technique nécessaires à la réalisation et à la conduite du spectacle,
- à la connaissance du milieu et des entreprises du spectacle,
- aux impératifs de sécurité.

② Forme :

- ***Ponctuelle : (épreuve écrite d'une durée de 4 heures)***

Le problème posé correspondra à une situation réelle. On évitera un ensemble de questions théoriques, et des questions qui ne font appel qu'à la mémoire. Les problèmes à résoudre ou les questions liées à ceux-ci devront permettre d'évaluer la capacité à analyser un problème, à raisonner et à développer les connaissances de façon pertinente.

- ***Contrôle continu :***

Les évaluations seront effectuées en liaison avec les travaux pratiques et les projets développés.

E 3 : Sciences Appliquées
Coefficient 2

Unité U31

Epreuve écrite d'une durée de 3 heures, ou contrôle continu

Cette épreuve permet de vérifier l'aptitude du candidat à résoudre des problèmes professionnels en s'aidant des outils de sciences physiques et de chimie.

Etant donné que l'enseignement des sciences physiques et de la chimie a lieu dans le cadre d'une liaison étroite avec les enseignements professionnels, les sujets comporteront des cas concrets, assortis ou non de questions nécessitant la mise en oeuvre de calculs et de résolutions de problèmes professionnels.

E 4 : Français - Histoire géographie
Coefficient 2

Unité U41
Unité U42

SOUS-EPREUVE A4 : Français
Coefficient 1

Unité U41

Epreuve écrite d'une durée d'1h30, ou contrôle continu

L'évaluation comporte deux parties :

- une première partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les compétences de lecture,
- une deuxième partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les compétences d'écriture.

L'évaluation s'appuie sur un ou plusieurs textes (littéraires, essais, articles de presse), illustrés éventuellement par un ou plusieurs documents iconographiques.

Dans la première partie, deux ou trois questions permettent de vérifier la capacité du candidat à comprendre le sens global du texte, à en dégager la construction, à en caractériser la visée, le ton, l'écriture...

La seconde partie permet d'évaluer la capacité du candidat à exposer un point de vue ou à argumenter une opinion. Le type d'écrit attendu s'inscrit dans une situation de communication précisée par l'énoncé (lettre, synthèse rédigée, article...). Le sujet précise la longueur du texte à rédiger.

Le nombre de points attribués aux compétences de lecture et aux compétences d'écriture (notamment à la qualité d'expression) est indiqué dans le sujet. Dans tous les cas, la note globale est attribuée sur 20 points.

Epreuve écrite d'une durée d'1h30, ou contrôle continu

Le candidat a le choix entre deux sujets. Il doit faire la preuve de ses capacités à comprendre et analyser une situation historique ou géographique en s'appuyant sur l'étude d'un dossier de trois à cinq documents de nature variée.

Il répond à une série de questions qui visent à évaluer ses compétences à :

- repérer et relever des informations dans une documentation,
- établir des relations entre les documents,
- utiliser des connaissances sur le programme.

Ces questions, qui ne peuvent se réduire à une demande de définition, permettent au candidat de faire la preuve qu'il maîtrise les méthodes d'analyse des documents et qu'il sait en tirer parti pour comprendre une situation historique ou géographique.

Il élabore ensuite une courte synthèse intégrant les éléments apportés par le dossier et ses connaissances.

Les documents constituent un ensemble cohérent qui permet une véritable mise en relation. La cohérence réside dans la situation envisagée et la (ou les) notion(s) qui s'y rapporte(nt).

La synthèse consiste en un texte rédigé qui peut être accompagné par une carte, un croquis ou un schéma à l'initiative du candidat ou en réponse à une question expressément formulée.

Epreuve orale d'une durée de 20 minutes, précédée de 20 minutes de préparation, ou contrôle continu

Cette épreuve orale vise surtout à apprécier la capacité du candidat à comprendre, à parler, éventuellement à lire la langue étrangère, à partir de documents divers à caractère professionnel, commercial, publicitaire ou technique (notices, documents techniques et commerciaux, textes de spectacles...).

L'épreuve se place dans un cadre essentiellement pratique et s'appuie sur des situations concrètes empruntées aux activités professionnelles courantes. L'interrogation sera conduite sous la forme d'un entretien dirigé en langue étrangère.

E 6 : Arts appliqués
Coefficient 7

Unité U61
Unité U62

L'épreuve comporte deux sous-épreuves.

On évitera l'évaluation de mêmes compétences dans les deux sous-épreuves, ainsi que dans la sous-épreuve « projet professionnel ».

SOUS-EPREUVE A6 : Histoire de l'art, du spectacle et du décor
Coefficient 3

Unité U61

Epreuve écrite d'une durée de 2 heures, ou contrôle continu

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- identifier, situer et comparer des décors et agencements historiques et/ou contemporains,
- analyser au plan esthétique et stylistique une ou plusieurs réalisations à partir d'éléments réels ou d'une documentation,
- resituer le spectacle dans le contexte historique (styles, auteurs, acteurs, mise en scène...).

A partir d'une réalisation ou de documents historiques ou contemporains, il peut être demandé :

- d'identifier, de décrire, de situer chronologiquement les éléments donnés en analysant leurs caractéristiques formelles et stylistiques,
- d'établir des relations formelles, techniques ou stylistiques, entre des réalisations du champ professionnel et d'autres créations artistiques de même époque,
- les réponses peuvent être formulées par écrit et/ou graphiquement.

SOUS-EPREUVE B6 : Arts appliqués
Coefficient 4

Unité U62

Epreuve écrite d'une durée de 4 heures, ou contrôle continu

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- exploiter une documentation,
- proposer des solutions répondant à des fonctions et des styles définis,
- représenter un projet, ou un sous-ensemble de projet.

A partir d'un cahier des charges et en exploitant des données (échantillons, photographies, catalogues, films...), il est demandé :

- d'effectuer sous forme d'esquisses la recherche demandée,
 - de traduire la solution qui paraît la mieux adaptée sous forme d'une représentation suivant le caractère de l'étude proposée,
 - de donner des indications sur les divers traitements d'aspects (couleurs, effets de matières...)
- et, si nécessaire, des croquis de détail à grande échelle, des explications techniques...

L'évaluation portera sur :

- le respect du cahier des charges,
- la faisabilité de l'ouvrage proposé,
- la lisibilité, l'expressivité et la qualité plastique de l'étude menée,
- les informations (pertinence et rigueur).

E 7 : Education physique et sportive

Unité U71

Coefficient 1

Epreuve pratique, ou contrôle continu

Les dispositions de l'arrêté du 22 novembre 1995 (Journal officiel du 30 novembre 1995) relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée sont applicables au diplôme de technicien des métiers du spectacle s'agissant de l'évaluation sous forme ponctuelle.

Les modalités d'organisation de l'épreuve sous forme de contrôle en cours de formation prévues par l'arrêté précité seront adaptées aux exigences de l'évaluation sous forme de contrôle continu.